



**PUBLIC ORDER
EMERGENCY
COMMISSION**

**COMMISSION
SUR L'ÉTAT
D'URGENCE**

Public Hearing

Audience publique

**Commissioner / Commissaire
The Honourable / L'honorable
Paul S. Rouleau**

VOLUME 19

INTERPRÉTATION FRANÇAISE

Held at :

Library and Archives Canada
Bambrick Room
395 Wellington Street
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Tuesday, November 8, 2022

Tenue à:

Bibliothèque et Archives Canada
Salle Bambrick
395, rue Wellington
Ottawa, Ontario
K1A 0N4

Le mardi 8 novembre 2022

INTERNATIONAL REPORTING INC.

<https://www.transcription.tc/>

(800)899-0006

II Appearances / Comparutions

Avocats en chef de la Commission	Me Shantona Chaudhury Me Jeffrey Leon
Avocats séniors de la Commission	Me Frank Au Me Erin Dann Me Gabriel Poliquin Me Natalia Rodriguez Me Daniel Sheppard
Avocats régionaux de la Commission	Me Mona Duckett Me Sacha Paul Me Maia Tsurumi
Avocats de la Commission	Me Stephen Armstrong Me Misha Boutilier Me Eric Brousseau Me Sajeda Hedaraly Me Alexandra Heine Me Nusra Khan Me Étienne Lacombe Me John Mather Me Allison McMahan Me Jean-Simon Schoenholz Me Dahlia Shuhaibar Me Guillaume Sirois-Gingras
Directrice exécutive de la Commission	Mme Hélène Laurendeau

III

Appearances / Comparutions

Gouvernement du Canada	Me Robert MacKinnon Me Donnaree Nygard Me Brendan van Niejenhuis Me Andrea Gonsalves Me Andrew Gibbs Me Caroline Laverdière Me Stephen Aylward
Gouvernement de la Saskatchewan	Me P. Mitch McAdam, K.C. Me Michael J. Morris, K.C.
Gouvernement du Manitoba	Me Denis Guenette Me Coral Lang
Gouvernement de l'Alberta	Me Mandy England Me Stephanie Bowes Me Hana Laura Yamamoto Me Peter Buijs Me Shaheer Meenai
Ville d'Ottawa	Me Anne Tardif Me Alyssa Tomkins Me Daniel Chomski
Ville de Windsor	Me Jennifer L. King Me Michael Finley Me Graham Reeder

IV

Appearances / Comparutions

M. Peter Sloly	Me Tom Curry Me Rebecca Jones Me Nikolas De Stefano
Service de police d'Ottawa	Me David Migicovsky Me Jessica Barrow
Police provinciale de l'Ontario	Me Christopher Diana Me Jinan Kubursi
Service de police de Windsor	Me Thomas McRae Me Bryce Chandler Me Heather Paterson
Fédération de la police nationale	Me Nini Jones Me Lauren Pearce Me Jen Del Riccio
Association canadienne des chefs de police	Me Aviva Rotenberg
CLA/CCCDL/CAD	Me Greg DelBigio Me Colleen McKeown
Union des chefs indiens de la Colombie-Britannique	Me Cheyenne Arnold-Cunningham Me Meagan Berlin Me Mary Ellen Turpel-Lafond
Association de National Crowdfunding & Fintech	Me Jason Beitchman

V

Appearances / Comparutions

Fondation de la Constitution
canadienne et le Professeur Alford

Me Sujit Choudhry

Me Janani Shanmuganathan
Prof. Ryan Alford

Coalition des résidents d'Ottawa et
entreprises

Me Paul Champ
Me Emilie Taman
Me Christine Johnson

The Democracy Fund, Citizens for
Freedom, Coalition JCCF

Me Rob Kittredge
Me Antoine D'Ailly
Me Alan Honner
Me Dan Santoro
Me Hatim Kheir
Me James Manson

Association canadienne des libertés
civiles

Me Cara Zwibel
Me Ewa Krajewska

Les organisateurs du convoi

Me Brendan Miller
Me Bath-Sheba Van den Berg

Bureau d'assurance du Canada

Me Mario Fiorino

VI
Table of Content / Table des matières

	PAGE
<u>SURINT. DANA EARLEY, Assermenté</u>	1
Interrogatoire en chef par Me Frank Au	1
Interrogatoire en chef par Me Sajeda Hedaraly	51
Contre-interrogatoire par Me Andrea Gonsalves	67
Contre-interrogatoire par Me Alan Honner	79
Contre-interrogatoire par Me Jennifer King	87
Contre-interrogatoire par Me Tom Curry	91
Contre-interrogatoire par Me Thomas McRae	111
Contre-interrogatoire par Me Jessica Barrow	112
<u>M. PAUL LESCHIED, Assermenté</u>	115
Déclaration par Me Lani Rouillard	115
Interrogatoire en chef par Me Allison McMahan	116
Contre-interrogatoire par Me Cynthia Lau	144
Contre-interrogatoire par Me Thomas McRae	155
Contre-interrogatoire par Me Lani Rouillard	163
<u>CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS, Assermenté</u>	179
Déclaration par Me Martin Rejman	179
Interrogatoire en chef par Me Alexandra Heine	179
Contre-interrogatoire par Me Stephanie Bowes	219
Contre-interrogatoire par Me Ryann Atkins	230
Contre-interrogatoire par Me Martin Rejman	241
Ré-interrogatoire par Me Alexandra Heine	249

Ottawa, Ontario

--- L'audience débute le mardi 8 novembre, 2022 à 9h30

LA GREFFIÈRE : Order. À l'ordre. The Public Order Emergency Commission is now in session. La Commission sur l'état d'urgence est maintenant ouverte.

COMMISSAIRE ROULEAU : Good morning. Bonjour. Une autre merveilleuse journée à Ottawa. Alors nous avons un autre témoin ?

Me FRANK AU : Effectivement. Frank Au, pour la Commission, et le prochain témoin est la surintendante Dana Earley de la PPO.

(COURTE PAUSE)

LA GREFFIÈRE : Surintendante Earley, voulez-vous jurer sur un document religieux ou faire une affirmation ? (la réponse est inaudible)

LA GREFFIÈRE : Pour l'enregistrement, votre nom au complet, s'il vous plait.

SURINT. DANA EARLEY : Dana Earley. D-A-N-A, E-A-R-L-E-Y.

LA GREFFIÈRE : Vous jurez que le témoignage que vous allez donner à la Commission sera la vérité toute la vérité et rien d'autre que la vérité, que Dieu vous soit en aide ?

SURINT. DANA EARLEY : Oui, je le jure.

--- SURINT. DANA EARLEY, Assermentée :

LA GREFFIÈRE : Merci.

--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me FRANK AU :

Me FRANK AU : Bonjour Surintendante Earley.

SURINT. DANA EARLEY : Bonjour.

1 Me FRANK AU : Ça me fait plaisir de vous revoir.

2 SURINT. DANA EARLEY : Pareillement.

3 Me FRANK AU : Vous avez eu une entrevue le
4 9 septembre avec moi et mes collègues.

5 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

6 Me FRANK AU : Et un résumé de l'entrevue a été
7 préparé par la suite. Et j'ai bien compris que vous avez lu ce
8 résumé et vous voulez y apporter des corrections.

9 Alors on va l'afficher. C'est WTS00000022.

10 (COURTE PAUSE)

11 Me FRANK AU : À la page 13. Alors il y a deux
12 corrections à apporter sur cette page, et la première correction
13 c'est le premier paragraphe, n'est-ce pas ?

14 SURINT. DANA EARLEY : Non, en fait, c'est
15 uniquement le troisième paragraphe, par rapport à la prise de
16 décision.

17 Je voulais que ce soit clair que les dernières
18 décisions par rapport au plan des opérations étaient les
19 miennes.

20 Me FRANK AU : Alors le paragraphe qui commence
21 par « suite à cet appel... ».

22 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

23 Me FRANK AU : Alors, dites-nous ce que vous
24 voulez changer.

25 SURINT. DANA EARLEY : Il y a une phrase qui
26 dit que les instructions venaient du commissaire Carrique et le
27 sous-commissaire Harkins. Et ce n'est pas exact, la décision
28 était la mienne.

1 **Me FRANK AU** : Donc la phrase qui commence par :
2 « Elle nous avait affirmé que le changement d'instruction venait
3 du commissaire Carrique et le sous-commissaire Harkins. »

4 Devraient être enlevée, est-ce exact ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

6 **Me FRANK AU** : Et donc la première phrase :

7 « Suite à cet appel à 7h06 p.m.,
8 Surintendante Earley a avisé sa table
9 de commandement de procéder. »

10 Et là vous voulez changer pour :

11 « Qu'elle avait décidé qu'ils allaient
12 procéder. »

13 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est bien ça.

14 **Me FRANK AU** : Alors je croyais qu'il y avait un
15 autre changement au premier paragraphe.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

17 **Me FRANK AU** : D'accord. Autre correction ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

19 **Me FRANK AU** : D'accord, les corrections seront
20 apportées et ce sera déposé en preuve.

21 Vous êtes un surintendant avec la police
22 provinciale de l'Ontario.

23 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est bien ça.

24 **Me FRANK AU** : Et vous êtes avec la PPO depuis
25 quand ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça fait 28 ans maintenant.

27 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez commencé votre
28 carrière avec la PPO ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

2 **Me FRANK AU** : Et en janvier, lorsque les
3 événements du Convoi ont commencés, vous étiez commandeur
4 stratégique pour la région de l'ouest.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

6 **Me FRANK AU** : Et ça couvre quelle région ?

7 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est Collingwood jusqu'à
8 Windsor. Toutes les municipalités dans cette région, qui n'ont
9 pas leur propre service de police. Et donc, c'est la
10 responsabilité de la région de l'ouest de la PPO.

11 **Me FRANK AU** : Et combien de surintendants pour
12 cette région ?

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y en a trois.

14 **Me FRANK AU** : Qui sont les deux autres ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : À l'époque surintendant
16 Frankie Campisi et surintendante Lisa Darling.

17 **Me FRANK AU** : Et vous trois vous vous rapportez à
18 un surintendant en chef ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est ça.

20 **Me FRANK AU** : Et c'était qui en janvier ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est le chef surintendant
22 Dwight Thib.

23 **Me FRANK AU** : Et à titre de surintendant de cette
24 région, quelles étaient vos responsabilités en janvier ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Une partie de mes
26 responsabilités, j'appuie quatre des treize détachements dans la
27 région de l'ouest, et aussi l'inspecteur, et aussi je prends le
28 commandement stratégique.

1 **Me FRANK AU** : Et à l'époque, étiez-vous à
2 London ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me FRANK AU** : Le 9 février, on vous a donné un
5 nouveau rôle lorsque M. Harkins vous a nommé commandant
6 d'incident critique.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. J'ai reçu un appel de
8 Harkins la nuit du 9 février.

9 **Me FRANK AU** : Et chef adjoint Crowley nous a dit
10 que vous avez établi un commandement unifié avec le SPW qui a
11 fait en sorte qu'il y a eu une résolution à l'événement sur le
12 barrage à Windsor.

13 Maintenant, j'aimerais parler de votre
14 expérience. Qu'est-ce qui a fait en sorte que vous aviez toutes
15 les compétences requises pour assumer ces rôles ?

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Alors pour le système de
17 commandement critique, je suis une négociatrice de crise, j'ai
18 fait ça pendant 13 ans. Et ces négociateurs sont utilisés lors
19 des interventions. Je suis un commandant de l'incident depuis
20 2012, et en 2017, j'ai été formé pour devenir commandant
21 d'événement critique.

22 **Me FRANK AU** : Et par rapport à la formation que
23 vous avez eue.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Le commandant d'incident
25 critique, c'est un cours de quatre semaines, où on reçoit de la
26 formation en lien à des incidents plus larges, comment les
27 gérer, la communication, l'exécution, les options. Il y a des
28 présentations d'experts.

1 **Me FRANK AU** : Je vais vous demander de ralentir
2 s'il vous plait, pour les interprètes.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien sûr, désolé. Alors des
4 experts qui comprend des négociateurs de crise, une équipe de
5 réponse d'urgence, notre unité tactique de sauvetage, notre
6 unité canine, toutes les options qui seraient utilisées lors
7 d'un incident critique.

8 **Me FRANK AU** : Et quelles institutions offrent ces
9 cours ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est offert par la PPO.

11 **Me FRANK AU** : Et vous avez complété quand ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : En 2017.

13 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'il y avait des niveaux
14 différents pour les commandants d'incidents critiques ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Avec la PPO, c'est à peu
16 près le plus haut niveau.

17 **Me FRANK AU** : Et je comprends que vous avez
18 rencontré des collègues avec qui vous avez travaillé lorsque
19 vous avez été déployée à Windsor.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'est correct. J'ai
21 pris ce cours-là avec chef intérimaire Jason Bellaire de la
22 police de Windsor.

23 **Me FRANK AU** : Vous aviez une formation de
24 *leadership* tout dernièrement, parlez-nous-en.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai eu le privilège de
26 compléter le cours de « *Canadian Police College Executive*
27 *leadership in Policing* », qui est un cours d'un an. Et j'ai
28 aussi terminé le cours de « *Rotman leadership* » à l'automne

1 2021.

2 **Me FRANK AU** : Et vous avez rencontré un autre
3 collègue qui allait travailler au Commandement des incidents de
4 Windsor, exact ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

6 **Me FRANK AU** : Qui était-ce ?

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Inspecteur Karel DeGraaf,
8 et nous avons fait le cours Rotman ensemble.

9 **Me FRANK AU** : N'est-il pas vrai que vous avez
10 suivi ces cours, vous avez une expérience comme commandant
11 d'incident critique, vous avez aussi donné des cours ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. J'ai fait des
13 débriefages sur différents appels du cours de commandement
14 d'incidents et du cours de commandement d'incidents critiques.

15 **Me FRANK AU** : On nous a parlé de deux cadres que
16 vous avez suivis pour Windsor. Dont le cadre de la PPO pour la
17 préparation pour des incidents autochtones ou incidents
18 critique. Pouvez-vous nous donner un survol de ce cadre-là ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça met l'accent sur la
20 communication et une réponse à trois niveaux, comme un escabeau
21 si vous voulez. Et on explore plusieurs options durant
22 l'incident pour voir quelle solution serait la meilleure pour
23 résoudre la situation.

24 Une partie importante de cette politique, ce sont
25 bien sûr les communications et aussi l'introduction de notre
26 équipe de liaison policière.

27 **Me FRANK AU** : Bien, on va y revenir. Et l'autre
28 cadre, c'est l'Association canadienne des chefs de police. Et

1 vous avez mentionné lors de l'entrevue que c'était cohérent avec
2 la politique de la PPO.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact. Ça met l'accent sur
4 les communications et les réponses à trois niveaux, tout
5 dépendant de la situation.

6 **Me FRANK AU** : Alors vous connaissiez les deux
7 cadres lorsque vous avez pris le rôle de commandante d'incident
8 critique.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Avant d'en arriver là, au mois de
11 février, on va parler de votre rôle comme commandant stratégique
12 pour la région de l'ouest au mois de janvier. Alors à ce moment-
13 là, vous travailliez toujours à partir de London.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me FRANK AU** : Vous avez parlé de vos
16 responsabilités en tant que commandant stratégique, mais quelles
17 étaient vos applications précises par rapport à ce Convoi et ses
18 manifestants qui passaient de l'ouest ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : À l'époque, on a eu
20 beaucoup de circulation ralentie et de manifestations dans nos
21 municipalités, et je surveillais les événements, j'étais là avec
22 les inspecteurs et chaque commandant de détachement pour
23 m'assurer qu'on avait les ressources appropriées pour bien
24 contrôler les manifestations et les circulations au ralenti.

25 **Me FRANK AU** : Dans son témoignage, le commissaire
26 Carrique a mentionné, il nous a parlé d'un barrage sur
27 l'autoroute 402 vers le 6 février, vous connaissez cet
28 incident ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, j'étais impliquée dans
2 cet incident.

3 Le 6 février, qui est un dimanche, nous avons su
4 que les manifestants avaient bloqué le pont Blue Water, et notre
5 équipe de liaison et nos membres de la première ligne ont été
6 déployé à la région. Et l'équipe de liaison a pu avoir une
7 relation et dialoguer avec les manifestants. Et il y a eu
8 plusieurs camions qui ne pouvaient pas passer la frontière à ce
9 moment-là et un, et c'était un ami d'un des manifestants, et un
10 des camionneurs, et je crois qu'il avait du bétail ou des
11 animaux, mais qui devait se trouver quelque part un moment
12 donné.

13 Alors il y a eu liaison avec le camionneur qui
14 était pris et avec les manifestants pour ouvrir le pont. Alors
15 ça, c'était une réussite, le pont a été réouvert. Nous avons
16 appris au même moment que ce groupe, ou un groupe semblable
17 prévoyait faire une circulation au ralenti sur la 402 cette
18 semaine. Alors nous avons dialogué avec les organisateurs du
19 « *slow roll* » et tenté d'avoir l'information maximale pour avoir
20 les bonnes ressources en place.

21 **Me FRANK AU** : Quant à l'incident sur le pont Blue
22 Water, ça vous a pris combien de temps pour résoudre cet
23 événement ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Il faudrait que je consulte
25 mes notes, mais je sais que c'était peut-être deux heures. Deux
26 à trois heures.

27 **Me FRANK AU** : Alors relativement court.

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 Me FRANK AU : Et l'autoroute 402 mène à Sarnia ?

2 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

3 Me FRANK AU : Et ça fait partie des compétences
4 de la PPO ?

5 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

6 Me FRANK AU : Vous avez parlé d'autres événements
7 de circulation au ralenti, chef adjoint Crowley aussi nous en a
8 parlé. Quelles autres manifestations ont eu lieu, de ce genre ?

9 SURINT. DANA EARLEY : Si je me rappelle bien, je
10 crois que chaque municipalité avait une circulation ralentie,
11 mais un en particulier, c'était le comté d'Essex, le comté
12 Norfolk, le comté Brant, le comté South Bruce, le comté Huron,
13 il y en avait pas mal.

14 Me FRANK AU : Et comme commandant stratégique à
15 l'époque, responsable de ces événements, quelles mesures avez-
16 vous prises pour préparer ou pour éviter une intensification des
17 événements ?

18 SURINT. DANA EARLEY : Chaque événement était
19 affecté au commandant de détachement. Et donc il y avait un
20 commandant d'incident qui allait surveiller l'événement, qui
21 était là. Et on travaillait avec notre équipe de liaison pour
22 tenter d'avoir de l'information de la part des manifestants, et
23 au niveau régional on s'assurait qu'ils avaient les ressources
24 nécessaires.

25 Me FRANK AU : Avez-vous reçu les rapports
26 Hendon ?

27 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

28 Me FRANK AU : Les avez-vous lus de façon

1 régulière ?

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, mais je me concentrais
3 sur les régions qui touchaient nos municipalités.

4 **Me FRANK AU** : Maintenant, on a su hier qu'à
5 Windsor il y avait un rapport Hendon le 4 février, qui parlait
6 précisément du barrage possible. C'est le document OPP00000825.

7 (COURTE PAUSE)

8 **Me FRANK AU** : La page 6. La deuxième puce :
9 « Des camionneurs commerciaux et leurs
10 partisans pour faire des circulations
11 au ralenti près du pont Ambassadeur
12 pendant les trois prochains jours et
13 pourraient peut-être essayer de le
14 bloquer. »

15 Alors comparé aux autres rapports, ça semble être
16 un avertissement plus précis, qui traite particulièrement du
17 pont et ça donne une date. Vous rappelez-vous avoir reçu ce
18 rapport ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

20 **Me FRANK AU** : Quelles actions étaient prises par
21 la PPO pour atténuer ce risque ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Je peux vous parler du
23 7 février, c'est à ce moment-là que j'ai appris par le biais du
24 surintendant Crowley que le pont avait été bloqué. J'ai reçu un
25 courriel de sa part. Par la suite, j'ai eu une conversation avec
26 lui et je lui ai demandé ce dont il avait besoin et à l'époque,
27 il voulait de l'information sur ce qui était disponible, et je
28 lui ai dit « tout ce dont vous avez besoin. »

1 **Me FRANK AU** : Je crois savoir à quoi vous faites
2 référence. Mais avant de se rendre au 7 février, je crois qu'il
3 y avait un autre courriel plus tôt et vous étiez en copie
4 conforme. Alors on va consulter celui-là, je crois que c'est en
5 date du 4 février. WPS000001880.

6 Alors pour vous situer, je crois que c'est un
7 courriel du surintendant-chef Thib à M. Crowley, et vous êtes en
8 « c.c. » Alors vous voyez les titres : « Windsor slow
9 roll/Bridge protest ». Alors vous n'étiez pas la récipiendaire
10 directe, mais vous avez été mis en « c.c. »

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

12 **Me FRANK AU** : Alors dans ce courriel, le chef
13 Thib dit :

14 « Si des renseignements sont reçus,
15 animés par des manifestants qui veulent
16 bloquer le pont, n'hésitez pas à nous
17 contacter pour des systèmes
18 conjointes. »

19 Et vous étiez en copie conforme parce que c'est
20 vous qui surveillait l'équipe d'intervention d'urgence. Alors
21 quelles étaient vos responsabilités pour cette surveillance sur
22 les équipes de risques ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : En tant que commandant
24 stratégique, c'est ce que je fais, alors m'assurer qu'ils ont
25 les bonnes ressources, que les formations sont à jour. Et je
26 travaille avec le directeur de l'équipe pour m'assurer qu'ils
27 ont ce dont ils ont besoin.

28 **Me FRANK AU** : Alors on dirait qu'ici que la PPO

1 voulait attendre pour voir ce qui allait se passer, est-ce que
2 c'est juste ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, on voulait voir quels
4 étaient les besoins de Windsor. Et dans ce courriel, le chef
5 adjoint Crowley, on lui a donné mon nom à cause de mon rôle
6 comme commandant stratégique.

7 **Me FRANK AU** : Et en plus d'attendre pour une
8 nouvelle demande de Windsor, selon vous, est-ce que la PPO
9 pouvait prendre l'initiative pour atténuer les risques avant que
10 le blocage ne se concrétise ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas que je sache.

12 **Me FRANK AU** : Très bien. Donc revenons au
13 7 février. Vous avez mentionné un courriel du chef Crowley, mais
14 je pense que si c'est du même courriel qu'il s'agit, en fait la
15 date c'est 8 février. Donc WPS000000374.

16 (COURTE PAUSE)

17 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'est le courriel auquel
18 vous songiez ou alors y en aurait-il un autre ?

19 (COURTE PAUSE)

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y en avait un auparavant
21 et on a eu une conversation aussi.

22 **Me FRANK AU** : Bon, et bien cet échange préalable,
23 de quoi s'agissait-il ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien, on a confirmé qu'il y
25 avait blocage au pont et il voulait savoir quelles étaient les
26 ressources disponibles. On a eu une discussion, par conséquent
27 j'ai voulu confirmer si effectivement il demandait des
28 ressources ou s'il voulait tout simplement avoir une idée des

1 options disponibles. Alors j'ai appris que ce qu'il voulait
2 c'était savoir quelles étaient les options, quelles étaient les
3 possibilités et à ce moment-là, nous avons décidé conjointement
4 d'envoyer un membre de l'équipe de liaison provinciale à
5 Windsor, pour voir ce qu'il en était.

6 **Me FRANK AU** : Et c'est un suivi ce courriel, à
7 cet échange préalable ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

9 **Me FRANK AU** : Donc quand il vous demande :
10 « Et je sais que vous êtes très
11 éparpillée et si on doit envoyer des
12 ressources, quelles seraient les
13 disponibilités ? »

14 Il pose la question sur des ressources
15 éventuelles fournies par le PPO.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Il regarde quelles
17 étaient les options.

18 **Me FRANK AU** : Et vous avez dit que vous avez
19 détaché quelqu'un de l'équipe de liaison à Windsor, c'était
20 avant ou après le courriel ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Je pense qu'ils sont partis
22 ce jour-là, parce que le courriel est daté de 2h le matin, alors
23 je l'ai lu en me réveillant.

24 **Me FRANK AU** : Donc, c'est en réponse à cette
25 demande qu'on a envoyé deux membres de l'équipe de liaison. Et
26 pour le POU ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Il a confirmé qu'il voulait
28 savoir quelles étaient les options, nous en avons discuté par

1 conséquent.

2 **Me FRANK AU** : Nous sommes maintenant le
3 8 février. Hier, on nous a dit que la chef Mizuno a envoyé une
4 lettre le 9 février à la ministre Jones. Pas besoin, je pense,
5 de vérifier le contenu de ce document, mais dans cette lettre,
6 la chef Mizuno a demandé au moins 100 agents. Est-ce que ça a
7 précédé ou suivi votre nomination comme commandant d'incident
8 critique ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai été nommée le soir du
10 9.

11 **Me FRANK AU** : Donc c'est probablement avant.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me FRANK AU** : On a vu aussi que le 9 février, des
14 documents avaient été préparés par le sous-chef Crowley. Mais
15 avant de parler de ces documents, j'aimerais revenir sur ce que
16 vous avez dit en entrevue au sujet des liens entre les demandes
17 de ressources et la planification. Donc à la page 9 de votre
18 déclaration, s'il vous plait.

19 **M. CLERK** : Est-ce que vous pourriez me donner la
20 cote pour ce document ?

21 **Me FRANK AU** : Oui, WPS00000022. Et je vais
22 revenir à ce résumé assez fréquemment, alors gardez cela à
23 l'esprit s'il vous plait. Monsieur le greffier.

24 À la page 9, donc. Vous voyez « Rapport entre les
25 demandes de ressources et la planification. » Vous nous avez
26 alors dit que :

27 « ...quand vous avez assumé le
28 commandement le 9 février, le service

1 de police de Windsor n'était pas au
2 courant des nombres précis et du type
3 d'intervention dont on aurait besoin
4 sur le terrain. Et que ce qui se
5 passait nous obligeait donc à avoir des
6 forces supplémentaires. La PPO a
7 envoyé, dans la mesure du possible,
8 autant d'agents qu'on pouvait le faire
9 et le surintendant Earley est arrivé à
10 Windsor le matin du 10 février. Elle
11 put développer un plan et en arriver à
12 des chiffres plus précis quant aux
13 ressources demandées pour s'assurer que
14 la police avait des options pour faire
15 face aux imprévus. »

16 Maintenant, regardons ce qui a été préparé par M.
17 Crowley et quand vous parlez d'absence de certaines données.
18 Donc WPS000000610.

19 Le sous-chef Crowley nous a dit hier que ça avait
20 été préparé par lui, le 9 quand Windsor a demandé une centaine
21 d'agents. Faites dérouler le document. Donc on parle de poste de
22 travail différent, et ainsi de suite. Et puis là on parle de la
23 situation qui prévalait à ce moment-là.

24 Est-ce que c'est le juste reflet de votre
25 compréhension de la nature de la demande qui a été envoyée le
26 9 février ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne sais pas si je
28 comprends bien ce que vous posez comme question, mais c'était le

1 reflet de la situation de ce qu'on semblait demander à l'époque,
2 et quand je suis arrivée et qu'on a pu évaluer l'ensemble de la
3 situation ensemble, c'est à ce moment-là qu'on a commencé à voir
4 quels étaient les plans et les options disponibles, et par
5 conséquent les ressources nécessaires.

6 **Me FRANK AU** : Mais ce genre de demande, est-ce
7 que c'est différent, « de quoi a-t-on besoin en pareille
8 circonstances », du genre de demandes que vous auriez faites aux
9 autres services policiers une fois que vous êtes arrivée sur
10 place et que vous avez commencé à élaborer votre plan.

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Cette demande que vous avez
12 affichée à l'instant concerne les gens sur le terrain. Donc le
13 POU, ce serait un ajout, si on veut comparer les deux. Mais
14 quand le commandement unifié a été créé, on avait une mission,
15 c'était de rouvrir le pont à la circulation normale avec des
16 agents et bien sûr, la sécurité publique était la priorité. Donc
17 on a commencé à élaborer des plans et il y avait une option POU.

18 **Me FRANK AU** : Toujours dans votre résumé
19 d'entrevue, à la même page, vous voyez la dernière phrase de ce
20 paragraphe.

21 « Elle a expliqué que le développement
22 d'un plan visait à s'assurer que le
23 déploiement des ressources aurait un
24 impact et qu'on réglerait le problème
25 du blocage. »

26 Pourquoi est-ce que c'était essentiel, un plan
27 d'intervention ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Il faut être en mesure

1 d'expliquer les attentes. Le rôle des agents, pourquoi sont-ils
2 là et quelles sont les tâches qui vont leur être confiées, or
3 sans un plan et sans une mission, sans objectifs à atteindre, ça
4 devient très difficile.

5 **Me FRANK AU** : Donc, ce sont les étapes, les
6 premières étapes avant de devenir commandant d'incident
7 critique, et le 9 février justement, vous avez reçu un appel du
8 sous commissaire Harkins, qui vous a nommée à ce poste de
9 commandant d'incident critique. Parlez-nous de cet appel.

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, j'ai reçu cet appel et
11 on m'a demandé si je pouvais venir en aide à Windsor, et qu'à ce
12 moment-là, je serais commandant d'incident critique sur place.
13 Et c'était bien sûr un cas urgent, et je recevrais les
14 ressources dont j'aurais besoin. Il m'a dit dans un appel
15 conférence qui se tiendrait sous peu que ce serait confirmé.

16 **Me FRANK AU** : Donc c'est une demande urgente qui
17 vous a été présentée. Et pour comprendre le rôle de ce type de
18 commandant, dans des témoignages précédents, on nous a parlé des
19 paliers de commandement dans la chaîne de commandement.
20 Commandement stratégique, commandement opérationnel et
21 commandement technique. Vous, vous étiez commandante stratégique
22 avant d'être nommée à ce poste, or quand on parle d'un
23 commandant d'incident critique, ça se situe au niveau critique
24 ou opérationnel ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Au niveau opérationnel, et
26 on est affecté en cas d'incident bien précis.

27 **Me FRANK AU** : Et le but de cette nomination comme
28 commandant, bien je vais parler du commandant opérationnel,

1 quelle était la mission ?

2 **SURINT. DANA EARLEY** : LA mission, c'était de
3 permettre à la circulation de reprendre sur le pont entre le
4 Canada et les États-Unis. Et il fallait assurer la sécurité du
5 public et des agents bien sûr ce faisant.

6 **Me FRANK AU** : Donc vous étiez à Windsor le
7 lendemain, mais le 9, vous étiez toujours à London. À quelle
8 heure avez-vous reçu cet appel du sous-chef Harkins ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Il était peut-être 19h30,
10 ou 20h et j'ai été en téléconférence jusqu'aux petites heures du
11 matin.

12 **Me FRANK AU** : Donc vous avez dû faire d'autres
13 appels. Parlez-nous des appels que vous avez faits à ce moment-
14 là.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Tout d'abord, j'ai appelé
16 mon chef dans la région ouest pour le mettre au courant et il
17 était déjà au courant, parce que le sous-commissaire avait
18 communiqué avec lui. J'ai aussi eu un appel avec les dirigeants
19 des équipes POU.

20 **Me FRANK AU** : Quels sont les centres POU ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien, étant donné qu'il y
22 avait des équipes POU dans divers services, et on parlait d'un
23 déploiement de partout en province pour venir nous aider.

24 **Me FRANK AU** : Vous parlez de services, ce sont de
25 détachements de la PPO ou alors des policiers de services
26 municipaux ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Les deux.

28 **Me FRANK AU** : Et combien y a-t-il d'unités en

1 Ontario ?

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Écoutez, je ne peux pas
3 vous dire avec qui j'ai parlé lors de ces appels, mais en ce qui
4 concerne notre équipe, il y avait Hamilton en tout cas, et
5 Waterloo, ainsi que London et la GRC.

6 **Me FRANK AU** : Donc vous avez fait un appel à ces
7 unités dans des municipalités dès ce soir-là ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Le sous-commissaire
9 m'avait indiqué que les appels étaient déjà préparés et que je
10 me joindrais à ces appels conférences, où on les informerait que
11 je serais la commandante de l'incident critique et que je me
12 rendrais à Windsor.

13 **Me FRANK AU** : Et à propos de la disponibilité de
14 ces POU, qu'est-ce que vous avez appris ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : On a discuté des nombres
16 disponibles et de l'incident en ce qui concerne, par exemple la
17 date, l'heure d'arrivée, qui pouvait participer à la
18 planification, Etc. La conversation a porté là-dessus.

19 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'on vous a demandé... est-ce
20 que vous avez demandé de déployer ces unités ce soir-là ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

22 **Me FRANK AU** : Et qu'est-ce que vous avez
23 demandé ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai demandé qu'on
25 identifie pour chaque équipe un chef d'équipe et un
26 planificateur, et j'ai dit : « Envoyez-moi ces gens pour la
27 planification à Windsor le lendemain. »

28 **Me FRANK AU** : Donc, vous n'aviez pas tous ces

1 gens sur place déjà ?

2 Revenons en arrière en ce qui concerne la
3 nécessité de planifier pour bien demander les ressources dont on
4 aurait besoin. Qu'est-ce que vous demandez à ce moment-là et à
5 quoi pouvait-on s'attendre ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien il fallait devenir
7 très familier, être au courant des détails, de l'incident et
8 ensuite élaborer un plan.

9 **Me FRANK AU** : Et les chiffres ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Je devais savoir combien
11 étaient disponibles, mais il fallait savoir de quoi il retourne
12 dans le plan avant de déterminer le nombre d'agents.

13 **Me FRANK AU** : Vous dites avoir parlé au chef,
14 c'est le chef Thib ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

16 **Me FRANK AU** : Donc, vous avez participé à ces
17 appels conférence au sujet de la disponibilité des POU, mais qui
18 d'autre avez-vous appelé ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y avait eu des appels
20 conférences avec les chefs et avec les responsables des
21 opérations POU.

22 **Me FRANK AU** : Et avec Windsor ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, j'ai parlé avec
24 Crowley.

25 **Me FRANK AU** : Et qu'avez-vous dit ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Il a parlé de ce qui se
27 passait sur le terrain et il m'a mis au courant des situations
28 importantes. On a parlé de logistique, quand j'allais arriver,

1 Etc. J'ai donné un aperçu des appels auxquels j'avais participé
2 en ce qui concerne par exemple, la disponibilité des POU.

3 **Me FRANK AU** : Maintenant un autre document de la
4 PPO, alors OPP00004540. Et je crois comprendre que la dernière
5 chose que vous avez faite vers 11h59 ce soir-là, c'est d'envoyer
6 un courriel à vos supérieurs, pour résumer la situation à
7 Windsor d'après ce que vous aviez appris.

8 Donc page 14, on déroule. Donc 9 février... 23h58,
9 deux minutes avant minuit. Un courriel à Harkins et DiMarco,
10 mais qui est DiMarco ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est le sous-commissaire
12 DiMarco.

13 **Me FRANK AU** : Combien y a-t-il de sous
14 commissaires ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y en a trois et il y a
16 un commandant provincial aussi.

17 **Me FRANK AU** : Donc, un courriel est envoyé à ces
18 deux sous-chefs et vous résumez la situation comme on vous l'a
19 expliqué. Donc, il y a beaucoup de points mentionnés et c'est la
20 situation. Qu'est-ce que vous aviez appris au sujet de la
21 situation sur le terrain à Windsor ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : De toute évidence, les
23 chiffres, en ce qui concerne par exemple les participants, le
24 nombre de véhicules, le type de véhicules en cause. J'en ai
25 appris aussi au sujet de la zone, la superficie, l'endroit exact
26 dans la ville où cela se déroulait. Il y a eu aussi une
27 arrestation dont on m'a parlé. Une personne qui s'était jointe à
28 la foule et qui avait sauté la chaîne de trottoir et on l'a

1 accusé de conduite dangereuse. La foule s'est agitée quand
2 l'arrestation a eu lieu, on a profité de l'occasion pour,
3 justement, étendre la zone où on était.

4 Et le sous-chef Crowley m'a appris aussi que la
5 foule était désorganisée, chaotique, c'était difficile de savoir
6 exactement ce qu'on voulait dans ce groupe et de négocier avec
7 qui que ce soit dans ce groupe.

8 On m'a appris aussi qu'il y avait eu aussi des
9 véhicules et des camions de transport sur le pont, mais tout
10 avait été enlevé à ce moment-là. Par conséquent, j'ai demandé au
11 sergent Smith, qui était le plus proche comme commandant
12 d'incident, d'assumer la responsabilité au poste de commandement
13 pendant la soirée. Et j'ai demandé de mettre en œuvre les
14 rapports, c'était un gabarit, donc on les a présentés au poste
15 de commandement, et j'ai demandé que cela me soit acheminé
16 toutes les deux heures jusqu'à ce que je sois sur place, et ça
17 s'est poursuivi par la suite.

18 **Me FRANK AU** : C'est ce que vous avez fait ce
19 premier soir ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

21 **Me FRANK AU** : Maintenant à la page 3 de votre
22 déclaration, si vous le voulez bien. Vous nous avez parlé de ce
23 courriel et vers la fin du paragraphe, vous dites :

24 « Le surintendant Hurley croyait
25 néanmoins qu'une solution policière
26 pour cette manifestation était
27 possible. »

28 Qu'est-ce que vous entendiez par là ? Qu'est-ce

1 que vous entendez par « une solution axée sur les policiers. »

2 **SURINT. DANA EARLEY** : J'espérais que des
3 négociations pourraient se produire et qu'on pourrait avoir des
4 rapports positifs avec les manifestants grâce à l'équipe
5 provinciale de liaison.

6 **Me FRANK AU** : Et c'était éclairé par les deux
7 cadres dont vous nous avez parlé, cette démarche ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

9 **Me FRANK AU** : Avant de passer au lendemain, un
10 peu plus tôt le même jour, c'est-à-dire avant que vous ne
11 receviez l'appel du sous-chef Harkins, vous nous avez dit que
12 vous aviez regardé une conférence de presse le matin et le maire
13 Dilkens, le maire de Windsor, a demandé des ressources, sans
14 préciser de chiffres. Vous vous en souvenez ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne me souviens pas
16 d'avoir regardé cette conférence de presse, mais je sais qu'une
17 demande avait été formulée.

18 **Me FRANK AU** : Et vous avez parlé de votre
19 perspective à vous pendant l'entrevue, en ce qui concerne une
20 annonce publique de cette nature. Dites-nous donc de quoi il
21 s'agissait.

22 **SURINT. DANA EARLEY** : En ce qui touche des
23 nombres précis pour faire face à l'incident ?

24 **Me FRANK AU** : Non, l'annonce publique. Il me
25 semble que dans certains témoignages, on nous a dit que ce sont
26 entre les chefs que les demandes transitent, d'un chef de police
27 à l'autre. Ce n'est pas quelque chose de typique qu'un
28 politicien, qu'un membre de la classe politique, fasse une

1 demande de ce genre en public. Et vous nous aviez parlé de ce
2 phénomène, alors je me demandais si vous pouviez nous en
3 reparler.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Dans mon expérience, quand
5 un service municipal a besoin de notre aide, la demande doit
6 passer de notre chef à notre commissaire. Et l'équipe de
7 commandement examine la demande et va déployer les ressources
8 demandées. Alors quand on entend cette demande venir d'un homme
9 politique, c'était différent, dans mon expérience.

10 **Me FRANK AU** : Et lorsque vous êtes devenue CIC,
11 avez-vous pris des mesures quelconques pour changer l'approche,
12 ou aviez-vous une stratégie médiatique ?

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Je respecte le fait que
14 tout conseil municipal ou maire, ils ont droit d'avoir leur
15 propre conférence de presse, mais j'avais exhorté le service de
16 police de Windsor de travailler avec le bureau du maire pour
17 s'assurer que nos messages seraient cohérents.

18 **Me FRANK AU** : Donc est-ce qu'il y a eu d'autres
19 annonces publiques après ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas à ce que je sache.

21 **Me FRANK AU** : Dans ce cas-ci, l'annonce qui a été
22 faite le 9, n'avait pas précisé un chiffre, le nombre d'agents
23 requis. D'après vous, pensez-vous que le chiffre devrait être
24 public ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Non. À mon avis, non.

26 **Me FRANK AU** : Pourquoi pas ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça compromet la sécurité du
28 public et des policiers en laissant savoir le nombre déjà de

1 policiers qui sont là, et que cette affirmation pourrait peut-
2 être augmenter leur manifestation s'ils savent les tactiques qui
3 vont être utilisées par les policiers qui sont en train de gérer
4 un événement.

5 **Me FRANK AU** : Le 10 février, je comprends que
6 vous avez reçu un appel tôt le matin avec M. Harkins.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact, et M. DiMarco.

8 **Me FRANK AU** : Dites-nous qu'est-ce qui a été dit.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Ils voulaient s'assurer que
10 j'avais commencé à monter une équipe et je leur avais dit que
11 j'étais sur la route, que je me dirigeais vers Windsor et ils
12 m'ont dit que si j'avais besoin de ressources, ces ressources me
13 seraient données.

14 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'on a dit quoi que ce
15 soit, est-ce qu'on a dit que Windsor c'était une priorité ?

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Ils m'ont dit que Windsor
17 était ma priorité et que je devais me concentrer uniquement là-
18 dessus.

19 **Me FRANK AU** : Est-ce qu'ils vous ont dit pourquoi
20 c'était une priorité ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

22 **Me FRANK AU** : On va passer à la page 2 de votre
23 résumé de témoignage. Au troisième paragraphe, à la moitié, ça
24 commence avec : « Durant un appel, le 10 février à 8h30. »

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

26 **Me FRANK AU** : Alors ça dit :

27 « ... les commissaires Harkins et DiMarco
28 ont dit à la Surintendante Earley que

1 Windsor était la priorité et que
2 c'était urgent qu'on résolve le
3 barrage. Surintendante Earley a compris
4 que la résolution était urgente, parce
5 que la fermeture du pont avait un
6 impact économique massif, y compris des
7 congédiements et que la foule
8 augmentait et que les problèmes de
9 sécurité s'intensifiaient. »

10 D'où avez pris cette compréhension ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça faisait partie de la
12 conversation, mais pour l'augmentation du nombre de la foule,
13 les impacts économiques, les risques pour le public et nos
14 agents, c'était ce que j'avais compris de notre téléconférence
15 et mes discussions avec le chef Crowley.

16 **Me FRANK AU** : Donc à 8h30 c'était l'appel et à
17 9h, vous aviez déjà votre énoncé de mission.

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

19 **Me FRANK AU** : On va passer maintenant à la page
20 5, s'il vous plait. Alors ça, c'est extrait de vos notes :
21 « L'OPP et nos partenaires vont garder la paix, mettre en œuvre
22 les lois, établir et maintenir la circulation en respectant les
23 droits des individus selon la *Charte*. Le plus important, c'est
24 la sécurité du public et des agents. »

25 Pourquoi un énoncé de mission est devenu une
26 priorité pour vous ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est l'objectif, c'est le
28 but de chaque membre de l'équipe, sans égard au rang, à

1 l'uniforme, ça, c'est notre but durant l'incident.

2 **Me FRANK AU** : Et cette version de l'énoncé, ceci
3 est demeuré la mission tout le long des événements ?

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

5 **Me FRANK AU** : Je comprends que le plan avait été
6 finalisé en fin de journée le 11, et le plan a été mis en œuvre
7 le 12. Est-ce qu'il s'agissait du même énoncé que vous avez dans
8 ce plan ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Comment avez-vous élaboré ce plan ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était en vue de la
12 situation, c'est là d'où on tire la mission et quel est
13 l'objectif et qu'est-ce qu'on veut résoudre. C'est comme ça
14 qu'on va rédiger un énoncé de mission. Et à titre de CIC,
15 l'importance des énoncés de mission sont discutés.

16 **Me FRANK AU** : Et le respect de la *Charte*, comment
17 alliez-vous respecter le respect de la *Charte* ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Et bien évidemment, ils ont
19 le droit de se rassembler pacifiquement, leur droit à la liberté
20 de parole et on tente de faire ça avec nos équipes de liaisons
21 policières.

22 **Me FRANK AU** : Vous êtes arrivée à Windsor à
23 quelle heure ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Je crois qu'il était 10h
25 environ. Il fallait que j'arrête et que je ramasse mon
26 transcripteur.

27 **Me FRANK AU** : Et le transcripteur faisait quoi,
28 lorsque vous êtes CIC ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Alors le scribe, le
2 transcripteur ou transcriptrice, c'est elle qui prenait toutes
3 mes notes. C'est un rôle très important. Alors elle a saisi la
4 majorité des conversations, les *timings*, les numéros de
5 téléphone des gens, ainsi de suite.

6 **Me FRANK AU** : Alors toutes les notes que nous
7 avons reçues dans les communications de la preuve, ce sont les
8 notes du transcripteur.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

10 **Me FRANK AU** : Vous avez rencontré l'équipe de
11 commandement à Windsor.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me FRANK AU** : Parlez-nous de cette réunion, quel
14 était l'accueil.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai été très bien
16 accueillie à cause des rapports, je connaissais déjà M. Bellaire
17 et l'inspecteur DeGraaf, qui m'ont présenté à d'autres membres
18 de leur poste de commandement. Et j'ai rencontré tout le monde.
19 Très accueillants, ils appréciaient l'appui et l'aide et les
20 ressources que la PPO offrait. Et ils ont bien accueilli
21 l'expérience de notre organisation, quand on parle d'événement
22 majeur prolongé.

23 **Me FRANK AU** : Y a-t-il eu une décision à ce
24 moment, comment le service de police de Windsor et la PPO
25 travailleraient ensemble.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Dès le départ c'était un
27 commandement unifié. Ils ont respecté le fait que j'aurais la
28 décision finale à cause des ressources qu'on fournissait. Et

1 ceci avant d'être décidé, il y avait toujours une conversation
2 entre moi-même et le CIC du SPW.

3 **Me FRANK AU** : Le chef adjoint Crowley hier a
4 décrit cette relation, que l'intégration se faisait très bien et
5 comment les deux commandements avançaient et reculaient.

6 Est-ce que vous étiez ici lorsqu'il a témoigné ?

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

8 **Me FRANK AU** : Êtes-vous d'accord avec la
9 description ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était vraiment très très
11 convivial. C'était un effort d'équipe incroyable.

12 **Me FRANK AU** : Dans votre résumé, vous faites
13 référence à un haut degré de confiance. Parlez-nous-en.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Comme j'ai dit, le SPW
15 avait du respect pour les compétences et l'expérience de la PPO.
16 À cause des événements que nous avons gérés pour des incidents
17 critiques, des incidents critiques de longue durée.

18 Alors c'est pour ça qu'on a eu la confiance et le
19 respect. En même temps, on n'aurait pas pu faire ce qu'on a fait
20 sans les connaissances locales et les partenariats que le SPW
21 avait déjà.

22 **Me FRANK AU** : Chef adjoint Crowley a parlé d'un
23 commandement unifié et dans votre entrevue, vous avez dit un
24 commandement conjoint. C'est la même chose ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

26 **Me FRANK AU** : Alors commandement intégré aussi. Y
27 a-t-il une différence entre « intégré, joint, conjoint ou
28 unifié » ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Essentiellement, pour la
2 PPO, « unifié » ce serait la meilleure façon d'exprimer la
3 chose.

4 **Me FRANK AU** : Et l'expérience et l'expertise de
5 la PPO, hier le chef adjoint Crowley a parlé de la planification
6 et la planification des unités d'ordre public.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Lorsque je suis
8 arrivée à Windsor, j'ai demandé des experts en la matière pour
9 l'unité d'ordre public, inspecteur Jason Younan. Et j'ai demandé
10 qu'il se présente pour offrir son expertise.

11 **Me FRANK AU** : Son nom ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Inspecteur Jason Younan.

13 **Me FRANK AU** : Alors on va parler de l'équipe de
14 commandement. Vous arrivez à Windsor, vous avez réuni tout le
15 monde à la table de commandement.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me FRANK AU** : Et durant notre entrevue, vous avez
18 dit que vous vouliez une large représentation à la table de
19 commandement et des experts en la matière dans tous les domaines
20 essentiels, pour s'assurer que ces domaines étaient couverts.
21 Quels sont les domaines ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Donc il y avait la
23 circulation, crimes, des équipes de liaison provinciales, les
24 médias, logistique et ressources. De plus, on a pu avoir un camp
25 de base, alors il y avait une équipe qui était responsable du
26 camp de base.

27 **Me FRANK AU** : Et renseignements ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, absolument.

1 **Me FRANK AU** : Et qui représentait les
2 renseignements à cette table ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Et bien il y a eu un chef
4 d'équipe pour être au centre d'opération des urgences et un
5 membre d'équipe. Alors ils nous donnaient tous les
6 renseignements qu'ils recevaient. J'aimerais mentionner que tous
7 ces experts en la matière, ce n'était pas juste la PPO, mais
8 Windsor aussi avait la même représentation.

9 Alors pour les renseignements, on avait les
10 renseignements de la PPO et des gens du SPW au poste de
11 commandement.

12 **Me FRANK AU** : Donc des experts de la PPO et de la
13 SPW qui étaient représentés à la table.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

15 **Me FRANK AU** : Donc vous avez PLT, renseignements,
16 unité d'ordre public. Qui était responsable de la logistique ?

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Inspectrice Wendy Burrow de
18 la PPO et l'inspectrice Jenn Crosby du SPW.

19 **Me FRANK AU** : Et les autres agences, comme
20 l'ASFC ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, l'ASFC faisait partie
22 du poste de commandement. Il y avait un chef d'équipe et les
23 services d'incendies de Windsor et les services d'urgences.

24 **Me FRANK AU** : C'était important d'avoir ces gens-
25 là à la table de commandement ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Toutes... chaque personne
27 nous donnait des options différentes. Et on a besoin d'avoir des
28 choix et des options dans un événement, alors il faut avoir un

1 environnement qui est inclusif, et la communication est
2 essentielle. Chacun peut donner ses idées pour résoudre la
3 situation de façon efficace. Et puisque la situation était
4 dynamique et fluide, on voulait tout couvrir. Donc les services
5 d'urgence et les services d'incendies. Ils faisaient partie du
6 groupe parce que des fois on aurait besoin d'eux.

7 **Me FRANK AU** : Et vous avez des suppléants aussi
8 pour que vous puissiez dormir. Qui était votre suppléant ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Derek Needham.

10 **Me FRANK AU** : Il y avait un système semblable
11 pour le côté du service de police de Windsor ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Alors Karel DeGraaf
13 faisait les journées avec moi et les quarts de nuit, c'était le
14 chef Crowley.

15 **Me FRANK AU** : Pourquoi il faut avoir ces
16 suppléants ?

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Pour qu'on puisse se
18 reposer un peu et... il faut se reposer.

19 **Me FRANK AU** : On a parlé de l'équipe
20 opérationnelle à la table de commandement. Quelle est la
21 relation entre l'opérationnel et le stratégique ? Du côté de
22 Windsor, qui était le commandant stratégique ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Je crois, il faudrait
24 confirmer auprès d'eux, je crois que c'était le chef adjoint
25 Bellaire.

26 **Me FRANK AU** : Et est-ce que le chef du SPW serait
27 au niveau stratégique aussi ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 **Me FRANK AU** : Et pour la PPO, qui était le
2 directeur stratégique ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Pour les régions de
4 l'ouest, surintendant Campisi, mais ça comprend aussi notre
5 chef, chef Thib et le commissaire et sous commissaire de la PPO.

6 **Me FRANK AU** : Donc les commissaires Carrique et
7 Harkins.

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

9 **Me FRANK AU** : Durant l'entrevue, ça prenait un
10 *leadership* stratégique pour donner de l'autonomie, parlez-nous-
11 en.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : L'autonomie qui est
13 nécessaire, c'est très important, parce que des décisions
14 doivent être prises rapidement avec des incidents critiques.
15 Alors ça souligne l'importance.

16 Et ils savent et ils peuvent faire confiance à
17 l'équipe, l'expertise de l'équipe, les compétences et
18 l'expérience. Ils savent que les décisions qui vont être prises
19 sont les meilleures décisions pour l'événement qui se déroule.

20 **Me FRANK AU** : Pourquoi l'autonomie est liée au
21 *timing* des décisions ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Il faut s'assurer qu'une
23 décision sera prise. Si on ne prend pas de décision, c'est aussi
24 mauvais qu'une mauvaise décision. Alors c'est pour ça qu'il faut
25 que ce soit quand même fait en temps opportuns. Les choses
26 arrivent minute par minute et on doit être capable de prendre
27 des décisions fondées sur les connaissances. Et le CIC a la
28 meilleure connaissance situationnelle pour prendre les

1 décisions.

2 **Me FRANK AU** : Et pourquoi le CIC avait la
3 meilleure position ?

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Parce que vous êtes là,
5 vous recevez tous les renseignements, vous avez la rétroaction
6 de tous les experts dans la matière. Alors la meilleure
7 connaissance situationnelle.

8 **Me FRANK AU** : Comme commandant des incidents
9 critiques, est-ce que vous avez cette autonomie que vous
10 attendiez du leadership stratégique ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui je l'avais et je
12 l'appréciais.

13 **Me FRANK AU** : Et quel était votre relation avec
14 le niveau stratégique ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : De la même façon, c'était
16 respecté à tous les niveaux.

17 **Me FRANK AU** : Est-ce que vous avez senti une
18 ingérence quelconque avec votre prise de décision comme
19 commandant ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

21 **Me FRANK AU** : La ville de Windsor ou le bureau du
22 maire, quel était vos rapports avec ces gens-là ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Je n'ai pas eu beaucoup de
24 rapports. Le SPW traitait directement avec la ville.

25 **Me FRANK AU** : D'accord. Nous avons couvert
26 l'équipe de commandement et par rapport au *leadership*
27 stratégique, maintenant, je vais vous parler du plan.

28 Vous êtes arrivée à Windsor le 10 et en fin de

1 journée du 11, vous aviez un plan qui était finalisé et prêt à
2 mettre en œuvre.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me FRANK AU** : Dites-moi comment ça s'est passé.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : L'équipe remarquable que
6 j'avais et avec la mission qu'on avait, et tout le monde
7 connaissait la mission. Les attentes et les attentes étaient
8 expliquées aux membres et par les experts en la matière et c'est
9 comme ça que le plan a été monté.

10 **Me FRANK AU** : Parlons des composantes de ce plan.
11 Durant l'entrevue, vous aviez parlé de sous plans, et vous avez
12 dit qu'ils sont nécessaires, parce que c'est une planification
13 d'urgence aussi.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me FRANK AU** : Donc circulation, remorquage, le
16 transport de détenus, renseignements, les équipes de liaisons et
17 les unités d'ordre public, Etc. Maintenant, par rapport à trois
18 de ces domaines précis, on va parler de l'élément des équipes de
19 liaison policières.

20 Grâce à la planification avec les PLT, vous avez
21 appris quelque chose à propos du groupe de manifestants, le
22 directeur et aussi des contre-protestations possibles. Quelle
23 était votre... qu'est-ce que vous avez appris des PLT et leur
24 planification durant ces deux jours ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Grâce au PLT j'ai su que
26 les manifestants étaient décousus. Ils avaient des objectifs
27 différents. On m'avait expliqué que le PLT traitait avec trois
28 groupes distincts parmi les manifestants et ça causait une

1 préoccupation et c'était un défi aussi pour nos équipes de
2 liaison pour dialoguer ou avoir quelque chose, parce que les
3 groupes entre eux n'étaient pas d'accord.

4 J'ai aussi appris qu'il y avait des contre-
5 manifestations, et ça préoccupait l'équipe de liaison. On avait
6 eu des discussions avec un représentant des syndicats de
7 l'automobile et il était très mécontent par suite de la
8 manifestation. Nous nous sommes assurés, quand il nous a dit... on
9 a tenté de le calmer et il a dit : « Je vais régler le
10 problème. » Mais justement, on a pu développer de bons liens
11 avec cette personne. On lui a demandé d'être patient et de nous
12 laisser le temps de régler le problème, plutôt que de prendre la
13 loi entre ses mains.

14 **Me FRANK AU** : Et à la page 11, toujours au sujet
15 de cet incident, vous avez parlé de cet incident mettant en
16 cause le président du syndicat local des travailleurs de
17 l'automobile, au milieu du paragraphe.

18 « On a informé le surintendant Earley,
19 que David Cassidy le président du
20 chapitre du syndicat UNIFOR local 444,
21 il a dit qu'il avait parlé au premier
22 ministre Doug Ford et qu'il était prêt
23 à amener des travailleurs de
24 l'automobile pour nettoyer la situation
25 d'ici le lundi 14 février si on n'avait
26 pas réussi du côté des policiers à
27 ouvrir le pont avant le 14 février. »

28 Quels étaient les dangers pour votre équipe au

1 moment où vous étiez en train de planifier les mesures à mettre
2 en œuvre ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était extrêmement
4 préoccupant comme commandante de l'incident critique, il y avait
5 d'autres options dont je devais tenir compte. Peut-être que les
6 manifestants ne seraient pas les seuls à manifester, il y aurait
7 des contre-manifestants, ce qui entraînerait des enjeux très
8 importants pour la sécurité du public et de nos agents.

9 **Me FRANK AU** : Donc c'est un exemple de
10 l'intégration de l'équipe de liaison à la planification des
11 opérations d'urgence.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me FRANK AU** : Maintenant, parlons justement de la
14 planification de l'unité d'ordre public. Vous avez parlé de
15 l'inspecteur Younan, qui était responsable de cet aspect.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me FRANK AU** : Est-ce que c'était le 10 ou le 11
18 que vous l'avez rencontré et qu'il vous aurait dit... voyons votre
19 résumé, si vous le voulez bien. Page 6 du résumé de votre
20 entrevue. Alors vous voyez à 4h21 :

21 « J'ai rencontré l'inspecteur Younan et
22 il m'a avisé du fait que ce ne serait
23 pas sécuritaire non plus que ce serait
24 viable d'essayer d'expulser les
25 manifestants. »

26 Qu'en était-il ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Il était arrivé à Windsor,
28 il avait eu le temps de rencontrer tous les autres dirigeants

1 des équipes d'unités d'ordre public et il avait jeté un coup
2 d'œil à la situation elle-même, étant donné que c'était une zone
3 de trois ou quatre kilomètres qui était occupée, il se disait,
4 comme on voit dans mon résumé, que ce ne serait pas sécuritaire
5 d'essayer de nettoyer toute la zone d'un coup, donc il a dit :
6 « Allons-y section par section, en expulsant les manifestants
7 dans cet ordre. »

8 **Me FRANK AU** : Étiez-vous d'accord ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

10 **Me FRANK AU** : Y avait-il désagrément entre vous
11 et les avis d'experts ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas vraiment.

13 **Me FRANK AU** : Maintenant au niveau de la
14 planification. Qu'en est-il de la participation des experts du
15 renseignement ? Est-ce que c'était votre objectif que vous vous
16 fieriez aux renseignements ?

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, il fallait en tenir
18 compte. Il y avait les sources ouvertes ou encore d'autres
19 sources d'informations, donc il fallait aussi écouter les deux
20 équipes, c'est-à-dire l'équipe du renseignement de Windsor et
21 celle de l'OPP, et les sources étaient différentes, donc c'était
22 une façon différente d'évaluer la situation.

23 **Me FRANK AU** : En ce qui concerne les outils
24 disponibles pour votre équipe, vous avez parlé des sources
25 ouvertes, mais il y avait autre chose aussi. Il y avait vos
26 partenaires américains qui vous venaient en aide.

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'est exact. Par
28 l'entremise des services policiers de Windsor étant donné les

1 rapports qui existaient déjà au niveau du renseignement.

2 **Me FRANK AU** : Et pour ce qui est des autres
3 ressources à votre disposition, il y avait un drone à votre
4 disposition ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

6 **Me FRANK AU** : Et des caméras sur perche de
7 l'Agence des services frontaliers et même un hélicoptère le jour
8 où l'opération a eu lieu, parlez-nous donc de cela.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien encore une fois, il
10 s'agissait d'avoir des mises à jour très, très, très pertinentes
11 au moment où ça se déroulait et c'était une situation, comme je
12 le disais extrêmement dynamique.

13 **Me FRANK AU** : On a entendu parler hier de la
14 présence d'enfants pendant le blocage. Alors comment, du point
15 de vue du renseignement, comment est-ce que ça a eu une
16 influence sur la planification des enjeux ?

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Mais évidemment, si on
18 mettait en œuvre le plan prévu, il fallait un minimum de
19 présence d'enfants. Et grâce aux renseignements, on a pu déceler
20 les endroits où il y avait, si vous voulez, des enfants qui
21 participaient à la manifestation. On a aussi pu m'informer,
22 étant donné la surveillance, du fait que les enfants, pour la
23 plupart, rentraient à la maison le soir. Très peu restaient sur
24 place en soirée. Donc j'ai examiné les options, j'ai dit :
25 « Allons-y très tôt le matin. »

26 **Me FRANK AU** : Donc le plan, c'était de passer à
27 l'action très tôt le matin ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 **Me FRANK AU** : Quelles considérations vous ont
2 amenées à agir ainsi ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : D'après le renseignement,
4 on avait vu qu'il n'y avait pas d'enfants la nuit et
5 habituellement les enfants arrivaient plus tard.

6 **Me FRANK AU** : Et qu'en est-il de la taille des
7 foules ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Tout à fait, tout à fait,
9 en soirée, comme je le disais dans le résumé, et le sous-chef
10 Crowley disait que ça commençait à se bousculer un plus tard en
11 soirée. Et donc en soirée, il y avait quand même beaucoup de
12 gens qui rentraient à la maison. Considérant donc la possibilité
13 d'agir très tôt le matin, cela diminuerait, espérons-nous, le
14 nombre de manifestants sur place avec lesquels il faudrait
15 traiter.

16 **Me FRANK AU** : Et qu'en est-il des éléments, les
17 volets de ce plan global ? À la page 6 de votre déclaration, il
18 est question des volets et du plan global. Donc, approbation du
19 plan, deuxième paragraphe.

20 « Le 11 février, le surintendant Earley
21 a approuvé un plan intitulé « Plan des
22 opérations Convoi de la liberté, pont
23 Ambassadeur à Windsor ». Le plan
24 indiquait qu'on envisageait une
25 escalade de la réponse policière qui
26 prenait en mesure une approche
27 justement intégrée et mesurée, ainsi
28 que les associations, les événements

1 associés avec le blocage et que cela
2 devait être pris en charge au niveau
3 compétent le plus bas possible pour en
4 arriver à un règlement pacifique de la
5 situation. »

6 Donc dans le contexte de la discussion sur le
7 cadre, vous avez parlé d'une approche mesurée et de l'équipe de
8 liaison qui devait être mise à profit. Maintenant, j'aurais des
9 questions précises à vous poser pour ce qui est d'expliquer
10 justement ce concept. Vous vouliez être au niveau compétent le
11 plus bas possible pour éviter l'escalade, ne pas passer aux
12 échelons supérieurs. Qu'est-ce que vous entendiez par là ?

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Le moins intrusif, le moins
14 élevé possible, par exemple l'équipe de liaison provinciale.
15 Être en mesure de parler du retrait des manifestants, qu'ils
16 partent volontairement, ça, c'est la situation idéale.

17 **Me FRANK AU** : Donc c'est votre première option.

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Absolument.

19 **Me FRANK AU** : Et si ça échoue, à ce moment-là on
20 passe à l'étape suivante et quelle serait justement l'étape
21 suivante ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Avec la PLT, l'équipe de
23 liaison, on avait une stratégie d'instruction. On disait aux
24 gens « vous êtes dans l'illégalité et il y a d'autres options
25 pour exprimer votre liberté de parole. »

26 Donc on en parlait dans les médias et on tentait
27 de développer nos rapports avec les manifestants entretemps.

28 **Me FRANK AU** : Et si ça ne marchait pas ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Diverses options
2 d'applications de la loi étaient envisagées à ce moment-là, et
3 je sais par exemple que j'ai eu des conversations avec Windsor
4 au sujet des règlements municipaux. Il y avait par exemple, la
5 réglementation sur le stationnement dans cette zone et on a
6 appris que les manifestants étaient garés dans les rues
7 latérales, c'était dans l'illégalité. Donc les agents ont été
8 déployés pour donner des contraventions et il y a eu des
9 remorquages. Donc ça, c'est un autre niveau pour faire
10 comprendre aux manifestants qu'ils n'avaient pas d'affaire à
11 rester là.

12 **Me FRANK AU** : Et ensuite ?

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Encore une fois, ce ne sont
14 pas des étapes indépendantes, c'est un phénomène continu et on
15 poursuit les négociations même si on fait appliquer la
16 réglementation municipale, on continue à faire appel aux médias
17 sociaux pour transmettre le message et ensuite l'étape, ben là
18 c'est vraiment faire appliquer la loi, faire respecter la loi.

19 **Me FRANK AU** : Et hier, on nous a dit que même au
20 moment de l'opération, on tentait de permettre aux manifestants
21 de continuer à manifester sur les trottoirs, à l'extérieur de la
22 zone d'exclusion. Pourriez-vous nous en dire davantage ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. La zone
24 opérationnelle, on l'a certainement expliquée grâce à notre
25 stratégie sur les médias sociaux. Grâce à l'équipe de liaison,
26 on a dit « vous devez quitter la zone, vous devez partir. Et il
27 y a eu d'autres options aussi qui étaient disponibles, il y a
28 des zones où vous pouvez manifester, mais souvenez-vous qu'il y

1 a aussi des entreprises privées et ces gens-là ne seront pas
2 très heureux de vous accueillir. »

3 Donc il a fallu informer les manifestants de
4 cette réalité.

5 **Me FRANK AU** : Et le 11 février, en fin de
6 journée, si je comprends bien vous avez approuvé ce plan.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

8 **Me FRANK AU** : Et étiez-vous d'avis que vous aviez
9 alors toutes les ressources disponibles pour mettre en œuvre ce
10 plan ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

12 **Me FRANK AU** : Et donc on devait passer à l'action
13 le matin du 12 très tôt.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Exactement.

15 **Me FRANK AU** : Maintenant, parlons de certains
16 événements qui se sont déroulés le 11, au moment où vous étiez
17 en train de planifier. En après-midi, vous planchiez sur le
18 plan, mais il y avait des événements sur le terrain qui ont mis
19 en cause justement les liens avec l'équipe de liaison
20 provinciale. Qu'est-ce qui s'est passé ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : L'un des manifestants avait
22 communiqué avec l'équipe de liaison et on avait dit « si nous
23 avons reçu une lettre du gouvernement indiquant que le
24 gouvernement était prêt à nous rencontrer, on serait prêt à
25 partir. » Alors ça a été porté immédiatement à mon attention par
26 l'entremise de l'équipe de liaison et j'ai dit : « est-ce que
27 cette lettre est acceptable pour le gouvernement et est-ce qu'on
28 peut faire quelque chose ? »

1 **Me FRANK AU** : Dans votre entrevue, vous avez
2 dit :

3 « C'était une percée, c'était la
4 première véritable demande que nous
5 avons reçue en provenance des
6 manifestants. »

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'était très utile
8 dans les circonstances.

9 **Me FRANK AU** : Et à la page 12 maintenant, de
10 votre résumé. Donc à 85, vous avez communiqué avec le
11 commissaire Carrique et à 5h29 une ébauche de lettre avait déjà
12 été approuvée, c'est extrêmement rapide, on parle à peine d'une
13 heure. Qu'est-ce qui s'est passé pendant cette période de
14 quelques heures ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien il y a eu des
16 échanges, du va-et-vient pour savoir exactement ce que M.
17 Neufeld demandait. Et bien sûr, l'équipe de commandement du
18 commissaire a réussi à obtenir la lettre très rapidement, mais
19 ça prouvait que nous faisons tout ce qui était possible dans
20 les circonstances pour donner aux manifestants ce qu'ils
21 espéraient.

22 **Me FRANK AU** : Donc vous en restiez à ce principe,
23 au niveau le plus bas possible.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

25 **Me FRANK AU** : Donc à 17h30, vous avez participé à
26 un appel conférence avec le *leadership*, avec les autres
27 participants. Faisons dérouler s'il vous plait. Au milieu du
28 paragraphe, donc vers 5h30, on dit :

1 « Surintendant Alakas a dit qu'une
2 lettre serait envoyée aux manifestants
3 d'Ottawa, une lettre semblable à celle
4 qui avait été envoyée par le
5 gouvernement provincial aux
6 manifestants de Windsor. »

7 Puis le surintendant par intérim Beaudin a dit
8 ici dans son témoignage il y a une semaine environ, ceci, et on
9 peut résumer... en fait, regardons ce qu'il a dit, c'est peut-être
10 plus simple. WTS00000037.

11 C'est le résumé d'entrevue de M. Beaudin. Page 4
12 s'il vous plait. On descend. Donc le 11 février, le jour où il y
13 a eu cette percée à Windsor :

14 « L'inspecteur Beaudin a rencontré
15 virtuellement M. Stewart et M.
16 Hutchinson pour la deuxième fois.
17 Encore une fois, le plan c'était
18 d'offrir une réunion avec les leaders
19 de la manifestation pour que les
20 camionneurs quittent le centre-ville
21 d'Ottawa et qu'ils dénoncent toute
22 activité criminelle. L'inspecteur
23 Beaudin a breffé le sous-chef par
24 intérim Ferguson, qui était d'accord
25 avec le plan, et plus tard il y a eu
26 échange avec le surintendant Alakas de
27 la PPO au sujet de ce qui avait été
28 fait à Windsor et des réactions que

1 cela pourrait entraîner parmi les
2 manifestants à Ottawa. »

3 Donc ça bougeait à Ottawa et la situation aussi à
4 Windsor évoluait très rapidement. Donc pour revenir à votre
5 résumé, il y a un appel à 5h30 et le surintendant Alakas vous
6 informe alors du fait que bon, il y avait des choses qui
7 bougeaient à Ottawa, vous vous souvenez du milieu du paragraphe.
8 Donc d'après le témoignage de l'inspecteur Beaudin, est-ce que
9 c'est ainsi que vous avez compris ce qui se passait le 11 vers
10 17h30 ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

12 **Me FRANK AU** : Et maintenant, poursuivons plus bas
13 sur la même page. Une série de réunions qui commencent vers
14 18h17. Et si on passe à la page suivante jusqu'à 18h47, entre
15 vous, votre équipe de commandement, vous et les leaders
16 stratégiques à la PPO, donc toutes ces conversations, pourriez-
17 vous nous les résumer brièvement ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Après l'appel de 17h30
19 qui comprenait le surintendant Alakas, on s'est dit qu'il
20 fallait peut-être retarder ce qui se passerait à Windsor en
21 raison de la conséquence pour la situation à Ottawa. J'ai
22 discuté avec le commissaire Harkins et le commissaire Carrique
23 et j'ai appris que j'avais des responsabilités. Je devais me
24 concentrer sur Windsor, par conséquent j'étais commandante
25 d'incident critique. Ils m'ont dit : « Êtes-vous prête à agir,
26 avez-vous les ressources dont vous avez besoin pour passer à
27 l'action, qu'en est-il du plan, Etc. ? Et vous pouvez assurer la
28 sécurité du public et des agents ? » J'ai répondu oui et j'ai

1 décidé à ce moment-là de poursuivre l'application de mon plan.

2 Parce que je ne savais pas exactement ce qui se
3 passait à Ottawa, je me concentrais sur Windsor et c'est ce
4 qu'on m'a demandé de faire.

5 **Me FRANK AU** : Donc pour votre préoccupation
6 initiale quand vous avez remis en question la mise en œuvre de
7 votre plan le lendemain, quelles étaient les implications, selon
8 vous, des actions à Windsor sur la situation à Ottawa.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien ça risquait de créer
10 des remous à Ottawa et en même temps, encore une fois, moi je
11 devais me concentrer sur Windsor. Donc si on ne donnait pas le
12 feu vert au plan et si on permettait aux manifestants de rester
13 sur place, quelles seraient les conséquences pour Windsor,
14 c'était ça ma priorité.

15 **Me FRANK AU** : Et après avoir parlé à votre équipe
16 de commandement, vous avez eu cette discussion avec le
17 *leadership* stratégique, y compris le commissaire Carrique et le
18 sous-commissaire Harkins.

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

20 **Me FRANK AU** : Au cours de cette discussion avec
21 les responsables de la stratégie, dans votre rôle comme
22 commandante de l'incident, qu'elle était la perception sur, si
23 vous voulez, l'impact de la prise de décision comme
24 commandante ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien ça m'a rappelé que
26 personnellement, je ne savais pas ce qui se passait sur le
27 terrain à Ottawa. Eux, ils étaient au courant par contre, donc
28 moi, je devais me concentrer sur Windsor. Mais je pouvais leur

1 dire que sans aucun doute, les agents étaient prêts, le plan
2 était prêt, on avait les ressources suffisantes, on y allait
3 graduellement et jusqu'à maintenant rien n'avait progressé.

4 Bien sûr, j'avais des espoirs en raison de la
5 lettre qui n'avait pas encore été livrée, mais tout commandant
6 d'incident critique va vous dire : « On a les ressources prêtes
7 et si les manifestants ont quitté, tant mieux, on n'aura pas
8 besoin de mettre en œuvre le plan. » Alors j'étais encore
9 remplie d'espoir.

10 **Me FRANK AU** : Et vers 19h, quelle a été la
11 décision finale ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai dit si la lettre ça ne
13 marche pas, bien on va passer à l'action, on va mettre en œuvre
14 le plan d'action le lendemain matin.

15 **Me FRANK AU** : Vous avez corrigé le paragraphe
16 d'entrée de jeu ce matin et la correction que vous avez apporté,
17 c'est que c'était votre décision, plutôt qu'une décision qui
18 avait été prise par les dirigeants stratégiques. Pourquoi est-ce
19 que c'est important ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Parce qu'en ce qui concerne
21 Windsor et le plan, ce sont mes décisions dont il était
22 question.

23 **Me FRANK AU** : Une fois que la décision a été
24 prise à 8h en soirée, donc à 8h la lettre qui avait été
25 approuvée, maintenant était signée par le ministre Jones et
26 distribuée aux protestataires. Est-ce que cette lettre a eu un
27 effet quelconque ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y a eu très peu d'effet,

1 c'était décevant.

2 **Me FRANK AU** : Qu'est-ce qui se passait chez les
3 manifestants à ce moment-là ?

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Parce qu'on était en
5 soirée, c'est là qu'on voyait plus de gens et c'était un climat
6 de fête plutôt, à partir de 8h en soirée et c'était la même
7 chose. Alors la fête avait commencé et encore une fois, c'était
8 très décevant que la lettre n'ait eu... pas d'effet. Et
9 j'appréciais quand même les efforts, mais...

10 **Me FRANK AU** : Alors ce n'était pas votre espoir.

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

12 **Me FRANK AU** : Alors là, vous avez intensifié vos
13 activités ?

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me FRANK AU** : Ça nous amène à la fin de la
16 journée, le 11. Ma collègue... Monsieur le Commissaire, ma
17 collègue, Mme Hedaraly, va continuer l'interrogatoire avec ce
18 qui s'est passé par la suite.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Ce serait peut-être
20 un bon moment pour la pause du moment ?

21 **Me FRANK AU** : Oui, absolument.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Alors on se
23 revoit dans 15 minutes.

24 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
25 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

26 --- L'audience est suspendue à 10:50 a.m.

27 --- L'audience est reprise à 11:09 a.m.

28 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission

1 has reconvened. La Commission reprend.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

3 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me SAJEDA HEDARALY :**

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Bonjour. Je suis procureur
5 de la Commission et je vais vous poser des questions. Je vais
6 continuer, donc on est le 11 février, il y a beaucoup de choses
7 qui se sont passé ce jour-là.

8 La Cour supérieure de l'Ontario a accordé une
9 injonction pour empêcher un barrage sur le pont Ambassadeur.
10 Pouvez-vous nous décrire, ou nous dire, comment vous avez
11 utilisé l'injonction et si c'était utile.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : L'injonction était un autre
13 outil pour moi et mon équipe. On s'est assuré que l'injonction
14 faisait partie de la stratégie médiatique pour que tout le monde
15 sache que ça existait. Et c'est comme ça que ça a été utilisé.
16 Pour moi, c'était un outil.

17 **Me SAJEDA HEDARALY** : On va afficher vos notes.
18 OPP00004551.

19 (COURTE PAUSE)

20 **Me SAJEDA HEDARALY** : À la page 9, à 4h58 :

21 « Les manifestants se préparent à
22 quitter, maintenant que l'injonction
23 est accordée - Renseignement de la
24 foule. »

25 C'était quoi la source de ces renseignements ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça venait des agents de
27 première ligne et aussi, possiblement, je ne me rappelle pas
28 exactement, c'était discuté dans la foule.

1 **Me SAJEDA HEDARALY** : Alors les manifestants se
2 préparent à quitter, est-ce qu'il y en a qui ont quitté à cause
3 de l'injonction ?

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Très peu, sinon zéro.

5 **Me SAJEDA HEDARALY** : Le 11 février, il y a eu une
6 urgence déclarée par la province, un état d'urgence, quelle
7 était l'incidence sur le barrage.

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Encore une fois, ça faisait
9 partie de notre stratégie médiatique. On s'est assuré que tout
10 le monde savait et ce que ça voulait dire si vous étiez
11 manifestant. On a fait des dépliants d'information pour la foule
12 qui expliquait les conséquences de cette loi et nous avons les
13 PLT qui en faisaient la distribution.

14 Mais encore une fois, il y en a qui ont quitté,
15 il y en a d'autres qui sont demeurés.

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Avez-vous trouvé les mesures
17 d'urgence ou l'injonction, que c'était un outil qui était plus
18 utile que l'autre ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était les deux en même
20 temps et comme j'ai dit plusieurs fois, la situation était très
21 dynamique. Alors toutes les options sont utiles. Alors pour moi
22 les deux c'était des outils.

23 **Me SAJEDA HEDARALY** : Tantôt on a parlé de
24 ressources pour mettre en œuvre le plan le 12. Le plan exigeait
25 la capacité de remorquer. D'où avez-vous obtenu les
26 dépanneuses ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Les remorquages c'était
28 dans nos plans de circulation, on devait être capable de retirer

1 des véhicules. Le SPW a un contrat avec une entreprise de
2 remorquage et ses dépanneuses étaient disponibles. Et puisqu'on
3 ne connaissait pas le nombre exact, on ne savait pas le nombre
4 qui devrait être remorqué, on avait d'autres dépanneuses qui
5 sont arrivées de Détroit.

6 **Me SAJEDA HEDARALY** : Donc il y avait une
7 entreprise locale, est-ce qu'ils étaient prêts à aider dans le
8 contexte de la manifestation ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Ils n'ont pas refusé.

10 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et pour les dépanneuses qui
11 venaient de Détroit, j'aimerais afficher WPS000001090.

12 Il s'agit d'un courriel du chef Minuzo au chef
13 adjoint Bellaire, du gouvernement du Michigan. Et nous voyons
14 que l'état n'a pas de ressources à offrir, mais peut donner les
15 noms de fournisseurs privés. Chef Minuzo dit qu'ils n'ont pas
16 les machineries ou de remorqueuses. « Dites à l'équipe qu'il n'y
17 a pas d'assistance avec les remorqueuses ou la machinerie des
18 États-Unis. »

19 Est-ce que saviez que l'état de Michigan
20 (sic)n'avait pas de dépanneuse à offrir ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas ce détail précis, mais
22 je sais que les inspecteurs pour circulation et remorquage
23 avaient établi des connexions possiblement avec les
24 entrepreneurs et pour que les dépanneuses soient en *stand by*.

25 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et quand est-ce que vous
26 avez reçu les dépanneuses ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Je crois que les
28 dépanneuses sont arrivées le matin du 12.

1 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et finalement elles n'ont
2 pas servi ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et elles sont reparties
5 quand ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Le même jour.

7 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et le barrage a été dégagé
8 seulement le jour suivant ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

10 **Me SAJEDA HEDARALY** : Alors pourquoi avoir renvoyé
11 les dépanneuses si le barrage était toujours en place ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : La zone qu'on a pu dégager
13 le 12, c'était une zone considérable et ce n'était pas prévu,
14 alors la zone du 13 ne contenait pas beaucoup de véhicules.
15 Alors on était confiants que la ville de Windsor aurait pu nous
16 donner les dépanneuses et les ressources requises.

17 **Me SAJEDA HEDARALY** : Vous aviez aussi demandé des
18 barrières, qu'avez-vous reçu ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : La police de Windsor avait
20 des liens avec la ville, il y avait des gros camions et aussi
21 des barrières de ciment. Et avec notre partenariat avec le
22 ministère des Transports, pour avoir plus de barrières de
23 ciment.

24 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce qu'il y a eu des
25 problèmes pour avoir ces ressources ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

27 **Me SAJEDA HEDARALY** : On a parlé des agents
28 requis, donc il y avait les premières lignes, il y avait les

1 unités d'ordre public et ainsi de suite. Vous aviez aussi des
2 unités d'ordre public de la GRC ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Savez-vous combien d'agents
5 de la GRC ont été déployés ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Il faudrait que je consulte
7 mes notes, mais je crois que c'était une unité d'ordre public de
8 40, et aussi leurs équipes d'intervention d'urgence avec une
9 dizaine de personnes, et aussi des agents de la GRC qui étaient
10 sur la première ligne.

11 **Me SAJEDA HEDARALY** : Savez-vous d'où venaient les
12 agents de la GRC ?

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Non. J'en ai rencontré
14 quelques-uns.

15 **Me SAJEDA HEDARALY** : DOJ.IR.60, ligne 11, à la
16 page 55.

17 À 250, il y a une note que le 10 février, le SPW
18 a contacté le ministre de la Sécurité publique pour demande de
19 l'assistance à la GRC en lien avec le pont Ambassadeur.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ralentissez pour les
21 interprètes, s'il vous plait.

22 **Me SAJEDA HEDARALY** : Le même jour, la GRC a
23 redéployé un TSG qui a été déployé à Ottawa à Windsor. C'est un
24 groupe de support tactique, est-ce que c'est l'unité qui est
25 venue à Windsor ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne suis pas certaine, je
27 ne peux pas commenter là-dessus.

28 **Me SAJEDA HEDARALY** : La PPO a aussi déployé des

1 équipes de liaison ?

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

3 **Me SAJEDA HEDARALY** : Dans votre résumé de
4 témoignage, vous avez dit qu'il devait y avoir de la formation
5 et équipes de liaison policière au service de police de Windsor,
6 dites-nous pourquoi vous avez fait cette recommandation.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Parce que les efforts
8 et les réussites de nos PLT, pas seulement à Windsor, le travail
9 est remarquable. La communauté, y compris en tant
10 qu'organisation, nous avons la responsabilité d'établir ces
11 liens, surtout en période de conflit, pour que tout le monde
12 puisse être compris. Alors l'équipe de liaison provinciale le
13 permet et ça fait ce travail et c'est pour ça que j'exhorte tout
14 service de police et une équipe de liaison pour établir ce
15 rapport et ce dialogue.

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Aviez-vous une
17 recommandation semblable pour la formation pour les unités
18 d'ordre public, que toutes les forces municipales devraient
19 l'avoir ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça dépend d'où et
21 l'emplacement de ce service, et les infrastructures qui
22 pourraient devenir des cibles. Alors peut-être pas une équipe,
23 mais peut-être un protocole d'entente avec un autre service qui
24 peut monter une unité d'ordre public au besoin.

25 **Me SAJEDA HEDARALY** : Vous avez dit à la fin de la
26 journée du 11 février vous aviez toutes les ressources
27 nécessaires et que vous avez déployées le 12 février. Qu'une des
28 raisons que vous avez commencé très tôt le matin, c'est qu'il y

1 aurait moins de manifestants et qu'il n'y aurait pas d'enfants,
2 en principe et d'après vos renseignements.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Avez-vous un plan d'urgence
5 en place, si jamais il y avait des enfants ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, on avait un véhicule à
7 part qui transporterait des enfants de la scène. On a aussi
8 travaillé avec la protection de la jeunesse locale et Windsor
9 avait la direction, mais il y avait aussi une unité
10 d'intervention auprès des enfants.

11 **Me SAJEDA HEDARALY** : Dans le plan d'urgence,
12 c'est quoi l'importance d'avoir ces plans, et comment vous
13 planifiez ces urgences ?

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Il faut avoir toutes les
15 options possibles, surtout lors d'un incident comme celui-ci. Et
16 lorsqu'on a élaboré cette situation, cette connaissance
17 situationnelle, et quand on connaît bien les défis, il faut que
18 toutes les options, les contingences soient couvertes. Alors
19 vous avez mentionné la circulation, mais ça, ça comprend le
20 remorquage. Et sachant aussi qu'il y avait des enfants de temps
21 à autre, pour moi c'était une évidence qu'il fallait gérer cela
22 aussi.

23 **Me SAJEDA HEDARALY** : Le 12 février, vous avez mis
24 le plan en œuvre, dites-nous comment ça a été fait.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : On a eu un breffage très
26 tôt le matin avec chaque membre de l'équipe qui serait impliqué.
27 Alors tout le contingent d'unité d'ordre public, la première
28 ligne et le soutien administratif. Le plan a été expliqué à tout

1 le monde, j'ai parlé à tout le monde, je les ai remerciés pour
2 leur appui et les efforts. Et peu de temps après, on s'est
3 rassemblés aux zones qui étaient indiquées dans le plan. Avant
4 d'aller de l'avant avec le plan, le PTL allait parler à la foule
5 et leur faire savoir, avec l'unité d'ordre public derrière eux,
6 que l'unité d'ordre public allait tenter de dégager la zone,
7 leur donnant encore une occasion de quitter la place de façon
8 volontaire.

9 Et il y avait aussi une aire ouverte, si
10 quelqu'un voulait quitter la zone opérationnelle, il pouvait le
11 faire de façon indépendante.

12 **Me SAJEDA HEDARALY** : J'aimerais afficher
13 COM00000926. C'est une carte de Windsor et ça va nous aider à
14 voir comment vous avez dégagé toutes les zones.

15 (COURTE PAUSE)

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Vous avez dit tantôt que le
17 plan c'était de dégager les manifestants en étape, parce que la
18 région était trop grosse pour tout faire en même temps. Alors
19 quelles étaient les étapes et comment ça a été fait ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : On ne voit pas vraiment les
21 petites rues. Derrière le McDonald's, c'est là où se trouve le
22 pont. Alors on voulait aller du pont jusqu'à l'intersection,
23 jusqu'au chemin de fer. Alors il y a des chemins de fer juste à
24 l'entrée du pont, ça, c'était une des zones. Et après le chemin
25 de fer jusqu'à l'intersection au McDo, parce que c'est clair,
26 ça, c'était une autre section. Et finalement, allé jusqu'au
27 chemin Tecumseh.

28 Alors il y avait trois sections distinctes qui

1 avaient été choisies par le plan d'unité d'ordre public et les
2 chefs d'équipe, de ce qui serait le plus efficace. Et j'ai fait
3 confiance en leur expertise en la matière.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et chaque section, une fois
5 qu'elle était dégagée, vous utilisiez les méthodes pour les
6 barricader.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Donc, il y avait les
8 barrières de ciment, les agents et les gros camions de la ville.

9 **Me SAJEDA HEDARALY** : Une fois que toute la zone
10 avait été dégagée, et maintenant ça nous amène au 13 février, et
11 c'est là où le plan pour la circulation a été mis en place ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me SAJEDA HEDARALY** : Pouvez-vous nous en parler ?

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Le plan de circulation,
15 comme j'ai dit, ce jour-là c'est une chose d'ouvrir le pont et
16 autre chose de maintenir le pont ouvert. Alors c'était pour
17 maintenir une circulation sécuritaire aux États-Unis et des
18 États-Unis. Donc il y avait les barrières de béton, on a bloqué
19 des intersections, pas toutes les intersections, mais la plupart
20 de Huron Church, pour s'assurer qu'il n'y avait pas de
21 manifestants qui venaient des rues transversales pour reprendre
22 la route.

23 L'infrastructure de Windsor, c'est un défi énorme
24 en ce qui concerne l'entrée du pont. C'est pour ça qu'on a
25 besoin de toutes ces ressources, pour les barrières de ciment.

26 Ce plan de circulation avait des endroits
27 désignés où les intersections étaient protégées par des
28 policiers plutôt que par des barrières de ciment pour permettre

1 les services d'urgence, et il y avait aussi deux aires protégées
2 pour les piétons.

3 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce que les résidents
4 locaux pouvaient traverser le chemin Huron Church ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : À certains moments non,
6 mais vers la fin, ils pouvaient traverser jusqu'à l'autre côté
7 de la ville. Il y a aussi la stratégie médiatique dans notre
8 plan de circulation, donc ça a été communiqué à la communauté,
9 de quoi ça avait l'air, quelles étaient les routes de détour
10 pour se rendre à d'autres places dans la ville. Alors tout ça
11 avait été monté et le service de police de Windsor a joué un
12 grand rôle avec le service public.

13 **Me SAJEDA HEDARALY** : Alors Chef Crowley appelait
14 ça une aire de contrôle.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et vous, vous appelez ça une
17 zone d'exclusion ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

19 **Me SAJEDA HEDARALY** : Sous quelle autorité avez-
20 vous créé la zone d'exclusion ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : On s'est servi du *Code*
22 *criminel* pour exclure des gens de la zone. On avait des tâches
23 précises pour les agents qui étaient affectés aux plans de
24 circulation. Donc qui était quiconque qui avait l'air suspect ou
25 qui s'arrêterait dans la zone d'exclusion. Et ça avait été
26 clairement communiqué à la communauté avec les réseaux sociaux,
27 le ministère des Transports, que si vous allez être sur Huron
28 Church, on avait conclu que c'est parce que vous alliez au pont.

1 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et j'ai compris qu'il y
2 avait des premières lignes de la GRC.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et ça a pris du temps pour
5 les assermenter.

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Si jamais ils étaient
7 assermentés, je ne pense pas.

8 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et pourquoi il fallait
9 assermenter ces agents ? Ou est-ce que ce serait utile ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : En vertu du *Code criminel*,
11 ils pouvaient intervenir et en ce qui concerne les lois
12 municipales et provinciales, ce n'est pas le cas. Étant donné
13 qu'ils étaient déployés pour nous venir en aide sur la première
14 ligne d'intervention, il fallait avoir toutes les options
15 possibles. Donc étant donné les retards, ce que nous avons fait,
16 c'est que nous les avons joints à des agents de la police de
17 Windsor ou de la PPO, de cette façon on avait les coudées
18 franches.

19 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et c'est l'une des
20 recommandations que vous avez faites aussi lors de l'entrevue,
21 c'est-à-dire que lorsqu'on prête des ressources aux services
22 policiers municipaux ou provinciaux en provenance de la GRC, ça
23 devrait se faire, mais est-ce que ça a été difficile, le
24 problème de l'assermentation ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien écoutez, je ne sais
26 pas si les lignes directrices étaient claires, qui pouvait le
27 faire, est-ce que ça pouvait se faire à distance, est-ce qu'on
28 pouvait le faire sans qu'ils ne soient là. Il y a eu beaucoup

1 d'échanges téléphoniques avec les services de police de Windsor,
2 et on s'est concentrés sur l'événement. C'est pourquoi je dis
3 qu'il faudrait alléger, de façon à ce que ça précède l'arrivée
4 des agents.

5 **Me SAJEDA HEDARALY** : Donc il a fallu modifier le
6 plan pour former des équipes des deux corps de police ?

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, étant donné qu'on
8 avait besoin des gens sur le terrain, c'est ce que nous avons
9 décidé de faire, c'est tout.

10 **Me SAJEDA HEDARALY** : On passe maintenant au
11 14 février, le lendemain. La *Loi sur les mesures d'urgence* est
12 invoquée au fédéral.

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Exactement.

14 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce que ça a eu un impact
15 sur les événements, sur la situation à Windsor ?

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien écoutez, la
17 circulation avait été rétablie, les choses étaient très
18 différentes alors difficile de savoir si les choses avaient
19 changées. Mais encore une fois, ça a été communiqué par
20 l'entremise de notre stratégie dans les médias, on a dit que
21 cette loi supplémentaire avait été adoptée. Qu'est-ce que ça
22 voulait dire pour les gens, on définissait par exemple le pont
23 en fonction du contenu de la loi.

24 **Me SAJEDA HEDARALY** : Hier, le chef adjoint
25 Crowley a dit que ça avait peut-être eu un effet dissuasif sur
26 les manifestants, seriez-vous d'accord ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, je serais d'accord et
28 encore une fois, c'est un outil de plus dans notre trousse.

1 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce qu'il y a un plan,
2 selon vous, que les manifestants voulaient mettre en œuvre après
3 le dégagement, après les opérations du 13 ?

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Selon l'information qui
5 nous parvenait, je pense que c'est le 15 ou le 16 que nous avons
6 été informés du fait que sur Facebook, quelqu'un avait dit :
7 « Il faut reprendre le contrôle du pont. » Et c'était associé à
8 tout ce qui avait eu lieu à Ottawa, et les rumeurs, Etc. Donc on
9 disait : « Les policiers s'en vont à Ottawa, reprenons le
10 pont. »

11 Alors ça, on a suivi ça de très, très près. Et
12 les policiers de Windsor surveillaient aussi un groupe de
13 manifestants, et d'ailleurs, le chef adjoint Crowley a dit qu'il
14 y avait des réunions pendant toute la durée des événements avec
15 le Convoi, donc on continuait à recueillir de l'information
16 auprès de ce groupe et on craignait, on craignait très
17 certainement que si les forces se déplaçaient à Ottawa, bien les
18 manifestants voudraient passer à l'action reprendre le contrôle
19 du pont.

20 **Me SAJEDA HEDARALY** : Une fois que l'injonction
21 aurait expiré, vous aviez peur que le blocage reprenne. Est-ce
22 que c'était aussi une de vos préoccupations, une de vos
23 craintes ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, oui. Effectivement.
25 Certaines rumeurs laissent entendre que c'est ce qu'ils
26 prévoyaient faire du côté des manifestants.

27 **Me SAJEDA HEDARALY** : Donc l'injonction a été
28 utile pour empêcher, le fait qu'elle a été prolongée ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. En ce qui concerne
2 ceux qui avaient l'intention d'attendre la fin de l'injonction
3 pour reprendre le pont, oui, ça a été efficace.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et le 20 février, vous avez
5 adopté un plan d'immobilisation ? De quoi s'agit-il exactement ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est un plan pour
7 démobiliser, si vous voulez, pour remettre les forces aux bons
8 soins de la police de Windsor, dans la mesure où on pouvait
9 assumer cette responsabilité à Windsor. Et il faut se souvenir
10 qu'il y avait des activités normales pour les services
11 policiers. Donc on y est allé graduellement, par étape. Il
12 fallait aussi revoir le plan de circulation et parfois ça se
13 faisait sur une base horaire ou quotidienne, on vérifiait la
14 circulation en fonction des renseignements et des rapports de
15 l'équipe de liaison, sans oublier ce qui se passait sur le
16 terrain, pour voir si on ne pouvait pas enlever certains
17 obstacles à certains endroits. On le faisait de façon constante,
18 on évaluait, point par point, et vous voyez que dans notre plan
19 de démantèlement, il y avait des dates pour chaque intersection.
20 Dans certains cas, ça s'est fait à la date prévue, dans d'autres
21 cas on a ouvert les intersections plus tôt que prévu.

22 **Me SAJEDA HEDARALY** : Il y a un autre document,
23 WPS000000719.

24 (COURTE PAUSE)

25 **Me SAJEDA HEDARALY** : Page 4 donc. On peut
26 dérouler. Est-ce que c'est ce dont vous parliez ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, exactement.

28 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et je vois que c'est le

1 13 mars, qui est la date la plus tardive. Pourquoi attendre
2 trois semaines pour ouvrir les intersections ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Il s'agissait si vous
4 voulez, d'un examen en fonction de l'information disponible au
5 moment où le plan a été élaboré. Et pour les deux dernières
6 intersections, c'était les plus occupées, elles étaient tout
7 près de l'entrée des ponts, c'est pourquoi on a attendu vers la
8 toute fin. Le comité disposait de renseignements, l'information
9 nous parvenait, on y allait graduellement. Est-ce que c'était
10 bien accueilli, est-ce qu'il y avait d'autres menaces concernant
11 d'éventuelles manifestations ? C'est pourquoi on y est allé
12 graduellement.

13 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et savez-vous quand les
14 dernières intersections ont été entièrement libérées ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne sais pas.

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Vous avez quitté votre poste
17 à Windsor le 23 février, et la transition entre vous et le
18 service local, comment ça s'est passé ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Encore une fois, sans
20 heurts, sans problèmes, tous les jours nous avons travaillé
21 côte à côte et quand nous sommes partis il n'y a pas eu de
22 problème. On devait s'assurer que les ressources étaient
23 suffisantes à Windsor pour faire face à la situation, peu
24 importe ce qui surviendrait, et certains de nos agents sont
25 restés jusqu'à la fin du mois de février.

26 **Me SAJEDA HEDARALY** : Maintenant, j'aimerais
27 parler d'une autre recommandation avant de conclure. Vous avez
28 parlé du fait que le commandant d'un incident critique doit

1 rendre visite à ses agents sur le terrain pour voir quels sont
2 les besoins, c'est ce que vous avez fait ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce que c'est rare ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Non. Je pense qu'en
6 pareille circonstance tout commandant d'incident critique a
7 tendance à se rendre sur le terrain, mais encore une fois, dans
8 une situation aussi dynamique, ce n'est pas si facile que ça. Et
9 dès que j'avais l'occasion, je m'efforçais de rendre visite aux
10 points de contrôle pour voir si les gens étaient en bon état et
11 je rencontrais les policiers qui étaient sur place, je leur
12 demandais ce qu'ils pensaient, s'il y avait des choses qu'il
13 fallait faire, s'il y avait des choses à améliorer. Et par suite
14 d'une de ces visites justement, en ce qui concerne le plan de
15 circulation, bien on a dit il faut des mises à jour régulières.
16 Parce que quelqu'un a dit : « Moi, j'ai eu affaire à une
17 résidente qui ne savait pas où étaient les traversées. »

18 Alors immédiatement, je suis revenue et je me
19 suis dit « au poste de commandement, il faut faire quelque chose
20 pour aider ce petit enjeu et il faut que les gens sachent où
21 traverser. » Alors ça, c'était très important à mon avis et
22 surtout, surtout, c'était une façon de remercier les agents de
23 leurs efforts, parce que certains étaient... avaient quitté leur
24 foyer depuis déjà un certain temps, donc c'était un effort
25 considérable.

26 **Me SAJEDA HEDARALY** : Et un dernier document, si
27 vous me permettez. OPP000004552. Vous avez des notes du
28 13 février qui vont apparaître. 12h17, donc ce sont des notes

1 manuscrites :

2 « Le commissaire Carrique vous remercie
3 d'avoir fait un effort parfait à toutes
4 les étapes. »

5 Qu'est-ce que vous dites ? À Windsor, l'opération
6 a été couronnée de succès.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Une question d'équipe.
8 L'équipe. Encore une fois, coopération, collaboration, peu
9 importait l'uniforme qu'on portait, peu importait le grade, peu
10 importait le rôle, c'était un effort extraordinaire. Une équipe
11 tout à fait remarquable.

12 **Me SAJEDA HEDARALY** : Est-ce qu'il y a autre chose
13 que vous voudriez ajouter ?

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne crois pas à ce point-
15 ci.

16 **Me SAJEDA HEDARALY** : Merci, je n'ai rien d'autre.
17 Merci, je n'ai pas d'autres questions à vous poser.

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci beaucoup.

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci beaucoup. Maintenant,
20 j'aimerais demander au gouvernement du Canada si on a des
21 questions à poser au témoin.

22 **Me ANDREA GONSALVES** : Merci, Monsieur le
23 Commissaire.

24 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ANDREA GONSALVES :**

25 **Me ANDREA GONSALVES** : Bonjour, Madame la
26 surintendante, mon nom est Andrea Gonsalves et je représente le
27 gouvernement du Canada comme avocate dans le contexte de cette
28 enquête.

1 Maintenant j'aimerais revenir sur l'information
2 que vous avez reçue. Je vois qu'en février vous vous êtes
3 couchée tard assez souvent. En ce qui concerne les événements de
4 Windsor, au moment où vous étiez justement sur le point d'être
5 nommée commandante d'incident critique dans ce contexte, pour
6 répondre à la question du Commissaire, vous avez dit bon, il y
7 avait un courriel avec divers points d'informations que vous
8 avez fait parvenir à vos subalternes. Et l'une des
9 préoccupations qui vous a été transmise, c'était la question de
10 la dynamique de foule, les manifestants qui étaient là. Comment
11 se comportait la foule ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

13 **Me ANDREA GONSALVES** : Donc l'équipe de liaison a
14 tenté dès le début à tenter d'identifier les dirigeants du
15 mouvement.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

17 **Me ANDREA GONSALVES** : Mais d'après ce que
18 l'équipe vous a transmis comme information, vous saviez que les
19 manifestants étaient désorganisés, que c'était chaotique, c'est
20 ce que vous avez dit.

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

22 **Me ANDREA GONSALVES** : En pareille situation, les
23 policiers ne savent pas ce qui va se passer, si les gens vont
24 obéir à des consignes.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Effectivement, parce que
26 personne n'avait été identifié comme étant un dirigeant.

27 **Me ANDREA GONSALVES** : Vous avez parlé de trois
28 groupes et de tensions, de querelles entre les trois groupes ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

2 **Me ANDREA GONSALVES** : Dans la mesure où est-ce
3 que l'on savait ce que voulaient les groupes, c'était
4 problématique.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

6 **Me ANDREA GONSALVES** : Et dans vos notes du
7 10 février, vous indiquez que les manifestants ne semblaient pas
8 vouloir quitter et qu'ils voulaient attendre que toutes les
9 restrictions soient levées avant de partir. C'est ce que vous
10 entendiez, que vous compreniez ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

12 **Me ANDREA GONSALVES** : Ensuite dans votre
13 communication avec le chef adjoint, vous parlez d'une foule
14 agitée, c'était vrai pendant une bonne partie de l'événement ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

16 **Me ANDREA GONSALVES** : Et d'après vos notes du
17 10 février, vous décrivez une soirée houleuse, où on avait fumé,
18 on avait bu de l'alcool.

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

20 **Me ANDREA GONSALVES** : Et là, on a décrit la
21 dynamique de la foule comme étant un contexte violent, vous vous
22 en souvenez ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

24 **Me ANDREA GONSALVES** : Et hier, le chef adjoint
25 Crowley nous a dit, mais j'aimerais vous entendre le confirmer,
26 que vous étiez consciente, d'après les séances de breffage, du
27 fait qu'il y avait eu des menaces, on menaçait d'attaquer les
28 centres de services policiers.

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, ainsi que le tunnel.

2 **Me ANDREA GONSALVES** : Donc, il y a eu une
3 assermentation, un policier a arrêté quelqu'un qui avait sauté
4 une chaîne de trottoir. Et en ce qui concerne le remorquage.
5 Avant votre arrivée, il y a eu des tentatives de remorquage.

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

7 **Me ANDREA GONSALVES** : Et vous avez parlé de
8 manifestations, vous avez entendu parler de manifestations
9 possibles à l'aéroport ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

11 **Me ANDREA GONSALVES** : Et les bombes fumigènes,
12 qui avaient été utilisées par les manifestants.

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

14 **Me ANDREA GONSALVES** : Et plus tard, plus tard, on
15 a parlé d'une menace d'alerte à la bombe, une bombe qui aurait
16 été placée derrière les troupes policières.

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

18 **Me ANDREA GONSALVES** : Et ensuite, on a affiché en
19 ligne l'adresse du maire et il a été menacé ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

21 **Me ANDREA GONSALVES** : Et vous avez parlé d'une
22 situation volatile, n'est-ce pas ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

24 **Me ANDREA GONSALVES** : Puis, on parle ensuite de
25 la présence d'enfants. L'une de vos principales inquiétudes
26 pendant tous ces événements-là.

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

28 **Me ANDREA GONSALVES** : Bon, je pense qu'en ce qui

1 concerne la présence des enfants, justement, d'après ce que
2 voyaient les agents sur le terrain, c'est ce qui transpirait, ce
3 n'était pas des rumeurs en ligne ou quoi que ce soit.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, nous étions témoins de
5 cela, c'était un fait avéré.

6 **Me ANDREA GONSALVES** : Hier, lors de
7 l'interrogatoire de M. Crowley, on a parlé d'un rapport d'étape
8 qui parlait à 14h du fait qu'il n'y avait pas d'enfants le
9 12 février, alors comment se fait-il et est-ce que c'est
10 conforme à l'information que vous avez reçue au sujet de la
11 présence d'enfants sur le terrain.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Écoutez, c'était évident
13 que ça concernait certaines périodes. Les enfants ne restaient
14 pas là pendant la nuit. Et on disait que les enfants rentraient
15 chez eux le soir et donc ils n'étaient pas là avant au moins 9h
16 le matin et donc à 4h, il n'y aurait pas eu d'enfants.

17 **Me ANDREA GONSALVES** : Dans les questions posées
18 par les avocats de la Commission, vous avez parlé de risque
19 accru de contre-manifestation.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

21 **Me ANDREA GONSALVES** : Or le président du syndicat
22 des travailleurs de l'auto, évidemment ces gens-là étaient
23 furieux par suite de l'occupation du pont, du blocage, vous
24 souvenez-vous des termes utilisés quand il a dit qu'il avait
25 l'intention de procéder à une contre-manifestation ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Je crois que c'est indiqué
27 dans mes notes, il avait parlé du fait qu'il allait pousser les
28 gens dans le fleuve et cogner sur des têtes.

1 **Me ANDREA GONSALVES** : Dans un document vous dites
2 qu'ils avaient l'intention de venir à près d'un millier de
3 personnes pour cogner des têtes pour utiliser de l'équipement
4 lourd pour pousser ces gens-là dans la rivière. Alors c'est très
5 important comme préoccupation. Et puis il y avait aussi les
6 résidents qui devenaient de plus en plus agités, qui
7 s'opposaient à la manifestation. À un certain moment vous avez
8 entendu dire que les véhicules risquaient d'être endommagés par
9 les contre-manifestants. Les véhicules des manifestants.

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

11 **Me ANDREA GONSALVES** : Vous avez parlé de
12 l'injonction que le juge Morawetz avait ordonné le 11 février,
13 et selon vous, c'est l'un des outils dans la trousse, mais selon
14 vous, cela n'a pas été particulièrement utile.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Je n'ai pas vu de
16 changement important dans le déroulement des opérations.

17 **Me ANDREA GONSALVES** : Et le 11 février, la
18 déclaration de l'état d'urgence par la province, d'après vos
19 notes, bon, quelques manifestants sont partis, mais d'autres ont
20 décidé de rester et ça a confirmé leur entêtement.

21 Ensuite, il y a une lettre du Solliciteur général
22 au commissaire Carrique, qui a été distribué aux manifestants.
23 Donc j'aimerais que vous nous confirmiez quelque chose. En
24 réponse aux questions de la Commission, vous avez dit qu'on vous
25 avait informé du fait qu'une lettre semblable avait été
26 distribuée ou serait distribuée aux manifestants à Ottawa. Et
27 saviez-vous quelle était l'origine de cette lettre ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Pour Ottawa, je ne savais

1 pas.

2 **Me ANDREA GONSALVES** : Évidemment, vous, vous
3 étiez concentrée sur la situation à Windsor.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Exactement.

5 **Me ANDREA GONSALVES** : Maintenant, finalement, la
6 lettre du Solliciteur général a été distribuée au site du
7 blocage à Windsor et ça n'a eu aucun effet, n'est-ce pas ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

9 **Me ANDREA GONSALVES** : C'était décevant, mais ça a
10 été pour vous, la fin des opérations de contact avec les
11 manifestants.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me ANDREA GONSALVES** : Or, partout dans la
14 province, il y avait beaucoup d'activité. On avait affaire à des
15 manifestants à Windsor, beaucoup d'activité sur ce théâtre
16 d'opérations, mais on sait aussi qu'en ce qui concerne la
17 réaction de Windsor, comprenait des contingents de policiers de
18 London, de Hamilton, de Waterloo et non seulement ceux de la PPO
19 et peut-être même des services policiers d'autres municipalités.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien je pense qu'on a pas
21 mal fait le tour.

22 **Me ANDREA GONSALVES** : Et vous avez dit que
23 Windsor c'était évidemment votre priorité. Par contre, vous
24 étiez bien consciente du fait qu'il y avait aussi des
25 manifestations un peu partout dans la province.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, j'étais au courant.

27 **Me ANDREA GONSALVES** : J'ai vu dans vos notes un
28 effet en cascade. Est-ce que je dois comprendre que vous avez vu

1 les convois et les barrages dans les endroits différents, comme
2 étant connectés ? Qu'on ne pouvait pas prendre une approche
3 séparément.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : Il fallait tenir compte de
5 tout pour reprendre le pont. C'est sûr que les gens
6 surveillaient les activités policières et s'organisaient en
7 conséquence et avaient des plans.

8 **Me ANDREA GONSALVES** : Vous saviez que ce qui se
9 passerait à un endroit pourrait avoir un effet sur les autres.

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

11 **Me ANDREA GONSALVES** : Après le 11, tout avait été
12 essayé et le moment était venu pour mettre en œuvre le plan
13 opérationnel.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me ANDREA GONSALVES** : Et en bout de ligne, vous
16 avez réussi à dégager le barrage le 13, le dimanche.

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

18 **Me ANDREA GONSALVES** : Je n'ai pas entendu dans
19 votre interrogatoire principal, mais j'ai vu dans vos notes, à
20 la page 14, que des menaces à la bombe avaient été faites envers
21 un service de remorquage.

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'était la compétence
23 du service de police de Windsor, mais je sais que l'entreprise
24 avait reçu des menaces par téléphone et de nombreuses personnes
25 avaient appelé de façon soutenue à l'entreprise, alors le
26 service téléphonique n'était plus disponible, parce que les
27 lignes étaient occupées. Et pour les dépanneuses, lorsque les
28 dépanneuses allaient venir des États-Unis, on avait reçu

1 l'information que les manifestants allaient bloquer le camp de
2 lancement pour les dépanneuses. Alors j'ai dû affecter d'autres
3 policiers à cet endroit.

4 **Me ANDREA GONSALVES** : Puis-je dire que même après
5 que l'opération avait réussi à dégager le barrage, vous étiez
6 inquiète en ce qui concerne de garder la route ouverte.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

8 **Me ANDREA GONSALVES** : En fait, c'était votre
9 inquiétude principale. C'était de maintenir le contrôle que vous
10 aviez sur le chemin Huron Church. Et j'ai vu dans vos notes, on
11 va les afficher à l'écran, ce serait à la page 17 dans le
12 document électronique. Donc quatrième ligne :

13 « Maintenant, il faut le maintenir, ça
14 pourrait être le jour de la marmotte.
15 Il faut rester en alerte élevée. »

16 Que voulez-vous dire par « jour de la
17 marmotte » ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Qu'il pourrait tenter leur
19 chance encore, ils avaient prouvé au monde entier qu'ils étaient
20 capables de bloquer le pont, alors ils savaient que c'était
21 réalisable.

22 **Me ANDREA GONSALVES** : Et ce risque continu de
23 voir les manifestants retourner et reprendre le barrage, alors
24 c'est non seulement en fonction de ce que vous aviez vu à
25 Windsor, mais l'expérience avec toutes ces manifestations de
26 circulation ralenties qui avait débuté au mois de janvier.

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

28 **Me ANDREA GONSALVES** : Et avec, lorsqu'il y avait

1 l'opération avec les unités de l'ordre public à Ottawa, vous
2 avez dit que vous ne pouviez pas envoyer des ressources de
3 Windsor et de les dépêcher.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : J'avais besoin d'un
5 contingent d'unité d'ordre public.

6 **Me ANDREA GONSALVES** : Et dans les faits, après
7 que le barrage ait été retiré le 13 et que le pont a été
8 réouvert le 14, je comprends qu'il y avait des risques de barrer
9 le tunnel.

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

11 **Me ANDREA GONSALVES** : Vous avez dit le 15, il y a
12 eu un convoi de véhicules et nous croyons qu'il venait à Windsor
13 et qu'il a été intercepté.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me ANDREA GONSALVES** : Maintenant le 16, je vais
16 vous montrer le document suivant.

17 (COURTE PAUSE)

18 **Me ANDREA GONSALVES** : C'est un courriel du
19 16 février et votre nom est là.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

21 **Me ANDREA GONSALVES** : Et c'est un courriel qui
22 vous donne les messages plus récents de PLT pour les mesures
23 d'urgence, provinciales et fédérales.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : J'en ai reçu beaucoup des
25 courriels, mais oui.

26 **Me ANDREA GONSALVES** : Mais il fallait absolument
27 transmettre le message PLT aux deux, au provincial et au
28 fédéral.

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

2 **Me ANDREA GONSALVES** : Premier paragraphe en
3 noir :

4 « Des gens qui se dirigent vers
5 d'autres sites de protestation illégaux
6 et qui vont y participer pourraient
7 être mis en accusation. »

8 Et est-ce que ça, c'est un message de dissuasion
9 pour empêcher les manifestations à se rendre à des endroits ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Et aussi pour qu'ils
11 sachent ce que les conséquences pourraient être.

12 **Me ANDREA GONSALVES** : Exact. Vous avez parlé d'un
13 *chat* sur Facebook que des manifestants qui allaient revenir au
14 pont Ambassadeur et qu'il y avait des actions d'exécution de la
15 loi à Ottawa.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me ANDREA GONSALVES** : Je vais vous montrer un
18 autre document. Et le document fait partie des « *fast fax* ».

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

20 **Me ANDREA GONSALVES** : Ce sont les pages 92 et 93.
21 Donc vers le bas de page, un *chat* privé sur Facebook par un
22 groupe qui s'appelle « Windsor Convoy for Freedom » :

23 « Que toute la police est à Ottawa,
24 alors reprenons le pont. »

25 C'était une préoccupation pour vous.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

27 **Me ANDREA GONSALVES** : Et surintendante, vous avez
28 témoigné déjà, c'était préoccupation des contre-protestataires

1 et d'avoir ces deux entités en train d'entrer en collision.

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

3 **Me ANDREA GONSALVES** : Et s'il y avait un autre
4 barrage, ça aurait pu être une autre possibilité aussi.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Absolument.

6 **Me ANDREA GONSALVES** : Et c'est à cause de ces
7 préoccupations que vous avez prévu une démobilisation
8 progressive au lieu d'une démobilisation immédiate.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

10 **Me ANDREA GONSALVES** : Et en fait, les unités
11 d'ordre public n'ont pas été retirées qu'avant le 24 février.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me ANDREA GONSALVES** : Et ça, c'était après que le
14 fédéral ait levé les mesures d'urgence.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

16 **Me ANDREA GONSALVES** : Et dans votre témoignage,
17 la dernière interaction allait ouvrir le 13 mars, et ça, c'était
18 vos conseils ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

20 **Me ANDREA GONSALVES** : Et chef Crowley, SPW a
21 maintenu un périmètre jusqu'au 28 mars. Est-ce que c'est votre
22 compréhension ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Je n'étais pas là, mais
24 j'ai entendu son témoignage.

25 **Me ANDREA GONSALVES** : Vu toutes les
26 préoccupations et les répercussions économiques avec la
27 fermeture du pont dans toute la région, vous trouviez que ça
28 serait prudent, mais de façon très appropriée, de maintenir ces

1 mesures même après que le barrage ait été dégagé.

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui. Encore une fois,
3 c'était un autre outil dont on pouvait se servir si on avait
4 d'autres problèmes.

5 **Me ANDREA GONSALVES** : Parce que quand le barrage
6 a été retiré, le 13 ou le 14, vous ne saviez vraiment pas si les
7 protestataires allaient s'en emparer une autre fois.

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

9 **Me ANDREA GONSALVES** : Ce sont toutes mes
10 questions. Merci.

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Et maintenant le
13 groupe qui s'appelle Citizens for Freedom, JCCF.

14 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me ALAN HONNER :**

15 **Me ALAN HONNER** : Bonjour, je suis Alan Honner et
16 je suis avocat avec le Democracy Fund.

17 Surintendante Earley, nous avons entendu le
18 témoignage quant à l'indépendance policière, comment les
19 politiciens ne devraient pas interférer. Vous êtes d'accord que
20 l'autonomie policière est importante ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

22 **Me ALAN HONNER** : SSM.CAN.NSC.00002845. Alors
23 Madame, vous n'avez pas vu ce document, mais c'est une
24 conversation entre le premier ministre et le premier ministre de
25 l'Ontario le 10 février. Je vais vous montrer des parties de ce
26 document et après ça, je vais vous poser des questions.

27 On va défiler un tout petit peu. Alors les deux
28 se disent bonjour, et dans le premier gros paragraphe, M. Ford

1 dit :

2 « C'est un plus gros pour nous. Ce qui
3 est plus gros pour nous, c'est le pont
4 Ambassadeur et ce que je pense, c'est
5 qu'on doit arrêter l'expansion de ces
6 manifestations. »

7 Et que le Procureur général cherchait une façon
8 de donner plus d'outils à la police. Est-ce que vous voyez ça ?

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

10 **Me ALAN HONNER** : Et au prochain paragraphe, le
11 premier ministre Trudeau dit :

12 « Premièrement, ce ne sont pas des
13 manifestations légales, ils sont en
14 train d'occuper une rue municipale et
15 ne sont pas bien garés. Vous n'avez pas
16 besoin d'autres outils, des outils
17 juridiques, ils sont en train de
18 barricader l'économie ontarienne. »

19 Et il continue :

20 « Nous devons répondre rapidement. »

21 Et à la prochaine page, ce qu'on voit au
22 troisième paragraphe du bas, le premier ministre du Canada
23 pose :

24 « Est-ce que Windsor a demandé quoi que
25 ce soit de la PPO ? Est-ce qu'il y a
26 une demande formelle qui a été
27 faite ? »

28 Et M. Ford dit :

1 « Ils ont soumis cette demande par
2 l'entremise du Solliciteur général.
3 J'ai parlé au maire et ça, c'était le
4 plan. »

5 Vous voyez ça ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

7 **Me ALAN HONNER** : Et en haut de la prochaine page,
8 alors M. Trudeau demande quelles sont les prochaines étapes et
9 M. Ford dit :

10 « Ils vont agir, mais sans les diriger
11 on a du mal à décrire leur plan de
12 match. Ils auront un plan qui n'est pas
13 comme celui d'Ottawa, là où il n'y
14 avait pas de plan. On va me renseigner
15 demain par le Solliciteur général. Et
16 c'est critique, je vous entends. Je
17 vais leur nettoyer le cul avec une
18 brosse d'acier. »

19 Et voilà. Alors vous n'avez pas, Surintendante
20 Earley, subi une interférence quand vous étiez CIC.

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

22 **Me ALAN HONNER** : Savez-vous si quelqu'un d'autre
23 de la PPO, SPW ou autre corps policier, savez-vous s'ils ont
24 reçu une pression politique indue ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas à ce que je sache.

26 **Me ALAN HONNER** : Et maintenant, on va changer de
27 vitesse. Vous nous avez parlé ce matin d'un appel téléphonique
28 que vous aviez eu, avec Harkins et DiMarco, et c'était le

1 10 février. Et vous nous avez dit qu'ils vous avaient dit que
2 Windsor était votre priorité et que c'était la priorité.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me ALAN HONNER** : Et dans votre résumé de
5 témoignage, vous avez dit que c'était une priorité, mais vous
6 avez dit également, vous dites que Windsor est la priorité. Est-
7 ce que c'est exact à votre avis ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Je sais qu'on m'avait dit
9 maintes fois que c'était une priorité.

10 **Me ALAN HONNER** : Mais est-ce que c'était la
11 priorité ou une priorité ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Je savais tout simplement
13 que c'était ma priorité.

14 **Me ALAN HONNER** : Mais vous êtes d'accord pour
15 dire que c'était une priorité très importante.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me ALAN HONNER** : Et vu l'impact économique avec
18 le barrage du pont, c'était non seulement une priorité pour
19 l'Ontario, c'était une priorité aussi pour le pays.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est possible, mais il y
21 avait plein d'enjeux dont on devait tenir compte.

22 **Me ALAN HONNER** : Mais on a vu dans cette
23 conversation entre M. Ford et M. Trudeau, qu'au moins pour M.
24 Ford, que Windsor est la priorité.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne sais pas, je ne
26 faisais pas partie de la conversation.

27 **Me ALAN HONNER** : Non, mais vous avez vu le
28 document, on dirait que c'est ça. Il dit, M. Ford dit :

1 « Pour nous, le plus gros pour nous,
2 c'est le pont Ambassadeur. »

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne peux pas commenter
4 par rapport à ses pensées.

5 **Me ALAN HONNER** : Surintendante Earley, vous
6 pouvez me dire par contre, et vous avez tout le mérite, votre
7 équipe aussi, vous avez réussi à dégager ce barrage en deux
8 jours en agissant à titre de CIC.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

10 **Me ALAN HONNER** : Et vous êtes d'accord que vous
11 et votre équipe avez réussi à résoudre une des priorités les
12 plus urgentes du pays, sans avoir eu recours à la *Loi des*
13 *mesures d'urgence*.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

15 **Me ALAN HONNER** : Vous avez parlé tout à l'heure
16 des agents de la GRC, vous avez dit que les unités d'ordre
17 publiques n'ont pas besoin d'être assermentées parce qu'ils vont
18 appliquer le *Code criminel*, mais de la première ligne, ce serait
19 des lois municipales et provinciales.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Possiblement.

21 **Me ALAN HONNER** : Alors vous avez réglé ce
22 problème en les mettant avec la PPO et le SPW. Et dites-moi,
23 éclairez-moi, c'est quoi l'avantage de faire ça ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : L'assermentation de ces
25 agents ?

26 **Me ALAN HONNER** : Est-ce que ça permettrait à la
27 GRC d'appliquer des lois provinciales ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 **Me ALAN HONNER** : On a entendu aujourd'hui que
2 vous avez établi une zone d'exclusion sur le chemin Huron Church
3 et c'est au nord de Tecumseh jusqu'au pont Ambassadeur, est-ce
4 que c'est bien ça ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

6 **Me ALAN HONNER** : Et ça, c'est une distance de
7 quoi, un kilomètre ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Je crois que c'est plus que
9 ça, je crois que c'est à peu près trois.

10 **Me ALAN HONNER** : Et vous vous êtes servie du *Code*
11 *criminel* pour établir cette zone d'exclusion ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

13 **Me ALAN HONNER** : Auriez-vous... vous auriez pu
14 utiliser la *Loi de la protection civile* aussi ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

16 **Me ALAN HONNER** : Ma consœur du gouvernement du
17 Canada vous a posé des questions des menaces qu'on voyait à
18 Windsor. Vous nous avez dit que vous avez lu les rapports Hendon
19 pour les municipalités sous votre responsabilité.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

21 **Me ALAN HONNER** : Et à Windsor, il n'y avait pas
22 de menace extrême ?

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne peux pas répondre.

24 **Me ALAN HONNER** : Mais si c'était dans le rapport
25 Hendon, vous seriez d'accord ?

26 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était la responsabilité
27 de Windsor de revoir les rapports Hendon pour les activités dans
28 leur zone.

1 **Me ALAN HONNER** : Je vais vous montrer un autre
2 document, OPP00001688. Qui est Karen Johnson ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, je ne connais pas ce
4 non.

5 **Me ALAN HONNER** : Nous avons un courriel ici, et
6 une fois affiché, vous allez voir un courriel de Karen Johnson à
7 un nombre de personnes, y compris vous et le commissaire
8 Carrique.

9 Alors ce n'est pas le document que je recherche,
10 mais je vais vous poser une question. Il y a eu 44 arrestations
11 à Windsor pendant les événements ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'était la
13 responsabilité des services policiers de Windsor.

14 **Me ALAN HONNER** : Mais il y avait eu
15 88 accusations portées et presque toutes... ben, 44 c'était les
16 méfaits, et 44 pour avoir violé l'injonction.

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

18 **Me ALAN HONNER** : Ce ne sont pas des infractions
19 violentes.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Ça pourrait devenir
21 violent. Il y a un potentiel de violence dans toute infraction.

22 **Me ALAN HONNER** : Mais si quelqu'un avait commis
23 quelque chose de violent, on aurait eu des accusations en
24 conséquence.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, il faut des motifs
26 valables.

27 **Me ALAN HONNER** : Meurtre, kidnapping, agressions,
28 Etc. Il n'y a eu rien de tout cela, n'est-ce pas ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

2 **Me ALAN HONNER** : Maintenant, pour conclure, en ce
3 qui concerne les routes, vous avez répondu à ma collègue que la
4 sécurité était votre priorité pour les routes. Dégager le pont,
5 oui, mais assurer la sécurité des routes, c'était la priorité.
6 Donc on parle de Huron Church Road, et vous avez été en mesure
7 d'assurer la circulation grâce aux barricades entre le pont et
8 la 401.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Pas jusqu'à la 401, mais
10 oui.

11 **Me ALAN HONNER** : Mais là, là c'est une distance
12 de trois kilomètres.

13 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est possible. Je ne suis
14 pas certaine des distances. Mais les obstacles de ciment, les
15 agents aussi qui se trouvaient aux intersections, Etc.

16 **Me ALAN HONNER** : Et ce plan de circulation que
17 vous avez mis en œuvre, je ne veux pas le mettre à l'écran, je
18 suis presque à la fin de ma période, mais c'est daté..

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il vous reste quelques
20 minutes. Je vais vous regarder quand ce sera le moment.

21 **Me ALAN HONNER** : Écoutez, de toute façon je vais
22 conclure. Je vais conclure rapidement.

23 Donc surintendante, c'est assez évident qu'on
24 n'envisageait pas dans le plan d'utiliser les pouvoirs découlant
25 de la *Loi sur les mesures d'urgence*.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

27 **Me ALAN HONNER** : Ce sont toutes les questions que
28 j'avais à poser. Merci.

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Et maintenant, est-
3 ce que la Ville de Windsor est prête à intervenir, à poser des
4 questions ?

5 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JENNIFER KING :**

6 **Me JENNIFER KING** : Bonjour, Surintendante Earley.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Bonjour.

8 **Me JENNIFER KING** : Quelques sujets dont
9 j'aimerais discuter avec vous. Jennifer King, je représente la
10 Ville de Windsor comme avocate ici à la Commission.

11 Tout d'abord, votre rôle à Windsor avant que
12 Chris Harkins ne vous nomme pour assumer le poste de commandant
13 de l'incident critique à Windsor. Vous avez dit à mon collègue
14 que la PPO avait été déployée le 8 février à Windsor, par suite
15 d'une conversation que vous aviez eue avec le chef adjoint
16 Crowley à 2h du matin, je pense ?

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

18 **Me JENNIFER KING** : D'après les rapports de la
19 PPO... mais avez-vous eu l'occasion de voir ce document ? Les
20 rapports officiels ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

22 **Me JENNIFER KING** : D'après les rapports, et pour
23 le dossier, il s'agit du dossier OPP IR00000007, mais pas besoin
24 de l'afficher.

25 Mais à la page 27, on dit que quatre agents de
26 l'équipe de liaison ont été déployés pour venir en aide aux
27 services policiers de Windsor le 7. Est-ce que c'est le juste
28 reflet des documents ? Et vous pourriez peut-être nous confirmer

1 la date à laquelle l'équipe de liaison a été déployée.

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Dans ces eaux-là, mais de
3 temps à autre, je ne m'y retrouve pas dans les dates et je
4 devais me coucher tard, mais je sais que l'équipe de liaison a
5 été déployée vers cette date-là.

6 **Me JENNIFER KING** : On pourrait peut-être nous
7 afficher OPP00004580, page 67.

8 Surintendante Earley, le commissaire Carrique a
9 produit un document du Solliciteur général adjoint Di Tomasso,
10 on l'a informé de ce qui se passait à Windsor, n'est-ce pas ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

12 **Me JENNIFER KING** : Et dans ce texte de M. Di
13 Tomasso, le Solliciteur général adjoint, en bas de la page,
14 Monsieur le greffier. On a la chronologie, on est revenu en
15 arrière donc. Vers midi le 7 février, un texto au Solliciteur
16 général adjoint et on dit : « OPP PLT engaged ».

17 Donc l'équipe de liaison de la PPO est engagée et
18 mise en situation. Ça, c'est avant votre nomination, n'est-ce
19 pas ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien, je ne sais pas si
21 j'ai envoyé ça, si c'est le chef qui a envoyé ce texto ou Marcel
22 Beaudin, surintendant par intérim.

23 **Me JENNIFER KING** : Et dans d'autres documents, on
24 dit que le 7 février l'équipe de liaison était déjà engagée.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Je sais qu'il y avait eu
26 des discussions et qu'on devait en parler même le 6.

27 **Me JENNIFER KING** : Donc le 7 ça paraît tout à
28 fait correct.

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

2 **Me JENNIFER KING** : Avec mon collègue vous avez
3 parlé de l'annonce publique du maire, faite le 9 février.

4 **SURINT. DANA EARLEY** : J'étais au courant, je ne
5 me souviens pas d'avoir vu l'annonce.

6 **Me JENNIFER KING** : Mais vous ne vous souvenez pas
7 si vous l'avez vu ou si vous en avez entendu parler ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était le 9 février.

9 **Me JENNIFER KING** : Mais vous n'aviez pas encore
10 été nommée à ce moment-là.

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

12 **Me JENNIFER KING** : Le maire et la chef Mizuno,
13 directrice du service policier de Windsor, ont participé à une
14 conférence de presse à midi le 9. Pas besoin d'afficher des
15 documents, mais vous en avez parlé. Vous étiez au courant.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me JENNIFER KING** : Donc c'était un *briefing* de
18 ces deux personnes ensemble ? Vous vous en souvenez ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

20 **Me JENNIFER KING** : Et dans son témoignage, le
21 maire a dit que ses observations avaient été examinées par la
22 chef de police et son personnel, donc pas de surprise au moment
23 où le message a été livré à la population. Vous avez entendu ça
24 hier ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

26 **Me JENNIFER KING** : Et un peu plus tôt, vous avez
27 parlé du fait qu'il ne fallait pas communiquer publiquement de
28 telles demandes. Vous n'étiez pas en contact avec les médias.

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Vous parlez de ce qui
2 provenait de la ville ? Je ne vous suis pas.

3 **Me JENNIFER KING** : D'après ce que vous avez dit,
4 ou dans votre témoignage, vous avez dit que c'était le service
5 policier de Windsor qui était responsable des contacts avec les
6 médias.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, et il travaillait de
8 concert avec les gens de chez nous, de la PPO, et tout était
9 fait en collaboration.

10 **Me JENNIFER KING** : Mais après votre arrivée à
11 Windsor, vous n'avez pas eu à vous mêler de ces histoires-là.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

13 **Me JENNIFER KING** : Au sujet de l'injonction et de
14 son maintien. Un peu plus tôt vous avez dit que l'injonction
15 c'était un outil supplémentaire pour les policiers.

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

17 **Me JENNIFER KING** : Et en ce qui concerne la
18 demande effectuée par Windsor, ça vous préoccupait pour demander
19 une injonction, ou pour la maintenir ? Rien de tout cela ne vous
20 préoccupait ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

22 **Me JENNIFER KING** : Et en ce qui concerne le plan
23 de circulation, il en a été question avec mes collègues et en
24 contre-interrogatoire. Donc le but, le but de ce plan sur la
25 circulation, c'était d'assurer que la circulation entre
26 l'autoroute 401 et le pont Ambassadeur ne serait pas entravée

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, il s'agissait
28 d'assurer la sécurité, d'assurer la libre circulation sur ce

1 trajet.

2 **Me JENNIFER KING** : Et les obstacles avaient été
3 installés sur votre ordre et on ne voulait pas que des véhicules
4 soient utilisés pour imposer un nouveau blocage, c'est tout.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Effectivement.

6 **Me JENNIFER KING** : C'était toutes mes questions.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci.

8 **Me JENNIFER KING** : Merci.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Maintenant, question
10 de l'avocat de l'ex-chef Sloly.

11 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me TOM CURRY :**

12 **Me TOM CURRY** : Merci Commissaire. Bonjour,
13 Surintendante Earley. Tom Curry, représentant l'ex-chef de la
14 police d'Ottawa. Juste deux ou trois choses pour tirer au clair
15 certains détails.

16 Une question vient de vous être posée au sujet
17 des médias. Quand vous étiez à Windsor, on va parler donc des
18 ressources et mon collègue en a parlé aussi. Vous souvenez-vous
19 qu'au moment où vous êtes arrivée à Windsor comme commandant,
20 une déclaration avait déjà été faite lors d'une entrevue dans
21 les médias ? Le maire avait parlé du nombre d'agents demandé par
22 la ville de Windsor ou le service policier de Windsor, et on
23 parlait à ce moment-là d'une centaine ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, je n'étais pas au
25 courant.

26 **Me TOM CURRY** : Monsieur le Commissaire, j'en ai
27 parlé avec le maire hier et ça a été mentionné. Alors plutôt que
28 de montrer ce qui a été dit dans les médias, je pense que

1 l'entrevue a eu lieu le 8 février, et c'est là qu'il a cité ce
2 chiffre. Et ma collègue Mme King pourrait le confirmer.

3 **Me JENNIFER KING** : Jennifer King, avocate pour la
4 ville de Windsor. Oui, effectivement, je reconnais que cette
5 déclaration a été faite et c'est versé au dossier.

6 **Me TOM CURRY** : Merci. Surintendante Earley, ces
7 enjeux concernant Windsor, concernant cet incident, j'imagine
8 que c'est l'incident critique le plus important que vous ayez eu
9 à gérer pendant votre carrière ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était un des incidents
11 critiques les plus importants, oui.

12 **Me TOM CURRY** : Si je comprends bien d'après votre
13 rapport pour la PPO, au bout du compte il y a eu 410 membres de
14 votre service qui ont été déployés à Windsor.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, pour l'ensemble des
16 opérations.

17 **Me TOM CURRY** : Et évidemment, on a atteint le pic
18 et au cours du démantèlement le chiffre a diminué, mais 410,
19 c'était le nombre le plus important de policiers sous vos ordres
20 à quelque moment que ce soit. Et l'un des chiffres les plus
21 importants parce qu'il y a du déploiement d'agents de la PPO à
22 quelque moment que ce soit.

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne pourrais vous
24 confirmer quoi que ce soit à cet égard.

25 **Me TOM CURRY** : Et pour Ottawa, savez-vous combien
26 d'agents ont été déployés ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

28 **Me TOM CURRY** : Maintenant, si vous voulez on va

1 parler d'Ottawa. Vous n'avez pas participé directement à ce qui
2 se passait à Ottawa.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

4 **Me TOM CURRY** : Mais il y a eu des points de
5 contact, comme vous l'avez dit avec mon collègue, au sujet par
6 exemple, de la lettre. Mais autrement, à part ces deux
7 incidents, les commandants ont agi de façon indépendante dans
8 les deux cas. Et au bout du compte, il y a un partage au niveau
9 stratégique par contre.

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Partagé avec qui ?

11 **Me TOM CURRY** : Bien en ce qui concerne les
12 situations à Ottawa et à Windsor, vous partagiez une structure
13 de commandement. C'est-à-dire que le rapport est transmis au
14 commissaire.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

16 **Me TOM CURRY** : Donc c'est au commissaire adjoint
17 ou au commissaire lui-même qu'il incombe de fixer les objectifs,
18 que ce soit pour les incidents à Windsor ou pour ceux d'Ottawa.

19 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

20 **Me TOM CURRY** : Et tous les avocats vous ont posé
21 la question probablement, mais quand vous en êtes... bien tout
22 d'abord, en qualité de surintendante, pour cette région de
23 l'Ontario, vous avez appris qu'il y avait des convois qui se
24 dirigeaient vers le comté d'Essex et vers Windsor.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Ce dont j'ai discuté
26 précédemment ?

27 **Me TOM CURRY** : Oui.

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y avait des convois dans

1 certaines municipalités de la région.

2 **Me TOM CURRY** : Donc, votre service devait assurer
3 le passage en sécurité et gérer disons, les conséquences d'un
4 ralentissement de la circulation comme on disait.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

6 **Me TOM CURRY** : Or, le 6 février, nous savons que
7 dans le rapport Hendon il y a eu des alertes. On a dit que le 7
8 il y aurait peut-être un blocage du pont Ambassadeur.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne me souviens pas
10 d'avoir lu ce rapport.

11 **Me TOM CURRY** : Mais un de vos subalternes aurait
12 lu ce rapport de renseignements.

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

14 **Me TOM CURRY** : Et dans votre région, est-ce que
15 des mesures ont été prises par la PPO pour intercepter les
16 convois qui se rendaient vers le pont Ambassadeur.

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Nous n'avions pas
18 d'information quant à leur provenance, la nature des véhicules,
19 Etc.

20 **Me TOM CURRY** : Donc, peu importe, l'information,
21 les renseignements qui vous sont parvenus par le bien du rapport
22 Hendon, rien n'était suffisamment clair pour que vous preniez
23 des mesures pour, par exemple, intercepter le convoi, pour les
24 raisons que vous venez de citer.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

26 **Me TOM CURRY** : Mais une fois le blocage installé
27 ou une fois même le blocage terminé et le pont dégagé, comme l'a
28 demandé un de mes collègues quand il a été question

1 d'intercepter plus tard un convoi qui voulait participer à un
2 autre blocage, là, la PPO a arrêté, a intercepté ce convoi.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me TOM CURRY** : Donc vous aviez l'expérience de ce
5 qui s'était passé au pont Ambassadeur précédemment et à Ottawa,
6 vous pouviez compter sur cette expérience et avec l'information,
7 j'imagine, et la *Loi sur les mesures d'urgence* aussi, vous vous
8 êtes dit « on peut empêcher un autre blocage de pont ou
9 d'infrastructure. »

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

11 **Me TOM CURRY** : Maintenant, quelque chose au sujet
12 de votre participation comme commandante d'incident critique.
13 Premièrement, en ce qui concerne l'importante ce la fin des
14 opérations pour dégager le pont complètement. Vous en avez
15 parlé, mais encore une fois, j'aurais besoin de votre concours.
16 D'après votre déclaration, d'après ce qui a été déposé, d'après
17 ce que vous avez lu ici, on fait référence à la page 2, mais je
18 vais... permettez-moi... Quel est le nom, quel est le numéro de ce
19 document ? J'offre un prix. (Rires)

20 22, bon. WPS22, page 2 quand on y sera.
21 Paragraphe 3, on l'a vu à maintes reprises. Bon, parfait. C'est
22 simple, mais à 8h30, au milieu du paragraphe donc :

23 « Les commissaires Harkins et DiMarco
24 ont encore une fois dit à la
25 Surintendante Earley que Windsor
26 c'était la priorité et qu'il était
27 urgent de mettre fin au blocage. »

28 C'est exact ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

2 **Me TOM CURRY** : Or, il était évident que pour ce
3 qui est de la direction stratégique, c'était là le rôle, pas
4 seulement du commissaire Carrique, mais aussi du sous-
5 commissaire, de dire bon bien, voilà quelles sont les priorités.

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

7 **Me TOM CURRY** : Maintenant, en ce qui concerne
8 l'ordonnance de ces priorités, quand il est question, quand ils
9 vous ont parlé de « la priorité », c'était bien compris que
10 c'était la priorité pour la PPO ?

11 **SURINT. DANA EARLEY** : Moi, c'est ce que j'ai
12 compris, que c'était ma priorité et je devais me concentrer là-
13 dessus.

14 **Me TOM CURRY** : Oui, c'est devenu prioritaire pour
15 vous, puisque vous étiez commandante d'incident critique, mais
16 quand ils ont dit « c'est la priorité », ce que vous avez
17 compris, c'est que c'était la priorité pour le service ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Bien j'ai compris que
19 j'aurais toutes les ressources nécessaires.

20 **Me TOM CURRY** : Oui, ça, ça découle de cette
21 déclaration, c'est évident. Mais à 8h30 du matin quand ils vous
22 ont parlé, le 10, et ils ont dit : « C'est la priorité », bien
23 c'est la priorité pour la PPO.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Posez-leur la question, je
25 ne peux pas répondre en leur nom.

26 **Me TOM CURRY** : Oui, mais ce que... a dit, c'est que
27 la tâche vous était confiée.

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 **Me TOM CURRY** : Et en haut, de toute façon on a
2 les notes que vous avez rédigées aussi.

3 « Au moment où la surintendante a été
4 nommée, les commissaires Harkins et
5 DiMarco ont dit que c'était priorité
6 Windsor et qu'elle recevrait toutes les
7 mesures dont elle aurait besoin. »

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

9 **Me TOM CURRY** : Ça va, vous êtes d'accord ?

10 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

11 **Me TOM CURRY** : Maintenant, avant de prendre des
12 notes en ce qui concerne l'énoncé de mission, vous saviez que
13 toutes les ressources dont vous auriez besoin vous seraient
14 accordées. Et déjà en fait, avant même votre énoncé de mission,
15 ça commençait à arriver ces ressources supplémentaires. Et en ce
16 qui concerne les ressources dont il est question, il y a
17 plusieurs choses, mais en gros, vous avez compris que ça
18 comprenait les unités d'ordre public aussi.

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

20 **Me TOM CURRY** : Alors les services municipaux et
21 la PPO vous fourniraient des ressources.

22 Maintenant, 4543, PP04543, c'est retiré de vos
23 cahiers de notes, cet extrait. Alors je crois que c'est la
24 première page. Donc 22h le 9 février :

25 « Appel conférence avec les services
26 policiers de Hamilton, de Windsor, de
27 Waterloo, pour discuter des unités
28 d'ordre public. »

1 Alors ça ce sont des appels que vous avez faits
2 pour justement obtenir les ressources supplémentaires.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

4 **Me TOM CURRY** : Et à 7h15, alors on déroule, je
5 pense que c'est à la page 7. 7h15, le 10 :

6 « Donc Sheridan appelle pour dire que
7 lui et son équipe quitterait pour
8 Windsor vers 11h. »

9 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

10 **Me TOM CURRY** : Ensuite à 8h30 à la page 8. Juste
11 au bas.

12 « Appel conférence avec Harkins et
13 DiMarco. Les chefs adjoints ont avisé
14 que peu importe ce qui est nécessaire
15 pour le plan sera disponible. Le focus
16 de la province est Windsor. »

17 Et ça va vers le point que j'ai fait plus tôt, le
18 focus de la province est Windsor pour une raison évidente, le
19 pont Ambassadeur a une importance vitale. Exact ?

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact. C'était... de la
21 téléconférence.

22 **Me TOM CURRY** : Quand vous écrivez, ou le scribe
23 écrit « le focus de la province est Windsor », ce sont les mots
24 d'un ou des deux commissaires et chefs adjoints.

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, c'est dans le contexte
26 de la conversation.

27 **Me TOM CURRY** : OK.

28 « Harkins a parlé avec la GRC

1 aujourd'hui et va envoyer des ordres au
2 POU. La GRC peut envoyer une équipe POU
3 de 150 personnes. Avisé chef adjoint... »

4 Amy Ferguson, exact ?

5 **SURINT. DANA EARLEY** : Angela Ferguson.

6 **Me TOM CURRY** : Angela, merci. Diminutif pour

7 Angela :

8 « ... sera le commandant POU pour la PPO.
9 Et le service de Waterloo va arriver à
10 13h cet après-midi plus ou moins.
11 Harkins a indiqué que c'est urgent de
12 régler la situation. »

13 Est-ce qu'il fallait vous expliquer la raison
14 d'être de cette urgence, ou vous avez compris l'importance du
15 pont Ambassadeur ?

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Je l'ai compris.

17 **Me TOM CURRY** : Mais là, les médias aussi
18 indiquaient à quel point le blocage était perturbateur.

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, j'avais une meilleure
20 sensibilisation situationnelle.

21 **Me TOM CURRY** : À 9h, vous avez rédigé votre
22 énoncé de mission. Voilà, est-ce que c'est le transcripteur ou
23 c'est vous qui l'avez écrit ?

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, c'est le
25 transcripteur.

26 **Me TOM CURRY** : Donc vous l'avez dicté dans
27 l'auto ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

1 **Me TOM CURRY** : L'énoncé de Windsor est semblable
2 à ce qui a servi à Ottawa, est-ce que vous l'avez vu ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

4 **Me TOM CURRY** : Est-ce que les énoncés de mission,
5 je ne veux pas diminuer l'importance de ces déclarations de
6 mission, mais il s'agit plutôt d'énoncés génériques et généraux
7 qui servent à plusieurs interventions de la PPO, n'est-ce pas ?
8 Les éléments se ressemblent.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : Les éléments se
10 ressemblent, mais chaque situation dicterait la mission ultime.

11 **Me TOM CURRY** : Donc la circulation sécuritaire,
12 c'est ce qui est précis pour Windsor, mais sinon, ça ressemble
13 pas mal à l'énoncé de mission de la PPO pour Caledonia.

14 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne l'ai pas vu.

15 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous y avez participé ?

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Comme commandant
17 stratégique d'une certaine façon, mais je n'étais pas sur la
18 ligne de front.

19 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous vous rappelez de
20 l'énoncé de mission ?

21 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

22 **Me TOM CURRY** : Vous êtes d'accord avec moi que
23 lors d'une manifestation comme celle à Caledonia, ça serait des
24 choses semblables à ce qu'on voit ici ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

26 **Me TOM CURRY** : Mais comme c'était une autre sorte
27 d'occupation à Caledonia, donc il n'y aura pas la question de la
28 circulation.

1 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

2 Me TOM CURRY : Et vous êtes d'accord avec moi que
3 c'était une manifestation très difficile à régler et on n'a
4 jamais vraiment réglé de la part de la police.

5 SURINT. DANA EARLEY : C'était un défi.

6 Me TOM CURRY : Et vous êtes d'accord que ce n'est
7 pas une intervention policière qui l'a réglé ?

8 SURINT. DANA EARLEY : Je n'ai pas participé, donc
9 je ne me souviens pas, il faudrait que je regarde mes notes.

10 Me TOM CURRY : Vous n'étiez pas commandante
11 stratégique ?

12 SURINT. DANA EARLEY : Pour une partie.

13 Me TOM CURRY : Il n'y a jamais eu d'enlèvement de
14 manifestants par une unité de maintien de l'ordre. Un moment
15 donné, je pense qu'il y avait un autre changement de terrain de
16 la part de la province ?

17 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

18 Me TOM CURRY : Ottawa et Windsor ont vécu des
19 situations très différentes, n'est-ce pas ?

20 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

21 Me TOM CURRY : Ottawa plus gros, plus complexe,
22 plus difficile.

23 SURINT. DANA EARLEY : Plus grand, oui.

24 Me TOM CURRY : Plus complexe ?

25 SURINT. DANA EARLEY : Chaque incident avait ses
26 complexités.

27 Me TOM CURRY : Mais pouvez-vous établir l'ordre
28 d'importance ? Est-ce que c'était plus compliqué que Windsor ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Je dirais que l'incident de
2 Windsor était différent et à Ottawa, c'était beaucoup plus
3 grand, je suis d'accord.

4 **Me TOM CURRY** : Alors les réponses et les défis
5 différents veulent dire qu'il y avait beaucoup plus de défis ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Je n'étais pas à Ottawa,
7 donc c'est difficile pour moi de répondre.

8 **Me TOM CURRY** : Le système du commandement
9 d'incident et d'intervention et l'autonomie. Aujourd'hui, vous
10 avez modifié une déclaration. Monsieur le Commissaire, je vais
11 emprunter... bien, je comprends que mes collègues d'Ottawa ne
12 veulent pas utiliser tout le temps qui leur est alloué alors
13 j'aimerais empiéter un peu sur leur temps. Merci. Je vais être
14 aussi rapide que possible.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ça, c'est une offre ?

16 **Me TOM CURRY** : Oui.

17 **Me ANNE TARDIF** : On est disposé à céder nos
18 10 minutes, Monsieur le Commissaire.

19 **Me TOM CURRY** : Madame la surintendante, je vais
20 être bref. Aujourd'hui vous avez modifié la déclaration, vous
21 vous souvenez de cela ?

22 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

23 **Me TOM CURRY** : Est-ce que mon collègue l'a
24 soulevé avec vous ce matin ?

25 **SURINT. DANA EARLEY** : Non. Moi, je l'ai remarqué
26 quand j'ai regardé ma déclaration.

27 **Me TOM CURRY** : Quand, c'était, aujourd'hui ?

28 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, il y a une couple de

1 jours.

2 **Me TOM CURRY** : Est-ce que vous l'avez lu avant ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, mais je ne l'avais pas
4 remarqué.

5 **Me TOM CURRY** : J'ai posé une question à l'adjoint
6 Crowley, s'il était au courant de cela et je me demande si c'est
7 ce qui vous a inspiré. Est-ce que vous l'avez vu hier ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : J'ai regardé son
9 témoignage.

10 **Me TOM CURRY** : Est-ce que c'est ce qui vous a
11 fait noté cela ?

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Non, je l'avais remarqué
13 avant.

14 **Me TOM CURRY** : Vous vouliez supprimer une ligne
15 qu'on a informé l'équipe que le changement d'orientation venait
16 de Carrique et Harkins. Et vous diriez que plutôt que de dire
17 cela, ce serait plus exact de dire que c'est vous qui a effectué
18 le changement, après avoir parlé au commissaire Carrique et à M.
19 Harkins.

20 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

21 **Me TOM CURRY** : Le commissaire adjoint Harkins et
22 le surintendant... non, le chef adjoint Harkins et le commissaire
23 Carrique plutôt.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact.

25 **Me TOM CURRY** : On le commandement stratégique.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

27 **Me TOM CURRY** : Donc ils fixent l'orientation
28 stratégique et ensuite, c'est le commandant d'incident critique

1 qui le met en œuvre.

2 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

3 **Me TOM CURRY** : Donc si le commissaire Carrique et
4 le chef adjoint Harkins vous disent qu'il ne faut pas retarder
5 votre opération pendant qu'on écrit aux manifestants à Ottawa,
6 mais de poursuivre, ce ne serait pas dépasser leur autorité,
7 n'est-ce pas ?

8 **SURINT. DANA EARLEY** : Pour moi oui. Le contrôle
9 opérationnel de l'incident m'appartenait, c'est une décision
10 qu'il fallait que moi je prenne.

11 **Me TOM CURRY** : Oui et la séquence est importante.
12 Mes collègues ont dit que ce que vous avez fait à Windsor
13 devrait influencer ce qui devait être fait à Ottawa. Si je
14 comprends bien, ce qui est arrivé à Windsor c'est qu'un
15 manifestant, M. Neufeld..

16 **SURINT. DANA EARLEY** : Exact, oui.

17 **Me TOM CURRY** : ...a dit : « Si vous nous donnez une
18 lettre de la part du gouvernement, on va partir. »

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

20 **Me TOM CURRY** : Donc vous avez mobilisé le
21 gouvernement, le Solliciteur général rédige la lettre pour
22 dire : « Nous allons vous rencontrer si vous renoncez à vos
23 gestes illégaux et vous rentrez à la maison. »

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : M. Neufeld obtient la lettre et
26 qu'est-ce qui est arrivé après ?

27 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est partagé avec tout le
28 monde, mais ça n'a pas donné lieu à la réaction souhaitée.

1 **Me TOM CURRY** : Est-ce qu'on sait quelque chose au
2 sujet de ce monsieur ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Non.

4 **Me TOM CURRY** : Ou est-ce que vous l'avez laissé
5 entre les mains de l'équipe de liaison ?

6 **SURINT. DANA EARLEY** : Je l'ai laissé entre leurs
7 mains.

8 **Me TOM CURRY** : Mais vous vous êtes dit qu'on ne
9 peut pas donner une lettre d'un ministre de la couronne
10 provincial aux manifestants à Windsor sans provoquer les
11 manifestants à Ottawa.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : Ce n'est pas comme ça que
13 je l'ai exprimé, mais j'ai dit que si le gouvernement émettait
14 une lettre pour les manifestants à Windsor, les gens seraient au
15 courant de cela.

16 **Me TOM CURRY** : Et là vous avez dit : « Il faut
17 tout arrêter avant de donner une lettre aux manifestants
18 d'Ottawa » ?

19 **SURINT. DANA EARLEY** : Il y avait une conversation
20 à ce sujet.

21 **Me TOM CURRY** : Le sous-commissaire vous a
22 contacté.

23 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

24 **Me TOM CURRY** : Il vous a dit qu'il ne voulait pas
25 suivre cette stratégie.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : On m'a proposé de réévaluer
27 parce que je ne connaissais pas le détail de ce qui se faisait à
28 Ottawa, alors que lui, il l'était et le commissaire l'était.

1 **Me TOM CURRY** : Donc eux ont le commandement
2 stratégique.

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

4 **Me TOM CURRY** : J'aimerais retourner à cette
5 déclaration, page 13 de WTS22. Lors de l'appel à 18h47 le même
6 jour :

7 « Le sous-commissaire Harkins a indiqué
8 à la surintendante Earley qu'il ne
9 fallait pas attendre à cause d'une
10 provocation de l'incidence potentielle
11 sur les manifestants d'Ottawa. »

12 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact. Je lui avais
13 dit que j'avais décidé d'attendre et lui, il avait partagé avec
14 moi son point de vue par rapport à ce qui se passait à Ottawa et
15 avec des choses que j'ignorais. Il a dit que si c'était ça la
16 raison, il ne fallait pas attendre à cause de cette raison.

17 **Me TOM CURRY** : Est-ce qu'il vous a téléphoné ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne me souviens pas s'il
19 m'a téléphoné ou si c'est moi qui faisais une mise à jour.

20 **Me TOM CURRY** : On lit que :

21 « La surintendante avait indiqué à sa
22 table de commandement qu'elle a décidé
23 d'attendre pour l'exécution de
24 l'intervention. »

25 Et ensuite on lit que c'est à 18h47 que le sous-
26 commissaire Harkins vous a dit de ne pas attendre. Autrement
27 dit, est-ce que vous êtes d'accord que c'est lui qui l'avait
28 appris et qu'il n'était pas du même avis ?

1 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne me souviens pas si je
2 l'ai contacté ou si c'est lui qui m'a contacté.

3 **Me TOM CURRY** : Mais si vous l'aviez contacté, ce
4 serait pour vérifier.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était pour faire une mise
6 à jour.

7 **Me TOM CURRY** : Et quand vous avez fait une mise à
8 jour, c'était pour dire que vous aviez fait une pause et le
9 sous-commissaire a dit : « N'attendez pas. »

10 **SURINT. DANA EARLEY** : On a parlé de mes raisons,
11 mes motifs de la pause et il a dit que c'était basé sur la
12 situation à Ottawa, de ne pas me préoccuper et de me concentrer
13 sur Windsor.

14 **Me TOM CURRY** : Et en bas, vous avez indiqué le
15 risque qu'une opération policière pourrait avoir des incidences
16 à Ottawa et une augmentation de l'agression et de la violence de
17 la part des manifestants à Ottawa, n'est-ce pas ?

18 **SURINT. DANA EARLEY** : L'agression et la violence
19 de la part des manifestants, c'était par rapport au plan
20 opérationnel avec lequel j'allais procéder à Windsor.

21 **Me TOM CURRY** : Mais je ne suis pas, mais vous
22 n'avez pas de préoccupations par rapport à Ottawa ? Regardez la
23 dernière phrase :

24 « Avisé le sous-commissaire du risque,
25 l'intervention policière pourrait avoir
26 des incidences sur Ottawa et mener à
27 une augmentation de l'agression et de
28 la violence de la part des

1 manifestants. »

2 Donc vous parlez des manifestants à Ottawa ?

3 **SURINT. DANA EARLEY** : Ce serait des manifestants
4 partout dans la province, voilà pourquoi on en parlait.

5 **Me TOM CURRY** : D'accord, mais ça comprend Ottawa
6 au moins ?

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

8 **Me TOM CURRY** : Le sous-commissaire Harkins
9 confirme qu'il est au courant et quelques minutes plus tard, il
10 y a un appel téléphonique avec le commissaire Carrique et le
11 sous commissaire Harkins. Est-ce que j'ai raison pour dire que
12 le sous-ministre a fait participer le commissaire, parce qu'il
13 voulait souligner le message qu'il vous faisait, c'est-à-dire,
14 « Allez-y » ?

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Ils étaient en faveur que
16 je procède avec le plan.

17 **Me TOM CURRY** : Et ce qu'ils soutenaient, c'était
18 une décision autre que votre décision au centre de commandement.
19 Vous vouliez attendre et eux ils ont dit : « N'attendez pas ».

20 **SURINT. DANA EARLEY** : Ils m'ont donné des
21 renseignements qui m'ont fait changer d'avis, comme quoi on
22 était prêt à partir, ils m'ont rappelé que Windsor c'était ma
23 priorité.

24 **Me TOM CURRY** : Je sais qu'on a l'impression qu'on
25 joue à la sémantique, mais ils ne vous ont pas fourni des
26 renseignements, mais plutôt de l'orientation.

27 **SURINT. DANA EARLEY** : Pour moi, je ne me sentais
28 pas dirigée, c'était une conversation qu'on avait, qui portait

1 sur mes motifs.

2 **Me TOM CURRY** : Mais ils avaient un point de vue
3 différent du vôtre par rapport à céder aux demandes des
4 manifestants à Ottawa.

5 **SURINT. DANA EARLEY** : On allait remettre une
6 lettre, peu importe.

7 **Me TOM CURRY** : Mais vous vouliez donner la lettre
8 d'abord à Ottawa et permettre à la lettre de faire son effet.

9 **SURINT. DANA EARLEY** : C'était ma première option,
10 c'est ce que j'envisageais.

11 **Me TOM CURRY** : Mais eux ont dit « voici notre
12 jugement et allez-y, libérez le pont Ambassadeur. »

13 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui, ça faisait partie de
14 la conversation.

15 **Me TOM CURRY** : Et maintenant, l'équipe de liaison
16 n'était pas en mesure de réaliser les progrès, c'était un échec
17 de négociation avec ce groupe.

18 **SURINT. DANA EARLEY** : Je ne dirai jamais que le
19 travail de l'équipe provincial de liaison était un échec, ils
20 ont fait un effort, mais ça n'a pas donné lieu aux résultats
21 escomptés.

22 **Me TOM CURRY** : Il y a seulement deux résultats,
23 soit les manifestants partent parce que vous leur avez demandé
24 de partir et vous avez négocié avec une lettre de la part du
25 Solliciteur général, ou bien ça aurait pris une réponse musclée.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : Avec un plan opérationnel,
27 de plan de l'unité de maintien de l'ordre public.

28 **Me TOM CURRY** : Je vous montre WTS39, déclaration

1 du témoin, de la part du commissaire. J'aurais besoin de votre
2 aide pour essayer de comprendre les rôles et responsabilités des
3 commandants stratégiques et commandants de l'incident. À la
4 page 8. Alors système de commandement d'incident, le commissaire
5 à dit, et je ne sais pas si vous l'avez déjà vu. Quatrième
6 ligne.

7 « Il y a des commandants d'incident qui
8 peuvent estimer qu'ils n'ont pas une
9 autonomie complète, ce n'est pas le
10 cas. Le chef ou le commissaire doit
11 assurer des services policiers adéquat
12 et efficace et est imputable à la
13 commission en vertu de la *Loi sur les*
14 *services policiers* et il lui est permis
15 d'établir l'orientation stratégique ou
16 donner des ordres, mais les commandants
17 d'incidents devraient jouir de
18 l'autonomie opérationnelle pour
19 réaliser les objectifs stratégiques,
20 tels qu'établis par les commandements
21 séniors. »

22 Donc ce que vous avez dit avec le sous-
23 commissaire et le commissaire, c'est bien ça.

24 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

25 **Me TOM CURRY** : Merci beaucoup.

26 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est moi qui vous
27 remercie.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bien vous et la ville

1 d'Ottawa, vous avez pris plus de temps que ce qui vous a été
2 alloué. Services policiers de Windsor.

3 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS McRAE :**

4 **Me THOMAS McRAE :** Merci, Monsieur le Commissaire
5 et bonjour Surintendante. Je m'appelle Tom McRae, je représente
6 la police de Windsor et je n'ai que quelques questions.

7 Je crois que vous avez indiqué à un de mes
8 collègues que la police de Windsor était responsable pour les
9 arrestations.

10 **SURINT. DANA EARLEY :** Oui, c'est de leur
11 compétence.

12 **Me THOMAS McRAE :** Et il leur incombait également
13 d'avoir des plans pour les arrestations ?

14 **SURINT. DANA EARLEY :** Ils ont collaboré avec moi
15 pour créer ce plan, comme pour tous les plans.

16 **Me THOMAS McRAE :** Et pour le transport des
17 prisonniers.

18 **SURINT. DANA EARLEY :** Oui, on a collaboré côte à
19 côte pour créer ces plans.

20 **Me THOMAS McRAE :** Il existe un organisme dont
21 j'ai appris l'existence, ça s'appelle « Les Femmes policières de
22 l'Ontario », est-ce que vous êtes au courant de cet organisme ?

23 **SURINT. DANA EARLEY :** Oui.

24 **Me THOMAS McRAE :** Et si j'ai bien compris, vous
25 et d'autres membres de la PPO et le service de police de
26 Windsor, vous avez reçu un prix pour le travail d'équipe et
27 c'est M. Crowley qui a nommé, proposée pour ce prix ?

28 **SURINT. DANA EARLEY :** Oui.

1 Me THOMAS McRAE : Ceci complète mes questions.
2 Merci.

3 SURINT. DANA EARLEY : Merci.

4 COMMISSAIRE ROULEAU : Ville d'Ottawa ?

5 Me ANNA TARDIF : Nous avons cédé notre temps,
6 nous n'avons pas de question. Merci.

7 COMMISSAIRE ROULEAU : Les services policiers
8 d'Ottawa.

9 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me JESSICA BARROW :

10 Me JESSICA BARROW : Bonjour Surintendante, je
11 suis Jessica Barrow et je représente le service de police
12 d'Ottawa. J'aurais une chose à vérifier rapidement avec vous,
13 qu'on a entendu dans votre conversation avec M. Curry, c'est la
14 modification à votre déclaration comme témoin.

15 Ce matin vous avez indiqué que vous avez parlé
16 avec le commissaire Carrique et le sous-commissaire au sujet
17 d'attendre pour l'opération d'intervention à Windsor.

18 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

19 Me JESSICA BARROW : Et vous avez donc décidé de
20 changer d'avis encore et de poursuivre l'opération.

21 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

22 Me JESSICA BARROW : Et pour que je sois sûre, se
23 comprendre, c'est parce que vous avez obtenu de nouvelles
24 informations lors de cette conversation, c'est exact ?

25 SURINT. DANA EARLEY : Oui.

26 Me JESSICA BARROW : Et vous n'avez pas pu avoir
27 cette information auparavant parce que vous étiez responsable de
28 l'opération à Windsor et vous ne voyiez pas grand-chose par

1 rapport à ce qui se passait à Ottawa.

2 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

3 **Me JESSICA BARROW** : Donc, ce n'est pas une
4 question de vous diriger, mais plutôt partager les
5 renseignements avec vous, que vous n'auriez pas pu avoir
6 auparavant.

7 **SURINT. DANA EARLEY** : Oui.

8 **Me JESSICA BARROW** : Donc comme résultat, vous
9 avez déterminé que les risques que vous aviez identifiés
10 n'étaient pas vraiment des préoccupations et que vous pouviez
11 procéder.

12 **SURINT. DANA EARLEY** : C'est exact.

13 **Me JESSICA BARROW** : Je n'ai plus de question.
14 Merci.

15 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci.

16 **COMMISSAIRE ROULEAU** : La Coalition des résidents
17 d'Ottawa et des commerçants ?

18 **Me EMILIE TAMAN** : Bonjour. Emilie Taman pour la
19 Coalition d'Ottawa, nous n'avons pas de question. Merci.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Organismes du
21 Convoi ?

22 **Me BATH-SHÉBA Van den BERG** : Bonjour, je suis
23 Bath-Shéba Van den Berg pour Freedom Corp and protestors, nous
24 n'avons pas de question pour la surintendante. Merci.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Fédération nationale
26 de la police.

27 **Me LAUREN PEARCE** : Bonjour. Je suis Lauren Pearce
28 pour la Fédération nationale de la police, nous n'avons pas de

1 question.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : La province de l'Alberta ?

3 **Me STEPHANIE BOWES** : Bonjour, je suis Stephanie
4 Bowers pour la province de l'Alberta, nous n'avons pas de
5 question.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et la police provinciale de
7 l'Ontario ?

8 **Me JINAN KUBURSI** : Merci Commissaire, nous
9 n'avons pas de question.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ré-interrogatoire ?

11 **Me FRANK AU** : Non merci.

12 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon alors clairement, votre
13 témoignage a été très clair, il n'y a personne qui s'intéresse à
14 vous contre-interroger, ou pas beaucoup. Alors je vous remercie
15 de votre présence, vous êtes libérée et nous vous remercions
16 d'avoir témoigné devant nous.

17 **SURINT. DANA EARLEY** : Merci.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Étant donné la rapidité,
19 nous allons prendre une heure et neuf minutes pour notre pause
20 midi. On se retrouve à 14h.

21 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess until
22 two o'clock. La Commission est levée jusqu'à 14h.

23 --- L'audience est suspendue à 12h51

24 --- L'audience est reprise à 14h01

25 **LA GREFFIÈRE** : Order. À l'ordre. The Commission
26 is reconvened. La Commission reprend.

27 **Me ALLISION McMAHON** : Allison MacMahon, avocate
28 de la Commission, nous allons entendre Paul Leschied, ce sera

1 notre prochain témoin.

2 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur Leschied voulez-vous
3 prêter serment sur un document religieux ou affirmer ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Je souhaite affirmer.

5 **LA GREFFIÈRE** : Veuillez donner votre nom complet
6 et l'épeler, s'il vous plait.

7 **M. PAUL LESCHIED** : Paul Leschied, P-A-U-L,
8 L-E-S-C-H-I-E-D.

9 **LA GREFFIÈRE** : Est-ce que vous affirmez que votre
10 témoignage à la Commission sera la vérité, rien que la vérité et
11 seulement que la vérité ?

12 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

13 **LA GREFFIÈRE** : Merci.

14 **--- M. PAUL LESCHIED, affirmé :**

15 **Me ALLISON McMAHON** : Monsieur le Commissaire,
16 l'avocat de M. Leschied paraîtra virtuellement et a quelques
17 mots à dire.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

19 **--- DÉCLARATION PAR Me LANI ROUILLARD :**

20 **Me LANI ROUILLARD** : Mon nom est Lani Rouillard et
21 je représente M. Leschied et je voudrais confirmer, avant de
22 procéder avec le témoin, que la protection de la section 9 du
23 *Ontario Evidence Act* et la section 5 du *Evidence Act of Canada*
24 sont invoquées pour le témoin.

25 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, merci. Pour votre
26 information, M. Leschied comparait, car il est assigné par
27 *subpoena* et je note que le témoin ne souhaite pas répondre aux
28 questions, car son témoignage risque de l'incriminer ou d'avoir

1 une incidence sur sa responsabilité en vertu de procédures
2 criminelles à son encontre, engagées par la Couronne.

3 Même si le témoin, en vertu des lois fédérales et
4 provinciales, il est obligé de témoigner, son témoignage ne sera
5 pas admissible comme preuve contre lui, ni dans toute poursuite
6 engagée contre lui, sauf poursuite pour parjure s'il livrait un
7 témoignage contradictoire. Est-ce suffisant ?

8 **Me LANI ROUILLARD** : Oui, merci.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord. Avec cette
10 introduction, je crois que nous pouvons commencer
11 l'interrogatoire. Allez-y.

12 **--- INTERROGATOIRE PRINCIPAL PAR Me ALLISON McMAHON :**

13 **Me ALLISON McMAHON** : Merci beaucoup. Monsieur
14 Leschied, vous avez été interrogé le 4 octobre par l'avocat de
15 la Commission, est-ce exact ?

16 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

17 **Me ALLISON McMAHON** : Je demande maintenant que
18 nous voyions le document dont je cite la cote, WTS00000049.

19 Monsieur Leschied, s'agit-il d'un résumé de votre
20 interrogatoire ?

21 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

22 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous eu l'occasion d'en
23 prendre connaissance ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

25 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous voulez lui
26 apporter une correction ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

28 **Me ALLISON McMAHON** : Alors nous demandons que ce

1 document soit admis en preuve. Monsieur Leschied, vous vivez à
2 McGregor en Ontario, est-ce exact ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

4 **Me ALLISON McMAHON** : Ça se trouve à peu près à
5 15 kilomètres du centre-ville de Windsor ?

6 **M. PAUL LESCHIED** : De 15 à 20 kilomètres du
7 centre-ville de Windsor.

8 **Me ALLISON McMAHON** : Qu'est-ce que vous faites
9 comme profession ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : Je suis co-propriétaire d'une
11 entreprise de contracteur qui sert la grande région du comté de
12 Windsor-Essex.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous êtes
14 résident du comté d'Essex depuis longtemps ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : Je vis dans le comté d'Essex
16 depuis 44 ans. Mis à part le temps que j'ai passé à l'université
17 et brièvement en Alberta à titre de pilote d'hélicoptère
18 commercial.

19 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous pouvez dire
20 au Commissaire comment vous avez participé aux manifestations
21 contre les mesures sanitaires publiques contre la COVID-19 ?

22 **M. PAUL LESCHIED** : Comme beaucoup de Canadiens,
23 je me suis un petit peu lassé de l'orientation qui faisait de
24 nos libertés fondamentales un privilège qui pouvait être révoqué
25 en fonction des obligations ou des règlements imposés par nos
26 dirigeants fédéraux, provinciaux ou municipaux. Cela m'a
27 inquiété à titre de père de trois enfants, alors j'ai participé
28 à plusieurs manifestations pacifiques et autorisées, pour faire

1 entendre ma voix.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous pouvez nous
3 parler de ces manifestations ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : On a eu diverses collectes de
5 fonds, pour les personnes qui ont subi des effets néfastes, qui
6 ont perdu leur travail, ou dont l'entreprise a périclité, ou qui
7 n'ont pas pu joindre les deux bouts. Nous avons eu plusieurs
8 rassemblements pour la liberté au centre-ville de Windsor.

9 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que c'était des
10 rassemblements hebdomadaires ?

11 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne dirais pas que c'était
12 de façon hebdomadaire, il y avait eu des rassemblements
13 hebdomadaires et j'ai fait ma part pour offrir toute l'aide que
14 je pouvais lors de ces événements depuis les deux dernières
15 années.

16 **Me ALLISON McMAHON** : Et comment est-ce que vous
17 entendiez parler des manifestations, des rassemblements, des
18 collectes de fonds ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : J'avais un certain nombre
20 d'amis qui participaient à ces rassemblements, qui avaient des
21 préoccupations semblables aux miennes. Alors par voie de texto,
22 par des rencontres périodiques lors desquels les gens parlaient
23 des mesures qu'ils souhaitaient prendre.

24 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous vous
25 affichiez ça sur les médias sociaux, est-ce que vous avez adhéré
26 à certains groupes ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : C'était plutôt des
28 interactions personnelles avec des amis qui participaient au

1 même genre de chose.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Alors vous ne faisiez pas
3 partie d'une organisation officielle.

4 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne dirais pas qu'il y avait
5 beaucoup d'organisations formelles, c'était plutôt des
6 organisations qui se formaient et se déformaient.

7 **Me ALLISON McMAHON** : Alors ça veut dire que vous
8 aviez ce réseau d'amis ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : C'était des gens peut-être qui
10 participait à cela, peut-être avant moi, et je rencontrais
11 certaines personnes lors de ces événements. C'est à peu près
12 tout.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous avez
14 participé à la planification de ces rassemblements ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai offert le soutien que je
16 pouvais, j'ai eu une influence assez calmante lorsque les choses
17 devenaient controversées. J'ai proposé mon aide pour organiser,
18 par exemple, on avait une scène avec un système audio et je
19 déplaçais les choses d'un endroit à l'autre.

20 **Me ALLISON McMAHON** : Et en janvier 2022 jusqu'au
21 début de février, il y a eu plusieurs manifestations sur
22 l'avenue Huron Church.

23 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

24 **Me ALLISON McMAHON** : Vous étiez au courant ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

26 **Me ALLISON McMAHON** : Vous y avez participé ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

28 **Me ALLISON McMAHON** : Vous y avez participé d'une

1 façon ou d'une autre ?

2 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

3 **Me ALLISON McMAHON** : Et à ce moment-là, est-ce
4 que vous suiviez ce qui se passait à Ottawa avec le Convoi de la
5 liberté ?

6 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

7 **Me ALLISON McMAHON** : Et comment est-ce que vous
8 preniez connaissance de ça, par les médias traditionnels, les
9 médias sociaux ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : Plutôt les médias sociaux.
11 J'avais des amis qui se sont rendus à plusieurs reprises aux
12 manifestations d'Ottawa.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Mais vous n'avez pas
14 participé aux événements d'Ottawa.

15 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

16 **Me ALLISON McMAHON** : Alors le blocage du pont de
17 l'Ambassadeur a commencé, avant cela est-ce que vous aviez eu
18 vent de manifestations dans cette région ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

20 **Me ALLISON McMAHON** : Alors nous avons entendu
21 dire qu'il y avait eu des messages sur les médias sociaux et des
22 ralentissements de la circulation et de potentiels blocages.
23 Mais ce n'est pas quelque chose que vous avez vu.

24 **M. PAUL LESCHIED** : Oui, je savais qu'il y avait
25 des ralentissements. Est-ce qu'on parlait de ces événements ? On
26 partageait toutes sortes de choses dans les médias sociaux, mais
27 je n'étais pas au courant d'une organisation pour un événement
28 qui allait commencer le 7 février.

1 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que vous aviez
2 entendu parler des rumeurs du blocage du pont Ambassadeur ?

3 M. PAUL LESCHIED : Plus ou moins. Je veux dire,
4 vous avez peut-être entendu quelqu'un dire que c'était une idée
5 intéressante, mais ça n'a jamais été quelque chose dont j'ai
6 discuté.

7 Me ALLISON McMAHON : Et vous vous êtes rendu pour
8 la première fois à la barricade le 7 février ?

9 M. PAUL LESCHIED : Oui.

10 Me ALLISON McMAHON : Vous êtes arrivé à quelle
11 heure ?

12 M. PAUL LESCHIED : Je dirais vers 9h du soir.

13 Me ALLISON McMAHON : Et pendant le reste de la
14 semaine, est-ce qu'en général vous étiez là vers la même heure ?

15 M. PAUL LESCHIED : Oui, j'allais après que mes
16 jeunes enfants se soient couchés, entre 8 et 9h du soir et
17 jusqu'à minuit ou 1h du matin.

18 Me ALLISON McMAHON : Alors le premier soir, le
19 7 février, où les manifestants étaient-ils situés ?

20 M. PAUL LESCHIED : À l'intersection de Girardot
21 et l'avenue Huron, à peu près un kilomètre au sud du point
22 d'évacuation du pont Ambassadeur.

23 Me ALLISON McMAHON : Je voudrais maintenant voir
24 un document sur Windsor pour voir où ça se situe.

25 (COURTE PAUSE)

26 Me ALLISON McMAHON : Si je comprends bien, le
27 point d'évacuation est au nord de College sur Huron Church,
28 c'est ça ?

1 M. PAUL LESCHIED : Oui.

2 Me ALLISON McMAHON : Alors ce serait là où se
3 trouve l'icône jaune ?

4 M. PAUL LESCHIED : Oui entre... au sud de l'icône
5 mauve.

6 Me ALLISON McMAHON : Et Girardot ?

7 M. PAUL LESCHIED : Girardot, si vous voyez le
8 deuxième croisement et il y a... vous voyez qu'il y a une
9 intersection, c'est l'intersection de Girardot et de Huron
10 Church.

11 Me ALLISON McMAHON : C'est à peu près à mi-chemin
12 entre College et Tecumseh ?

13 M. PAUL LESCHIED : Oui.

14 Me ALLISON McMAHON : Lorsque vous êtes arrivé à
15 la manifestation ce soir-là, est-ce que les véhicules bloquaient
16 le croisement ?

17 M. PAUL LESCHIED : Il y avait trois ou quatre
18 camionnettes qui bloquaient le croisement.

19 Me ALLISON McMAHON : Est-ce qu'ils descendaient
20 Girardot, ou est-ce qu'ils descendaient Huron Church ?

21 M. PAUL LESCHIED : Non, ils n'avançaient pas. Ils
22 se situaient en travers, donc ils bloquaient la circulation.

23 Me ALLISON McMAHON : Et combien de véhicules
24 bloquaient le croisement ?

25 M. PAUL LESCHIED : Je dirais trois ou quatre.

26 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que vous avez
27 participé à ce barrage ?

28 M. PAUL LESCHIED : Non, je me suis garé beaucoup

1 plus loin.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Et vous êtes arrivé à pieds
3 alors ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

5 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que la plupart des
6 gens étaient en voiture ou à pied ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : Ils étaient à pieds, mis à
8 part ces trois ou quatre véhicules.

9 **Me ALLISON McMAHON** : Il y avait à peu près
10 combien de manifestants ?

11 **M. PAUL LESCHIED** : Quand je suis arrivé, 40 ou 50
12 à peu près.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Et ils étaient où, au
14 croisement, sur le trottoir ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : Sur le trottoir, certains au
16 croisement.

17 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'il y avait une
18 présence policière ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

20 **Me ALLISON McMAHON** : Que faisait la police ?

21 **M. PAUL LESCHIED** : Il y avait des véhicules de
22 police au croisement, je dirais du côté est où se trouve l'école
23 de l'Assomption.

24 **Me ALLISON McMAHON** : Et est-ce qu'on avait
25 organisé des barrages ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Je n'ai pas découvert cela
27 jusqu'à ce que je parte ce soir-là, j'ai vu à ce moment-là des
28 voitures de police qui entourait ce barrage.

1 Me ALLISON McMAHON : Et c'était le 7 février ?

2 M. PAUL LESCHIED : Oui.

3 Me ALLISON McMAHON : Hier, nous avons vu que des
4 manifestants commençaient à organiser un camp dès le premier
5 soir et ils avaient dit à la police qu'ils ne se déplaceraient
6 pas. Est-ce que vous avez observé cela ?

7 M. PAUL LESCHIED : Je n'ai pas observé cela au
8 croisement de Girardot.

9 Me ALLISON McMAHON : Alors vous n'étiez pas sur
10 la rue College.

11 M. PAUL LESCHIED : Non. Mon impression sur
12 Girardot, c'était que certains camions avaient reculé au nord et
13 au sud, autant que je pouvais le voir, donc je n'avais pas de
14 raison d'arpenter les autres rues.

15 Me ALLISON McMAHON : Et avez-vous eu l'impression
16 qu'ils étaient refoulés à cause du barrage sur Girardot ?

17 M. PAUL LESCHIED : Oui.

18 Me ALLISON McMAHON : Et vous avez quitté la
19 manifestation à quelle heure ce soir-là ?

20 M. PAUL LESCHIED : Je dirais vers 1h du matin.

21 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que vous vous
22 attendiez à ce que les manifestants y passent la nuit ?

23 M. PAUL LESCHIED : Lorsque je suis parti, il y
24 avait à peu près une douzaine de manifestants qui restaient et
25 j'avais pensé que ce serait un événement isolé qui serait
26 terminé d'ici le lendemain matin.

27 Me ALLISON McMAHON : Alors vous n'aviez parlé
28 avec personne avec le fait qu'ils risquaient d'y passer la nuit.

1 **M. PAUL LESCHIED** : Peut-être que j'ai posé la
2 question « est-ce que quelqu'un a l'intention de rester là au-
3 delà de la soirée ? » Parce que les nombres étaient réduits et
4 je supposais qu'à 1h du matin lorsqu'il était apparent qu'il y
5 avait davantage de policiers que de manifestants, que ça
6 n'allait pas durer longtemps.

7 **Me ALLISON McMAHON** : Et vous vous êtes rendu le
8 soir suivant à la manifestation ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Je me rappelle avoir demandé à
10 un ami le lendemain : « Est-ce qu'il y a encore quelque chose
11 qui se passe au pont Ambassadeur ou dans le quartier de Huron
12 Church ? » On m'a dit oui, j'étais étonné. J'y suis allé le
13 deuxième soir à peu près vers la même heure.

14 **Me ALLISON McMAHON** : Et est-ce que cet ami
15 c'était quelqu'un qui avait passé la nuit là ? Est-ce que vous
16 connaissiez quelqu'un qui était dans les camions qui bloquaient
17 le croisement ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je ne les connaissais
19 pas, je ne les avais pas vus ni avant ni après.

20 **Me ALLISON McMAHON** : Et le deuxième soir, les
21 manifestants étaient sur la rue College, est-ce que les rues
22 étaient bloquées dans toutes les directions ? Est-ce que la rue
23 Huron était bloquée dans les deux directions ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Cette nuit-là, les
25 manifestants semblaient être situés aux sorties sud du pont.
26 Vers le nord, je pense qu'il y avait peut-être un ou deux
27 véhicules au nord, mais le croisement était bloqué par la
28 police.

1 Me ALLISON McMAHON : Les quatre points
2 d'intersection ?

3 M. PAUL LESCHIED : Je dirais au nord et je dirais
4 au sud, juste au sud de l'avenue College, c'est là où les
5 véhicules qui n'avaient pas trouvé place au nord s'étaient
6 stationnés. Au sud de l'avenue College.

7 Me ALLISON McMAHON : Et combien est-ce qu'il y
8 avait de manifestants ce soir-là ?

9 M. PAUL LESCHIED : De personnes ou de véhicules ?

10 Me ALLISON McMAHON : Les deux.

11 M. PAUL LESCHIED : Je dirais peut-être
12 40 véhicules, quelques semi-remorques et peut-être entre environ
13 une centaine de manifestants. Les chiffres ont fluctués, en
14 général ils ont diminué alors qu'il se faisait de plus en plus
15 tard.

16 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que la dynamique de
17 la foule a changé ?

18 M. PAUL LESCHIED : Je dirais entre le jour et la
19 soirée, oui, mais lorsque j'étais là jusqu'à environ 1h du
20 matin, la dynamique était la même, mais les chiffres se
21 réduisaient alors que les gens partaient.

22 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que vous pouvez
23 décrire quelle était l'ambiance alors que vous avez participé à
24 la manifestation ?

25 M. PAUL LESCHIED : Il y avait de la musique, on
26 entendait l'hymne national périodiquement. Il y avait des plats
27 qui étaient partagés, de la nourriture qui était partagée. En
28 général, c'était un rassemblement pacifique de gens qui étaient

1 là pour différentes raisons.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous parlé à d'autres
3 manifestants pour voir pourquoi ils étaient là ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Pas vraiment, les raisons sont
5 connues. J'ai parlé à certains des camionneurs qui expliquaient
6 pourquoi ils étaient là, c'est parce qu'ils allaient perdre la
7 capacité de passer la frontière internationale faute de
8 conformité au mandat pour conduire aux États-Unis et revenir.

9 **Me ALLISON McMAHON** : Il y avait aussi des
10 véhicules personnels de gens qui n'étaient pas camionneurs.

11 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

12 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'ils avaient
13 différents objectifs ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : Je n'ai pas beaucoup parlé
15 avec des inconnus de leur raison d'être là, je présumais que les
16 gens étaient là pour célébrer et qu'ils expliquaient leur droit
17 de protester paisiblement.

18 **Me ALLISON McMAHON** : Quelle était la présence
19 policière le mardi ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Il y avait un plus grand
21 nombre de policiers. Ils semblaient définitivement plus
22 organisés que le premier soir quand c'était tout nouveau. En
23 général, d'après les agents que j'ai vus, les agents étaient
24 très cordiaux et amicaux auprès des manifestants.

25 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous interagi avec des
26 agents ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai peut-être observé des
28 conversations avec d'autres gens, j'ai dit bonjour à certains

1 agents dans la même zone que moi.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que les agents vous
3 parlaient de votre droit de rester là, est-ce qu'ils vous
4 encourageaient de partir ?

5 **M. PAUL LESCHIED** : Le deuxième soir il y avait
6 des agents de police qui appuyait notre droit d'être là. « Nous
7 sommes contents », disaient-ils, « Nous appuyons ce que vous
8 faites ici. Tout semble être paisible. » C'est tout.

9 **Me ALLISON McMAHON** : On ne disait pas que vous
10 deviez partir ou être arrêté.

11 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

12 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'il y avait
13 d'autres barricades ce soir-là ou le même nombre ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : La veille, je ne me souviens
15 pas d'avoir vu des barricades. Il y avait des voitures de
16 patrouille de police au carrefour, est-ce que c'est ça une
17 barricade ? La deuxième nuit, il y avait des barricades de bois
18 orange de construction à quelques intersections des carrefours.

19 **Me ALLISON McMAHON** : D'après votre résumé
20 d'entretien, il y avait quelques véhicules de manifestants qui
21 pouvaient circuler.

22 **M. PAUL LESCHIED** : La deuxième nuit, oui.

23 **Me ALLISON McMAHON** : Comment est-ce que ça
24 marchait s'il y avait des barricades de bois ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai remarqué entre minuit et
26 peut-être minuit trente, quelques camions, de grands camions
27 semi-remorques devaient tourner autour de la route Tecumseh au
28 carrefour de Huron Church pour entrer dans des rues

1 résidentielles à l'ouest de Huron Church. On entendait des
2 klaxons. Ils entraient dans College Avenue et Huron Church où il
3 y avait des voitures patrouille de police et barricades de bois.
4 Au carrefour, j'ai vu les agents de police qui sortaient d'un
5 véhicule pour enlever les barricades pour permettre aux camions
6 d'entrer dans ce carrefour et le diriger pour qu'il se stationne
7 sur la voie allant vers le sud.

8 **Me ALLISON McMAHON** : Vous avez vu d'autres
9 collaborations entre la police et des manifestants ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : La deuxième nuit, les
11 véhicules pouvaient partir pour le soir, plus tard dans la
12 soirée, s'ils n'avaient pas l'intention de rester la nuit. Je ne
13 sais pas au juste où on les facilitait à entrer ou à sortir. Il
14 y avait des carrefours qui permettaient de partir vers l'ouest
15 de Huron Church. Peut-être que les voitures de patrouille
16 permettaient à ces camions, à ces véhicules, de partir à cet
17 endroit. Je n'en ai pas été témoin.

18 **Me ALLISON McMAHON** : Vous étiez au courant...

19 **M. PAUL LESCHIED** : Je le conclus, il y avait
20 différents véhicules la deuxième nuit par rapport aux nuits
21 suivantes, alors j'ai présumé que les véhicules ont pu partir
22 avec l'aide de la police.

23 **Me ALLISON McMAHON** : Monsieur le Commissaire,
24 pour le procès-verbal, le plan c'est le COM00000930. Et ça,
25 c'est une capture d'écran du même plan montré hier. On a diffusé
26 hier un lien.

27 Pour que ce soit clair, mercredi soir, les
28 manifestants étaient toujours dans la rue College.

1 M. PAUL LESCHIED : Oui.

2 Me ALLISON McMAHON : Y avait-il d'autres nuits de
3 contestations ?

4 M. PAUL LESCHIED : J'avais entendu dire qu'il y
5 avait quelques manifestants qui voulaient peut-être faire un
6 barrage sur l'entrée Wyandotte au pont Ambassadeur. Je ne suis
7 jamais allé là-bas pour le voir. Certains manifestants voulaient
8 peut-être bloquer la route de Tecumseh et Huron Church au
9 carrefour des deux. Mais je ne me suis jamais rendu dans
10 Wyandotte pour voir ce qui se passait là-bas.

11 Me ALLISON McMAHON : Encore une fois, sur le plan
12 Wyandotte, il y a là une entrée au pont ?

13 M. PAUL LESCHIED : Oui, c'est une entrée
14 secondaire. L'entrée principale, c'est Huron Church vers le pont
15 Ambassadeur.

16 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que ce carrefour
17 était complètement bloqué à Wyandotte ?

18 M. PAUL LESCHIED : Je ne suis pas allé, mais
19 certains manifestants ont dit que c'était bloqué, certains
20 disaient que non, on l'a concédé dans des négociations pour les
21 véhicules d'urgence qui pourraient circuler.

22 Mais je n'ai jamais vu ça moi-même pour dire que
23 c'était bloqué ou non bloqué.

24 Me ALLISON McMAHON : Qui négociait pour les
25 agences ?

26 M. PAUL LESCHIED : J'entendais de troisième main,
27 de quelqu'un qui avait entendu cela avant mon arrivée.

28 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que la circulation

1 pouvait entrer ou sortir du pont ?

2 **M. PAUL LESCHIED** : Je crois que l'entrée nord du
3 pont Ambassadeur était toujours ouverte, ça servait à la police
4 ou à l'Agence des services frontaliers. Ça, c'est une voie ou
5 deux ou trois voies d'entrée sur le pont. C'était protégé depuis
6 la deuxième nuit, jusqu'à la fin des manifestations par des
7 policiers. Il n'y avait jamais vraiment d'entraves par des
8 manifestants. Huron Church était en somme bloqué, à la route
9 Tecumseh, par les services de police. Tecumseh ou d'autres
10 policiers, on ne pouvait pas arriver à cette zone allant vers le
11 nord. Aucun véhicule ne pouvait entrer dans cette zone.

12 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'il y avait aussi
13 des véhicules ou plutôt des manifestants au carrefour de
14 Tecumseh road ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : De temps en temps j'en voyais,
16 mais ils étaient très peu nombreux à ce carrefour.

17 **Me ALLISON McMAHON** : Comment était la foule par
18 rapport aux nuits précédentes ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : On parle de mercredi ?

20 **Me ALLISON McMAHON** : Oui.

21 **M. PAUL LESCHIED** : C'était comme la nuit
22 précédente, peut-être qu'il y avait un peu plus de monde qui
23 était présent, mais la même chose se passait, hymne national, la
24 nourriture distribuée, une atmosphère cordiale.

25 **Me ALLISON McMAHON** : Comme une fête ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Oui, parfois c'était comme une
27 fête, mais ça devenait tranquille plus tard quand il faisait
28 plus froid.

1 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que les gens
2 consommaient de l'alcool ?

3 M. PAUL LESCHIED : Je n'ai vu personne qui buvait
4 de l'alcool.

5 Me ALLISON McMAHON : Des drogues ?

6 M. PAUL LESCHIED : Je n'en ai pas vu.

7 Me ALLISON McMAHON : Comment était la présence
8 policière mercredi soir ?

9 M. PAUL LESCHIED : Il semblait que la police se
10 préparait. J'ai vu des véhicules qui n'étaient pas de la police
11 de Windsor. Je me souviens d'avoir vu vers minuit ou 1h du matin
12 une camionnette verte avec des membres d'équipe SWAT dans leurs
13 uniformes à l'arrière de la camionnette, qui entraient de la
14 voie allant vers le nord pour aller sur le pont Ambassadeur. Ces
15 gens, je ne sais pas, faisaient peu importe ce qu'ils
16 pratiquaient, rassemblait des informations et puis ces gens s'en
17 allait.

18 Me ALLISON McMAHON : Ce n'était pas la police de
19 Windsor ?

20 M. PAUL LESCHIED : Ce n'était pas un véhicule de
21 Windsor. C'est comme un F250 ou F350, véhicule vert.

22 Me ALLISON McMAHON : Jeudi soir, dans votre
23 déclaration vous avez dit que la police a encouragé les
24 manifestants à quitter la zone.

25 M. PAUL LESCHIED : Je crois que c'était plutôt
26 vendredi. J'ai commencé à entendre ces suggestions.

27 Me ALLISON McMAHON : C'était donc vendredi.
28 C'était un message nouveau de la police ?

1 M. PAUL LESCHIED : Oui.

2 Me ALLISON McMAHON : Comment les manifestants
3 ont-ils réagi à ce message ?

4 M. PAUL LESCHIED : La plupart des manifestants
5 pensaient toujours qu'ils n'allaient pas partir avant d'avoir
6 une victoire reliée à leur manifestation.

7 Me ALLISON McMAHON : Quelle serait une victoire ?

8 M. PAUL LESCHIED : Peut-être une discussion avec
9 un interlocuteur voulu. J'ai entendu quelques camionneurs des
10 grands camions qui perdraient la capacité de gagner leur vie
11 s'ils ne se conformaient pas à un mandat. À mon avis, c'était
12 leur raison d'être là.

13 Me ALLISON McMAHON : Croyez-vous que les
14 manifestants faisaient un front commun ou est-ce qu'il y avait
15 différentes idées ?

16 M. PAUL LESCHIED : Pour certains manifestants et
17 les conducteurs de grands camions, de camions lourds, mais je
18 présumerais les raisons de chacun qui n'était pas camionneur. La
19 raison de leur présence n'était pas claire.

20 Me ALLISON McMAHON : Il n'y avait pas de liste de
21 demandes formelles ?

22 M. PAUL LESCHIED : Non.

23 Me ALLISON McMAHON : Avant vendredi soir, croyez-
24 vous que c'était une manifestation légale sans craindre une
25 arrestation ?

26 M. PAUL LESCHIED : Oui.

27 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que ça a changé
28 vendredi ?

1 M. PAUL LESCHIED : Je n'étais pas au courant des
2 détails de l'injonction. J'en avais entendu parler. Je suis
3 arrivé ce soir-là comme les quatre nuits précédentes, pour faire
4 partie d'une manifestation pacifique et être témoin de ce qui
5 arrivait dans ma communauté.

6 Me ALLISON McMAHON : Qu'est-ce que vous avez
7 compris au sujet de l'injonction ce soir-là ?

8 M. PAUL LESCHIED : Pas grand-chose.

9 Me ALLISON McMAHON : Vous saviez qu'il y avait
10 l'injonction ?

11 M. PAUL LESCHIED : Je n'étais pas certain. Je
12 savais que c'était examiné, c'est à peu près tout.

13 Me ALLISON McMAHON : Svp WPS000000049.

14 (COURTE PAUSE)

15 Me ALLISON McMAHON : Page 16. C'est un affidavit
16 déposé dans la procédure d'injonction. Et à la page 16, il y a
17 un message adressé aux manifestants. Je crois que c'était
18 diffusé par la police de Windsor le 11 février. Sur l'écran on
19 dit :

20 « La police de Windsor veut que les manifestants sachent que
21 c'est une infraction de gêner l'usage, les sites de propriétés.
22 Ça s'appelle méfait sur la propriété. Bloquer illégalement
23 l'accès au pont, ça empêche les gens de bien jouir de leur
24 propriété, il y a des commerces qui ferment. Nous avisons que
25 toute personne qui bloque les rues, qui aident autrui à bloquer
26 des rues, commet peut-être une infraction pénale. Cessez cette
27 activité autrement il pourrait y avoir arrestation. Si vous
28 aidez d'autres à commettre cette infraction. »

1 L'aviez-vous vu pendant que vous manifestiez ?

2 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

3 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que la police de
4 Windsor vous l'a dit ce soir-là ?

5 **M. PAUL LESCHIED** : Non. On ne m'a jamais dit tout
6 ce que vous venez de lire.

7 **Me ALLISON McMAHON** : Vous n'étiez pas au courant
8 que vous pourriez être accusé de méfait par exemple ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

10 **Me ALLISON McMAHON** : Vous étiez vendredi la
11 dernière fois aux manifestations.

12 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Pourquoi ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : Je pensais que le vendredi la
15 manifestation finirait, on mettrait fin à la manifestation. Le
16 samedi suivant j'ai pu seulement y aller vers la fin de la
17 soirée, après mon travail le jour. J'avais des enfants qui
18 devaient se coucher. Samedi c'était clair que cela escaladait au
19 point où ça prendrait fin. Il n'y avait pas de raison pour moi
20 d'y aller.

21 **Me ALLISON McMAHON** : Vendredi, l'Ontario a
22 déclaré un état d'urgence. Le saviez-vous ?

23 **M. PAUL LESCHIED** : Je l'ai peut-être entendu à la
24 radio.

25 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que ça vous a
26 influencé ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : J'étais là pour être témoin
28 des événements, pour savoir ce qui arrivait au pont Ambassadeur.

1 C'était pour moi la seule façon de savoir ce qui arrivait, je
2 voulais être témoin oculaire.

3 **Me ALLISON McMAHON** : Il y a la question de la
4 couverture des médias, vous en avez parlé dans votre résumé,
5 croyez-vous que le reportage des médias était précis ?

6 **M. PAUL LESCHIED** : Je dirais qu'il y avait
7 beaucoup d'exagération au sujet des événements dans la
8 manifestation de Windsor. On présentait cet événement comme
9 étant quelque chose que je n'ai pas vu pendant les cinq jours.
10 J'ai vu simplement une protestation pacifique de gens qui
11 voulaient être entendus.

12 **Me ALLISON McMAHON** : Comment est-ce qu'on le
13 présentait dans les médias ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai vu des vidéos, des clips
15 dans les médias qui montraient des camions qui faisaient file
16 sur le pont Ambassadeur au-delà de la première nuit. Je croyais
17 qu'on a dégagé le pont en 12 heures la première nuit. Ça ne se
18 passait pas ainsi le reste de la semaine. Il y avait seulement
19 quatre à six camions semi-remorques qui bloquaient la
20 circulation dans Huron Church. La couverture médiatique donnait
21 l'impression que c'était beaucoup plus que ça ne l'était en
22 réalité.

23 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'on a parlé de
24 l'effet du barrage, qui n'était pas vrai d'après vous, quant à
25 l'incidence économique ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Bon, je ne sais pas l'impact
27 économique, ce n'est pas mon domaine. Je ne connais pas l'impact
28 économique.

1 **Me ALLISON McMAHON** : Alors les images ne
2 reflétaient pas ce que vous voyiez.

3 **M. PAUL LESCHIED** : Pas seulement ce que je voyais
4 à Windsor. J'ai vu la même représentation erronée de ce que j'ai
5 entendu de la part d'amis à Ottawa par opposition à ce qu'on
6 voyait à la télé, à propos de la nature des manifestations à
7 Ottawa.

8 **Me ALLISON McMAHON** : Je reviens sur l'état
9 d'urgence déclarée le 11 février, à compter de minuit le 12.
10 Revenons à WPS000000049. Page 19.

11 Voici un autre dépliant qui a été diffusé le 11,
12 vous l'avez vu ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

14 **Me ALLISON McMAHON** : Je pose des questions sur
15 l'organisation de la manifestation, nous en avons déjà parlé un
16 peu. D'après votre preuve, votre témoignage, vous n'étiez pas au
17 courant d'un plan formel, est-ce que j'ai bien raison ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

19 **Me ALLISON McMAHON** : Vous ne savez pas qui l'a
20 commencé ou comment on a transmis le message allé à Huron
21 Church ?

22 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

23 **Me ALLISON McMAHON** : Alors ça s'est produit
24 spontanément ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : Je pense que oui.

26 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous observé quelqu'un
27 qui parlait au nom des manifestants avec la police ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

1 **Me ALLISON McMAHON** : Alors vous pensez que les
2 policiers interagissaient avec les manifestants ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : Il y a des groupes auxquels
4 parlait la police, mais pas un groupe central avec lequel on
5 dialoguait de façon régulière.

6 **Me ALLISON McMAHON** : Vous dites qu'il y a des
7 groupes avec lesquels ils communiquaient, ça veut dire qu'un
8 jour donné vous les verriez parler avec un groupe de gens, mais
9 le lendemain à d'autres personnes ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

11 **Me ALLISON McMAHON** : Donc il n'y a pas de
12 cohérence.

13 **M. PAUL LESCHIED** : C'est un mouvement sans chef,
14 sans dirigeant, je ne voyais pas un point focal qui traitait
15 avec la police de façon régulière.

16 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous l'impression que
17 sans intervention policière les manifestations se seraient
18 terminées toutes seules ou est-ce que c'est grâce à
19 l'intervention ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Et bien, je ne pourrais que
21 faire de la spéculation.

22 **Me ALLISON McMAHON** : Mais le vendredi quand vous
23 êtes parti, il n'y avait pas un sens que tout le monde avait
24 l'intention de partir ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je n'avais pas cette
26 impression-là.

27 **Me ALLISON McMAHON** : Plus tôt vous avez dit qu'à
28 la manifestation il y avait certaines personnes qui voulaient

1 communiquer avec quelqu'un au gouvernement, n'est-ce pas ?

2 **M. PAUL LESCHIED** : Ce serait une présomption que
3 j'ai fait, qu'ils voulaient se faire entendre parce qu'ils
4 avaient perdu la voix. On avait imposé le silence et ils
5 estimaient qu'ils n'avaient pas d'autres options. À qui est-ce
6 qu'ils pourraient parler au sujet des mandats qui feraient en
7 sorte qu'ils ne pourraient plus traverser la frontière
8 internationale et donc ne pourraient plus travailler.

9 **Me ALLISON McMAHON** : Je sais que lors de votre
10 résumé d'entrevue, vous avez dit que les politiciens semblaient
11 refuser de dialoguer avec les manifestants, est-ce que c'est
12 vrai ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Je n'ai jamais vu de
14 politiciens venus dialoguer avec qui que ce soit là-bas.

15 **Me ALLISON McMAHON** : Pour vous personnellement,
16 est-ce que c'était un objectif d'avoir un politicien qui vient
17 vous parler ou reconnaître la manifestation ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je ne dirais pas que je
19 m'y suis présenté avec quelque objectif que ce soit.

20 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce qu'on peut avoir
21 ONT00000858 ?

22 (COURTE PAUSE)

23 **Me ALLISON McMAHON** : Je vous montre une lettre du
24 Solliciteur général d'Ontario au commissaire de la police
25 provinciale de l'Ontario en date du 11 février. On dit :

26 « La lettre est envoyée par rapport à
27 la manifestation de Windsor qui limite
28 l'accès au pont Ambassadeur qui doit

1 terminer. Le gouvernement de l'Ontario
2 propose une rencontre dans un
3 échéancier agréable entre un groupe
4 choisi de dirigeants de la
5 manifestation et les représentants de
6 la province. Pour avancer, les
7 manifestants doivent tous quitter le
8 site de manifestation immédiatement,
9 renoncer à toute activité illégale et
10 encourager une période de tranquillité.
11 Ça veut dire aucune activité de
12 manifestation illégale, non
13 sécuritaire, qui dérange la paix et qui
14 enfreint la loi, entre le temps de
15 l'acceptation de cette offre et la
16 rencontre. »

17 Est-ce que vous avez déjà vu cette lettre ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

19 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que quelqu'un vous
20 l'a montrée ?

21 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

22 **Me ALLISON McMAHON** : Croyez-vous que cette offre
23 vous aurait intéressé ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Personnellement... non.

25 **Me ALLISON McMAHON** : Pourquoi pas ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : J'étais là pour observer ce
27 qui se passait et pour soutenir d'autres qui étaient là pour
28 leurs propres raisons, qui se comportaient de façon pacifique et

1 légale.

2 **Me ALLISON McMAHON** : Et vous ne croyiez pas que
3 d'autres manifestants auraient voulu accepter cette offre ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne peux pas parler au nom
5 des autres manifestants, il y en a d'autres qui auraient pu
6 vouloir accepter l'offre, mais moi je ne peux que parler en mon
7 nom.

8 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que vous aviez des
9 contacts avec des manifestants à Ottawa ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai des amis qui ont été à
11 Ottawa et j'interagissais avec eux, ou je leur demandais comment
12 ça allait là où ils allaient.

13 **Me ALLISON McMAHON** : Et est-ce que c'était des
14 amis de Windsor ou de la région ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

16 **Me ALLISON McMAHON** : Est-ce que c'était des
17 dirigeants de la manifestation à Ottawa ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

19 **Me ALLISON McMAHON** : C'était des manifestants ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : C'est des gens qui voulaient
21 offrir leur soutien comme ils pouvaient, qui venaient de notre
22 région.

23 **Me ALLISON McMAHON** : Et est-ce que vous étiez en
24 contact des dirigeants de la manifestation à Ottawa ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : Il faut définir ce que vous
26 voulez dire par « dirigeants ».

27 **Me ALLISON McMAHON** : Par exemple, la Commission a
28 entendu Chris Barber.

1 M. PAUL LESCHIED : Non.

2 Me ALLISON McMAHON : Pat King ?

3 M. PAUL LESCHIED : Je pense que j'ai eu un
4 échange bref pour demander s'il y avait quelque lien entre ce
5 qui se passait à Windsor et ce qui se passait à Ottawa, et j'ai
6 eu une réponse négative catégorique.

7 Me ALLISON McMAHON : Quand vous avez dit que vous
8 vouliez voir s'il y avait un lien, vous demandiez du soutien ?

9 M. PAUL LESCHIED : Ah non. Il y avait tellement
10 de rumeurs, des voix qui couraient avec des convois qui
11 arrivaient à Windsor avec des centaines de véhicules, moi,
12 j'essayais de comprendre ce qui se passait vraiment. Qu'est-ce
13 qui se passerait peut-être.

14 Me ALLISON McMAHON : Pouvez-vous nous parler des
15 voix qui couraient que vous avez entendues ?

16 M. PAUL LESCHIED : Il y avait constamment des
17 voix qui couraient à l'effet qu'il y avait davantage de camions
18 qui viennent de tel site ou de telle autre provenance.

19 Me ALLISON McMAHON : À part Pat King, est-ce que
20 vous étiez en contact avec Tamara Lich ?

21 M. PAUL LESCHIED : Non.

22 Me ALLISON McMAHON : James Bauder ?

23 M. PAUL LESCHIED : Non.

24 Me ALLISON McMAHON : Une autre personne qui
25 s'identifiait comme étant une personne parmi les dirigeants de
26 ce mouvement ?

27 M. PAUL LESCHIED : Non.

28 Me ALLISON McMAHON : Est-ce que la perturbation

1 du commerce international figurait dans les motifs des
2 manifestants qui voulaient bloquer le pont ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne peux que spéculer par
4 rapport aux motifs des gens qui voulaient bloquer le pont.

5 **Me ALLISON McMAHON** : Pensez-vous que pour vous le
6 pont était une bonne idée ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : C'est un site stratégique où
8 on peut attirer l'attention qui permettrait de faire entendre ce
9 qu'on a à dire.

10 **Me ALLISON McMAHON** : Hier on a entendu le
11 témoignage de la présence d'enfants à la manifestation, est-ce
12 que vous avez constaté cette présence ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Après 21h le soir, non. Je ne
14 voyais personne qu'on pourrait considérer enfant. Il y avait des
15 ados, mais non, normalement c'était des adultes au moment où moi
16 j'arrivais.

17 **Me ALLISON McMAHON** : Avez-vous déjà entendu des
18 suggestions qu'on pouvait utiliser les enfants comme écran
19 humain ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

21 **Me ALLISON McMAHON** : Après, quand on a dispersé
22 les manifestants, est-ce que vous êtes au courant de quelque
23 conversation par rapport à une autre manifestation au pont ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Je n'en ai jamais entendu
25 parler.

26 **Me ALLISON McMAHON** : Vous n'avez jamais entendu
27 parler de l'idée de reprendre le pont alors que la police serait
28 occupée à Ottawa ?

1 M. PAUL LESCHIED : Non.

2 Me ALLISON McMAHON : Dans les médias sociaux non
3 plus ?

4 M. PAUL LESCHIED : Non.

5 Me ALLISON McMAHON : Et il n'a pas été question
6 de rétablir le blocage après la fin de l'injonction ?

7 M. PAUL LESCHIED : Pas à ce que j'ai entendu.

8 Me ALLISON McMAHON : Est-ce qu'il y avait autre
9 chose à part ce que la Commission a posé comme question ?

10 M. PAUL LESCHIED : Je pense que vous avez tout
11 couvert le contenu de ma déclaration.

12 Me ALLISON McMAHON : Je n'ai plus de question.

13 COMMISSAIRE ROULEAU : Merci. Alors le
14 gouvernement du Canada.

15 (COURTE PAUSE)

16 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me CYNTHIA LAU :

17 Me CYNTHIA LAU : Bonjour Monsieur le Commissaire.
18 Monsieur Leschied, je suis Cynthia Lau, avocate pour le
19 gouvernement du Canada. Monsieur Leschied, vous avez témoigné à
20 l'effet que vous êtes co-propriétaire d'une entreprise qui
21 fabrique des meubles de cuisine en Ontario, de l'ébénisterie ?

22 M. PAUL LESCHIED : Oui.

23 Me CYNTHIA LAU : Armoire et ébénisterie.

24 M. PAUL LESCHIED : Oui.

25 Me CYNTHIA LAU : Vous offrez des services de
26 conception, construction et installation de cuisines et des
27 armoires, des salles de bain et d'autres, n'est-ce pas ?

28 M. PAUL LESCHIED : Oui.

1 **Me CYNTHIA LAU** : Vous êtes d'accord avec moi que
2 vous utilisez des matériaux de haute qualité ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

4 **Me LANI ROUILLARD** : Puis-je demander quelle est
5 la pertinence de cette question ?

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous pouvez poser la
7 question, quelle est la pertinence de ces activités commerciales
8 et la qualité des matériaux ?

9 **Me CYNTHIA LAU** : Ce sont des renseignements par
10 rapport au commerce et l'économie du pont Ambassadeur.

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Donc au niveau des
12 activités commerciales. Est-ce que ça va ?

13 **Me LANI ROUILLARD** : Oui, merci.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allez-y.

15 **Me CYNTHIA LAU** : Et certains de ces produits sont
16 importés de l'extérieur du Canada ?

17 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

18 **Me CYNTHIA LAU** : Et qui entre au Canada par le
19 biais du pont Ambassadeur. Êtes-vous d'accord avec cela ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

21 **Me CYNTHIA LAU** : Vous êtes d'accord avec moi
22 qu'assurer une chaîne d'approvisionnement saine a de
23 l'importance pour vos revenus ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Oui, je serais d'accord avec
25 cette déclaration.

26 **Me CYNTHIA LAU** : Et vous êtes d'accord avec moi
27 qu'une interruption de cette chaîne d'approvisionnement touche
28 d'autres entreprises à part la vôtre.

1 M. PAUL LESCHIED : Oui.

2 Me CYNTHIA LAU : Et il y aurait aussi des
3 incidences sur l'industrie automobile.

4 M. PAUL LESCHIED : Je présumerais que oui.

5 Me CYNTHIA LAU : Vous avez témoigné que vous êtes
6 résident d'Essex County depuis à peu près 44 ans.

7 M. PAUL LESCHIED : C'est exact.

8 Me CYNTHIA LAU : Vous avez également dit que
9 c'est un endroit stratégique pour attirer l'attention et se
10 faire entendre.

11 M. PAUL LESCHIED : Oui.

12 Me CYNTHIA LAU : Vous êtes au courant de
13 l'importance du pont Ambassadeur pour la circulation libre de
14 biens et commerces efficace et libre au Canada et aux États-
15 Unis ?

16 M. PAUL LESCHIED : Oui.

17 Me CYNTHIA LAU : Vous êtes également au courant
18 du fait que le pont Ambassadeur est une artère commerciale
19 essentielle transfrontalière.

20 M. PAUL LESCHIED : Oui.

21 Me CYNTHIA LAU : Et vous êtes d'accord avec moi
22 que les perturbations de la circulation auraient une incidence
23 sur l'économie et la chaîne d'approvisionnement du Canada.

24 M. PAUL LESCHIED : Oui.

25 Me CYNTHIA LAU : Avant le 7 février, il y avait
26 des manifestations de circulation ralenties autour du pont.

27 M. PAUL LESCHIED : Je n'ai pas participé, mais
28 j'étais au courant que ça se faisait.

1 Me CYNTHIA LAU : Et vous suiviez ce qui se
2 passait à Ottawa, normalement par le biais des médias sociaux ?

3 M. PAUL LESCHIED : Oui.

4 Me CYNTHIA LAU : Et un blocage a été organisé le
5 7 février sur le pont Ambassadeur.

6 M. PAUL LESCHIED : Moi, j'ai compris que
7 Girardot, Huron Church, il y avait le blocage le 7 février.

8 Me CYNTHIA LAU : Vous étiez présent ?

9 M. PAUL LESCHIED : Oui.

10 Me CYNTHIA LAU : Et est-ce que vous comprenez que
11 ce blocage a été inspiré par les événements d'Ottawa ?

12 M. PAUL LESCHIED : Je ne peux que présumer de
13 cela.

14 Me CYNTHIA LAU : Et les véhicules qui étaient
15 stationnés étaient stationnés sur la rue Huron Church qui est
16 l'entrée et sortie principale du pont Ambassadeur ?

17 M. PAUL LESCHIED : Oui.

18 Me CYNTHIA LAU : Et vous avez indiqué dans votre
19 témoignage que le soir du 7 février, vous avez stationné votre
20 véhicule et vous êtes arrivé à pied.

21 M. PAUL LESCHIED : Je n'ai pas stationné à Huron
22 Church et Girardot, j'aurais été sur une autre petite rue
23 transversale.

24 Me CYNTHIA LAU : Donc vous étiez au site du
25 blocage entre le 7 et le 11 février à chaque soir vers 20h-21 h
26 jusqu'à minuit, 1h du matin. Est-ce que c'est exact ?

27 M. PAUL LESCHIED : Oui.

28 Me CYNTHIA LAU : Les autres soirs, entre le 8 et

1 le 11, est-ce que vous étiez stationné sur Huron Church ?

2 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

3 **Me CYNTHIA LAU** : Sur les rues transversales ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Rues transversales ou près du
5 petit centre commercial de Tecumseh, à l'est de l'intersection
6 de Huron Church.

7 **Me CYNTHIA LAU** : Et là, vous arriviez à pied à
8 Huron Church et vous seriez l'un des piétons ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Normalement, j'étais sur le
10 trottoir sur Huron Church vers le College.

11 **Me CYNTHIA LAU** : Et là vous vous mettiez dans la
12 rue pendant la soirée ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Bien je me tiendrais auprès
14 des gens que je reconnaissais dans cette zone générale de Huron
15 Church et College avenue.

16 **Me CYNTHIA LAU** : Lors des manifestations vous
17 communiquiez avec d'autres manifestants, avec des applis de
18 clavardage et des textos, est-ce exact ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

20 **Me CYNTHIA LAU** : Lors de ces échanges, vous vous
21 échangeiez des renseignements pertinents par rapport à l'état de
22 la manifestation, est-ce exact ?

23 **M. PAUL LESCHIED** : Renseignements pertinents ?
24 Bien je dirais plutôt des renseignements généraux.

25 **Me CYNTHIA LAU** : Par rapport à la planification ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

27 **Me CYNTHIA LAU** : Par rapport aux développements ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : Oui. Par rapport à ce que je

1 constatais.

2 **Me CYNTHIA LAU** : Donc des observations de ce qui
3 se passait sur le terrain ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

5 (COURTE PAUSE)

6 **Me CYNTHIA LAU** : Êtes-vous d'accord avec moi
7 qu'il n'y avait pas de personne ou groupe unique responsable des
8 protestataires ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

10 **Me CYNTHIA LAU** : Et vous l'avez décrit comme
11 étant un « groupe divers de manifestants sans dirigeant. » Est-
12 ce que c'est exact ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

14 **Me CYNTHIA LAU** : Donc il n'y avait personne qui
15 dirigeait les manifestations ?

16 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

17 **Me CYNTHIA LAU** : Il n'y avait pas d'entente par
18 rapport à la stratégie ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : Pas à ce que je sache.

20 **Me CYNTHIA LAU** : Et il n'y avait pas d'entente à
21 quelles intersections bloquer. Si j'ai bien compris, vous avez
22 dit que certains manifestants, d'après ce que vous avez entendu
23 dire, voulaient bloquer Wyandotte jusqu'au pont, d'autres
24 voulaient bloquer Tecumseh et Huron, mais finalement il n'y
25 avait pas d'entente.

26 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

27 **Me CYNTHIA LAU** : Et vous présumiez ce que les
28 manifestants voulaient ?

1 M. PAUL LESCHIED : C'est exact.

2 Me CYNTHIA LAU : Le 11 février, c'était votre
3 dernier jour de présence au site de la manifestation ?

4 M. PAUL LESCHIED : Oui.

5 Me CYNTHIA LAU : Et d'après le résumé de votre
6 entrevue, vous avez constaté que vous avez vu l'augmentation de
7 la présence des forces de l'ordre et qu'on encourageait les gens
8 de partir.

9 M. PAUL LESCHIED : Je dirais qu'il y en avait une
10 intensification de leur présence avant le vendredi.

11 Me CYNTHIA LAU : Mais le 11 février, leur
12 présence est accrue et leur participation aussi s'est accrue ?

13 M. PAUL LESCHIED : Absolument, oui.

14 Me CYNTHIA LAU : Et les choses s'intensifiaient ?

15 M. PAUL LESCHIED : Que voulez-vous dire par
16 cela ? Par rapport aux manifestants ?

17 Me CYNTHIA LAU : Intensifiant au niveau de
18 l'encouragement, ou l'incitation, pour les gens de quitter. Il y
19 avait une perception qu'une activité d'exécution de la loi s'en
20 venait.

21 M. PAUL LESCHIED : Il y avait cette perception et
22 j'ai entendu quelques policiers qui suggérait que « Ben vous
23 vous êtes fait comprendre, c'est le moment de rentrer chez vous
24 maintenant. »

25 Me CYNTHIA LAU : Et vous êtes effectivement
26 rentré chez vous ?

27 M. PAUL LESCHIED : Non, je ne l'ai pas fait.

28 Me CYNTHIA LAU : Vous êtes d'accord avec moi

1 qu'une manifestation potentiellement illégale n'a pas dissuadé
2 les manifestants de l'idée de retourner après le 11 février ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

4 **Me CYNTHIA LAU** : Parce qu'il n'y avait pas de
5 chef pour les diriger.

6 **M. PAUL LESCHIED** : Leurs motifs, ce serait une
7 présomption de comprendre pourquoi ils ont fait ça.

8 **Me CYNTHIA LAU** : Et vous croyiez que le
9 12 février, il y aurait une arrestation de masse ou des
10 conflits ?

11 **M. PAUL LESCHIED** : Pourriez-vous répéter ?

12 **Me CYNTHIA LAU** : Vous avez anticipé, si j'ai bien
13 compris de votre résumé d'entrevue, que vous anticipiez des
14 escarmouches ou des accrochages, ou des arrestations massives.

15 **M. PAUL LESCHIED** : Bien on voyait les véhicules
16 policiers militarisés tous rassemblés, alors on avait
17 l'impression qu'il y aurait une fin abrupte qui s'annonçait.

18 **Me CYNTHIA LAU** : Et vous avez des amis présents à
19 Huron Church le 12 février ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Ils étaient présents, mais je
21 ne sais pas exactement où.

22 **Me CYNTHIA LAU** : Et ils vous disaient ce qui se
23 passait sur le terrain ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Je l'ai entendu d'une tierce
25 partie après coup.

26 **Me CYNTHIA LAU** : Et une partie de cette
27 information était à l'effet qu'il y avait des individus qui
28 insultaient la police ?

1 M. PAUL LESCHIED : Je me suis fait dire que ça se
2 passait, oui.

3 Me CYNTHIA LAU : Et vous êtes d'accord avec moi
4 que ça pouvait augmenter le niveau d'agression du public ?

5 M. PAUL LESCHIED : Ce serait une présomption.

6 Me CYNTHIA LAU : Et la police permettait aux
7 manifestants de quitter.

8 M. PAUL LESCHIED : Vous dites qu'ils ont permis
9 ou ne permettaient pas ?

10 Me CYNTHIA LAU : Qu'ils permettaient, qu'ils leur
11 offraient l'option de quitter.

12 M. PAUL LESCHIED : Oui, je crois que c'était ça.

13 Me CYNTHIA LAU : Mais tous les manifestants ne
14 sont pas partis.

15 M. PAUL LESCHIED : Mais je n'étais pas présent.

16 Me CYNTHIA LAU : Vous auriez entendu de vos
17 amis ?

18 M. PAUL LESCHIED : J'écoutais les médias sociaux
19 comme tout le monde, pour voir ce qui se passait le 12 février.

20 Me CYNTHIA LAU : Vous saviez que tout le monde
21 n'était pas parti.

22 M. PAUL LESCHIED : Exact.

23 (COURTE PAUSE)

24 Me CYNTHIA LAU : À partir du 7 février, je sais,
25 aucun autre véhicule à l'exception des véhicules d'urgence ne
26 pouvait aller dans la zone de Huron Church.

27 M. PAUL LESCHIED : Oui, en fait les véhicules
28 allaient et venaient, c'est ce que j'ai observé au croisement le

1 deuxième soir.

2 **Me CYNTHIA LAU** : Mais les preuves semblent
3 indiquer le contraire. Si je comprends bien, vous vouliez
4 participer aux manifestations parce que vous étiez septique à
5 l'égard des médias.

6 **M. PAUL LESCHIED** : En partie.

7 **Me CYNTHIA LAU** : Quelle était l'autre raison ?

8 **M. PAUL LESCHIED** : À titre de propriétaire d'une
9 petite entreprise qui n'avait pas été beaucoup touchée au cours
10 des deux années précédentes, je voulais manifester mon soutien à
11 l'égard d'autres chefs d'entreprise qui n'arrivaient pas à
12 joindre les deux bouts, ou dont l'entreprise avait périclité,
13 qui voulait se faire entendre et qui jusqu'à présent n'avait pas
14 eu cette occasion à propos de ces obligations qui avaient un
15 effet néfaste sur leurs activités.

16 **Me CYNTHIA LAU** : Et les propriétaires de petites
17 entreprises comprennent des personnes qui étaient dépendantes de
18 la chaîne d'approvisionnement.

19 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne peux pas m'exprimer là-
20 dessus.

21 **Me CYNTHIA LAU** : Vous vouliez avoir un récit de
22 première main de ce qui se passait ?

23 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

24 **Me CYNTHIA LAU** : Dans votre témoignage, vous avez
25 dit que vous n'aviez jamais vu de camion qui était refoulé, à
26 l'exception du premier soir.

27 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

28 **Me CYNTHIA LAU** : Donc vous pensez qu'on n'a pas

1 donné une image exacte du barrage du pont Ambassadeur.

2 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

3 **Me CYNTHIA LAU** : Je voudrais maintenant citer une
4 vidéo dont je donne la cote, PB.CAN.00001800_REL .0001. Et je
5 vais vous montrer un extrait d'une vidéo du 8 février. Monsieur
6 le greffier, pourriez-vous s'il vous plait nous montrer cette
7 vidéo ?

8 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ça va être la fin, vous
9 avez maintenant atteint la limite de votre temps, alors je vais
10 vous demander d'être brève.

11 **Me CYNTHIA LAU** : Oui.

12 [PRÉSENTATION VIDÉO]

13 **Me CYNTHIA LAU** : Faites une pause s'il vous
14 plait. Monsieur Leschied, vous conviendrez qu'il s'agit d'un
15 extrait vidéo exact à propos du barrage du pont Amassador.

16 **M. PAUL LESCHIED** : Je conviens qu'il y a eu un
17 impact de ce barrage du pont Ambassadeur.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Monsieur le Commissaire,
19 puis-je montrer un vidéo d'une minute ?

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, mais ce sera tout.

21 **Me CYNTHIA LAU** : Je vous remercie. La cote de la
22 vidéo est PB.CAN.00001802_REL .0001 à 3:27. Il s'agit d'une
23 vidéo du 10 février dans la zone du pont Bluewater.

24 [PRÉSENTATION VIDÉO]

25 **Me CYNTHIA LAU** : Merci beaucoup. Alors j'affirme
26 qu'il s'agit de vidéos exacts de l'impact du barrage du pont
27 Bluewater qui se trouve à une heure et 12 minutes du pont
28 Ambassadeur.

1 M. PAUL LESCHIED : Je constate cela et je suppose
2 que ce pont était beaucoup plus occupé parce qu'on ne pouvait
3 pas emprunter le pont Ambassadeur.

4 Me CYNTHIA LAU : Merci, voilà qui termine mes
5 questions.

6 COMMISSAIRE ROULEAU : Merci. Maintenant, nous
7 allons entendre le service de police de Windsor.

8 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me THOMAS McRAE :

9 Me THOMAS McRAE : Bonjour, Monsieur Leschied, je
10 suis Thomas McRae et je suis ici pour représenter le service de
11 police de Windsor. Vous avez dit à mon collègue du Canada que
12 vous étiez stationné à un centre commercial, c'est exact ?

13 M. PAUL LESCHIED : Oui.

14 Me THOMAS McRAE : Est-ce que vous aviez la
15 permission du propriétaire de ce centre commercial ?

16 M. PAUL LESCHIED : Non.

17 Me THOMAS McRAE : Merci. D'après votre
18 témoignage, vous avez utilisé une application de *chat* pour
19 communiquer avec vos amis...

20 M. PAUL LESCHIED : C'est exact.

21 Me THOMAS McRAE : Laquelle ?

22 M. PAUL LESCHIED : Des textos réguliers ou
23 Telegram. Peut-être qu'il y en a d'autres, mais je ne me
24 rappelle pas.

25 Me THOMAS McRAE : Comment est-ce que vous avez
26 communiqué avec M. King à Ottawa ?

27 M. PAUL LESCHIED : Par l'un de ces deux moyens,
28 je suppose.

1 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous aviez accès à
2 ces messages lorsque vous avez été interrogé par le conseil de
3 la Commission ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

5 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce qu'on vous avait demandé
6 des copies de ces communications ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

8 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous avez accès à
9 ces documents ?

10 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

11 **Me THOMAS McRAE** : Je crois savoir qu'à un moment
12 donné vous avez dit... je vais consulter votre témoignage... Que
13 vous n'aviez pas d'objectif lorsque vous assistiez, si ce n'est
14 de voir ce qui se passait parce que vous ne faisiez pas
15 confiance aux médias traditionnels. Est-ce exact ?

16 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

17 **Me THOMAS McRAE** : Et vous n'étiez pas favorable
18 aux médias traditionnels, est-ce que ça veut dire que vous ne
19 les observiez pas ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Simplement à travers des
21 extraits ou ce que j'entendais à la radio.

22 **Me THOMAS McRAE** : Et dans ces extraits de vidéo
23 ou à la radio, est-ce que vous avez entendu parler de
24 l'injonction obtenue par la ville de Windsor ?

25 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

26 **Me THOMAS McRAE** : Donc, à aucun moment vous
27 n'avez été au courant de cette injonction ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai entendu parler de cette

1 injonction lors de conversations à la fin de la semaine.

2 **Me THOMAS McRAE** : Donc vous ne saviez pas, vous
3 n'avez pas vérifié si oui ou non cette injonction avait été
4 émise.

5 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

6 **Me THOMAS McRAE** : Vous avez dit que vous
7 souteniez des amis en vous rendant sur les lieux du site. Est-ce
8 que ces amis étaient employés dans l'industrie automobile ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Non, pas particulièrement.

10 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous avez appris par
11 les médias sociaux ou autrement, quelles étaient les opinions
12 des personnes de l'industrie automobile ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Pouvez-vous répéter la
14 question ?

15 **Me THOMAS McRAE** : Mon collègue du Canada vous a
16 montré une vidéo qui laisse entendre qu'il y a eu des fermetures
17 d'usine de construction automobile. Il est clair que l'industrie
18 automobile en particulier a été touchée par la fermeture du pont
19 Ambassadeur, est-ce que vous êtes d'accord avec cela ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Ça serait une conjecture, je
21 ne suis pas impliqué dans l'industrie automobile, mais pense que
22 c'est une conclusion viable.

23 **Me THOMAS McRAE** : Donc vous n'êtes pas au
24 courant, mais vous n'êtes pas en désaccord.

25 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

26 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous avez parlé de
27 l'impact de la fermeture de ces usines, construction automobile,
28 avec toute personne qui serait employée dans ces usines ?

1 M. PAUL LESCHIED : Non.

2 Me THOMAS McRAE : Est-ce que vous étiez préoccupé
3 par l'impact de la fermeture de ces personnes qui étaient
4 employées dans ces usines ?

5 M. PAUL LESCHIED : J'étais là pour soutenir des
6 amis qui avaient été touchés de façon néfaste à cause des
7 obligations qui étaient imposées.

8 Me THOMAS McRAE : Et au moment du barrage du pont
9 Ambassadeur, il y avait une fermeture dans toute la province,
10 est-ce exact ?

11 M. PAUL LESCHIED : Je ne... il faudrait que vous
12 soyez plus précis pour que je puisse répondre.

13 (COURTE PAUSE)

14 Me THOMAS McRAE : Excusez-moi, Monsieur le
15 Commissaire.

16 Si nous pouvions passer à votre déclaration à
17 titre de témoin, alors je cite la cote WTS49. Monsieur le
18 greffier, est-ce que vous pouvez nous montrer ce document, s'il
19 vous plait ?

20 (COURTE PAUSE)

21 Me THOMAS McRAE : Est-ce que vous pouvez passer
22 au bas de la page 5, s'il vous plait, de cette déclaration ?

23 Et Monsieur Leschied, je me concentre sur les
24 événements du samedi 12 février 2022. Pour indiquer cela
25 clairement, vous n'avez pas participé ce jour-là.

26 M. PAUL LESCHIED : C'est exact.

27 Me THOMAS McRAE : Et je crois que dans votre
28 témoignage, vous craigniez des escarmouches ou des arrestations

1 de masse.

2 **M. PAUL LESCHIED** : Oui, et je pensais qu'on
3 mettrait brutalement fin à cette manifestation, et comme je l'ai
4 déjà dit, je n'étais en mesure de me rendre sur les lieux que le
5 soir et je n'avais pas l'intention d'y retourner le samedi soir.

6 **Me THOMAS McRAE** : Et vous ne saviez pas que la
7 police mettait en garde les manifestants contre le fait qu'il
8 s'agissait d'une activité illégale.

9 **M. PAUL LESCHIED** : Je me suis fondé sur la
10 position adoptée par la police, je savais qu'elle mettrait fin à
11 la manifestation et il y avait des véhicules de police qui
12 étaient garés sur les lieux.

13 **Me THOMAS McRAE** : Dans l'avant-dernier paragraphe
14 de votre déclaration :

15 « Certains des amis de Monsieur
16 Leschied étaient présents à la
17 manifestation. »

18 Alors vous avez des informations de deuxième ou
19 de troisième main.

20 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact.

21 **Me THOMAS McRAE** :

22 « On lui a dit que des manifestants
23 injuriaient la police. »

24 Est-ce qu'on vous a donné des détails sur ces
25 injures ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Il ne savait pas quelle
27 personne injuriait la police et je ne les connaissais pas eux
28 non plus. Je crois que le contexte était plutôt à propos de la

1 nature ou de l'objectif de ces injures.

2 **Me THOMAS McRAE** : « Ses amis... » C'est-à-dire les
3 vôtres...

4 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

5 **Me THOMAS McRAE** :

6 « ...pensaient qu'il s'agissait d'agents
7 provocateurs. »

8 **M. PAUL LESCHIED** : C'était leur évaluation.

9 **Me THOMAS McRAE** : Lorsqu'on parle d'agents
10 provocateurs, est-ce qu'on parle « d'opérations faux drapeaux »,
11 dans le langage d'Alex Jones ?

12 **M. PAUL LESCHIED** : C'est ce que j'ai entendu dire
13 par des amis qu'ils avaient observé ces activités.

14 **Me THOMAS McRAE** : Et quels étaient les motifs de
15 ces agents provocateurs ?

16 **M. PAUL LESCHIED** : Ce n'est pas ce que
17 j'alléguais, c'était une information de troisième main.

18 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce qu'ils voulaient créer
19 un problème qui allait prendre de l'ampleur...

20 **Me LANI ROUILLARD** : Monsieur, je crois que nous
21 pouvons tous spéculer sur ce que les gens pensaient, mais si
22 nous pouvions rester dans le dialogue strict de ce que connaît
23 mon témoin, s'il vous plait.

24 **Me THOMAS McRAE** : Je m'oppose à cette objection,
25 Monsieur le Commissaire. Cela fait partie du témoignage.
26 L'avocat de la Commission demande à la Commission que cela soit
27 pris en preuve et ça ne veut pas dire que je ne peux pas contre-
28 interroger le témoin.

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous pouvez poser, mais il
2 ne peut en dire que ce qu'il peut dire.

3 **Me THOMAS McRAE** : Entendu, mais je veux aller
4 aussi loin qu'il peut le dire.

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Allons-y une question à la
6 fois.

7 **Me THOMAS McRAE** : Bon alors je vais prendre du
8 recul. Monsieur, vos amis vous ont dit que ces agents
9 provocateurs essaient d'amener la police à recourir à la
10 violence.

11 **M. PAUL LESCHIED** : La manifestation a été
12 pacifique pendant toute la semaine et il n'y avait pas de raison
13 pour que les personnes que me décrivaient mes amis recourent à
14 la violence, ça n'a jamais été l'objectif. Donc c'était peut-
15 être assez extraordinaire ou ça ne correspondait pas à la
16 position générale prise par les manifestants lors des 5 soirs où
17 j'y étais.

18 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous savez pourquoi
19 la position a changé à ce moment-là ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Alors là encore ce serait une
21 conjecture selon laquelle il y avait des gens qui voulaient
22 avoir une fin violente, une issue violente, de cette
23 manifestation de cinq ou six jours.

24 **Me THOMAS McRAE** : Et quand vous dites « des
25 gens », vous voulez dire des manifestants ?

26 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne sais pas, ce serait une
27 conjecture, je ne sais pas si c'était des manifestants ou si
28 c'était des agents provocateurs qui voulaient avoir un

1 affrontement violent avec la police. Parce que pendant toute la
2 semaine où j'ai été là, il n'y avait pas de violence à l'égard
3 de la police. Donc d'après les amis avec qui j'en ai parlé, ça
4 ne correspondait pas aux objectifs des personnes que je
5 connaissais qui étaient là.

6 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous avez révélé
7 l'identité de ces amis à l'avocat de la Commission ?

8 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

9 **Me THOMAS McRAE** : Est-ce que vous savez s'ils ont
10 été interrogés par l'avocat de la Commission ?

11 **M. PAUL LESCHIED** : Je ne sais pas.

12 **Me THOMAS McRAE** : Comment est-ce que l'avocat de
13 la Commission vous a interrogé ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : Je crois que nous avons eu une
15 réunion de toutes les personnes qui ont été témoin des
16 manifestations sur le pont Ambassadeur pour témoigner de ce que
17 ces personnes avaient observé.

18 **Me THOMAS McRAE** : Quand est-ce que ça s'est
19 produit, est-ce que vous vous en souvenez ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Je crois que c'était pendant
21 l'été, peut-être à la fin de l'été.

22 **Me THOMAS McRAE** : Merci, voici la fin de mes
23 questions.

24 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Ensuite, la Ville de
25 Windsor.

26 **Me JENNIFER KING** : Jennifer King, avocate de la
27 Ville de Windsor, pas que question.

28 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Les Citoyens pour la

1 liberté, JCCF.

2 **Me ANTOINE D'AILLY** : Antoine D'Ailly pour les
3 Citoyens pour la liberté, je cède mon temps de parole.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : À qui ?

5 **Me ANTOINE D'AILLY** : À son avocat.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : D'accord, merci. Ville
7 d'Ottawa.

8 **Me ANNE TARDIF** : Anne Tardif, Ville d'Ottawa,
9 nous n'avons pas de question. Merci.

10 **COMMISSAIRE ROULEAU** : L'avocat de l'ancien chef
11 Sloly.

12 **Me NIKOLAS DE STEFANO** : Nikolas De Stefano pour
13 l'ancien chef Sloly. Nous n'avons pas de question. Merci.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : PPO.

15 **Me JINIAN KUBURSI** : Commissaire, je suis Jinian
16 Kubursi pour la PPO. Je n'ai pas de question pour Monsieur
17 Leschied.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Organiseurs du Convoi.

19 **Me EVA CHIPUIK** : Bonjour, Eva Chipuik pour les
20 manifestants du Convoi, nous n'avons pas de question.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors maintenant l'avocate
22 de Monsieur Leschied a la parole.

23 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me LANI ROUILLARD :**

24 **Me LANI ROUILLARD** : Merci Monsieur. Monsieur
25 Leschied, si j'ai bien compris vous avez commencé à assister aux
26 manifestations quand certaines de ces mesures ont été données
27 par le gouvernement. Est-ce que vous savez approximativement
28 quand c'était ?

1 M. PAUL LESCHIED : Lorsque j'ai commencé à y
2 participer ou quand l'obligation a commencé ?

3 Me LANI ROUILLARD : Quand vous avez commencé à
4 assister aux manifestations.

5 M. PAUL LESCHIED : Je crois que c'était en 2021.

6 Me LANI ROUILLARD : Combien à peu près ? Pouvez-
7 vous me donner des détails au sujet des manifestations où vous
8 êtes allé dans la région de Windsor ?

9 M. PAUL LESCHIED : Plusieurs rassemblements au
10 Great Canadian Flag sur l'avenue Oleta et la promenade
11 Riverside. Et des rassemblements devant les services de santé et
12 plusieurs collectes de fonds pour appuyer les personnes qui
13 avaient subi des répercussions économiques au cours des années
14 précédentes.

15 Me LANI ROUILLARD : Diriez-vous que le thème de
16 ces manifestations était habituellement les mêmes ?

17 M. PAUL LESCHIED : Certaines collectes de fonds
18 étaient peut-être orientées vers quelque chose de précis. En
19 général c'était pour sensibiliser ou pour donner à d'autres
20 personnes l'occasion de faire entendre leur voix ou de se
21 rassembler avec des personnes qui avaient subi des effets
22 néfastes au cours des deux années précédentes.

23 Me LANI ROUILLARD : Et pouvez-vous élaborer là-
24 dessus ? Quelles sont certaines des choses sur lesquelles les
25 gens protestaient ou se rassemblaient ?

26 M. PAUL LESCHIED : J'ai des amis qui sont
27 infirmières ou pompiers, qui avaient perdu leur poste à cause de
28 ces obligations. Plusieurs propriétaires de petites entreprises

1 qui avaient été acculés à la faillite parce qu'ils ne pouvaient
2 plus exercer leur activité à cause des obligations qui avaient
3 été imposées par les gouvernements provincial et fédéral.

4 **Me LANI ROUILLARD** : Similaire à l'arrêt du
5 commerce sur le pont, certaines personnes ont dit que leur bien-
6 être économique avait été coupé à cause des obligations ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : Certainement. J'étais là pour
8 soutenir des personnes que je connaissais qui avaient subi des
9 effets néfastes au cours des deux années précédentes.

10 **Me LANI ROUILLARD** : Il y avait donc aussi un
11 élément financier pour certaines de ces personnes.

12 **M. PAUL LESCHIED** : Absolument. Il y avait un
13 énorme impact financier pour plusieurs personnes que je connais
14 et pour de petites entreprises et d'autres activités.

15 **Me LANI ROUILLARD** : Maintenant, j'ai remarqué que
16 Windsor a accueilli certaines manifestations, si vous voulez les
17 appeler comme ça, rassemblements, et il y a eu une attention
18 médiatique importante. J'ai compris que Chris Sky était là le
19 28 août 2021. Approximativement, combien de personnes
20 assistaient vous pensez ? Juste approximativement.

21 **M. PAUL LESCHIED** : Entre 1500 et 2000, je dirais.

22 **Me LANI ROUILLARD** : Est-ce que ça a été bien
23 publicisé ?

24 **M. PAUL LESCHIED** : Du point de vue des médias
25 sociaux ou est-ce qu'on parle des médias ?

26 **Me LANI ROUILLARD** : Médias sociaux, parce que ça
27 n'aurait pas été sur le *mainstream*. Exact ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : C'est exact. Oui, ça serait

1 diffusé sur les diverses plateformes de médias sociaux.

2 **Me LANI ROUILLARD** : (aucune interprétation)

3 **M. PAUL LESCHIED** : Oui. Oui, je dirais que ça a
4 été annoncé sur les médias sociaux. Il y avait à peu près
5 1000 autres manifestants pour appuyer la manifestation
6 silencieuse des secouristes et du service des pompiers de
7 Windsor.

8 **Me LANI ROUILLARD** : Donc si je n'étais pas de
9 Windsor et que je prenais une marche cette journée-là, visitant
10 la ville, si j'étais passé près de la manifestation de Chris
11 Sky, ou près des 1000 manifestants pour les premiers répondants,
12 est-ce que j'aurais su de quoi il était question ?

13 **M. PAUL LESCHIED** : Si vous restiez pour écouter
14 les différents conférenciers qui prononçaient des discours ce
15 jour-là.

16 **Me LANI ROUILLARD** : Est-ce que vous croyez que le
17 maire était au courant des discours qui avaient lieu quand Chris
18 Sky était en ville, ou quand les 1000 manifestants sont venus au
19 soutien des premiers répondants ?

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne sais pas quelle
21 orientation vous prenez, si le maire était au courant à propos
22 de Chris Sky. Si vous pouviez m'aider à comprendre de quelle
23 façon ça va aider la Commission.

24 **Me LANI ROUILLARD** : J'essaie d'établir le niveau
25 de communication entre le maire et les manifestants (aucune
26 interprétation)

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne suis pas sûr que cela
28 aide la Commission, mais allez-y.

1 **Me LANI ROUILLARD** : Alors je vais prendre une
2 ligne plus directe.

3 Est-ce que le maire s'est présenté à une des
4 manifestations où vous étiez présent pour essayer de comprendre
5 pourquoi les gens étaient rassemblés ?

6 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

7 **Me LANI ROUILLARD** : Et est-ce que les
8 manifestants ont essayé de contacter le maire, à votre
9 connaissance, pour communiquer et dire « voici pourquoi nous
10 sommes mécontents » ?

11 **M. PAUL LESCHIED** : Ce serait une conjecture, mais
12 je pense qu'il y avait des gens qui avaient envoyé des courriels
13 écrits ou qui diffusaient des messages sur les médias sociaux à
14 l'attention du maire.

15 **Me LANI ROUILLARD** : Et ça aurait été en ligne sur
16 la politique municipale sur les plaintes. Donc les manifestants
17 ont remonté leurs plaintes au maire. Exact ?

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce que vous parlez du
19 service municipal...

20 **Me LANI ROUILLARD** : Non.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je crois qu'il n'y a pas de
22 preuves à cet égard.

23 **Me LANI ROUILLARD** : Non, j'essaie de comprendre
24 si les manifestants ont contacté le maire pour communiquer
25 clairement quelle était leur intention par ces manifestations.
26 S'il était au courant de ça.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Et il a dit qu'il
28 conjecturerait. Et après, vous avez parlé du processus de

1 plaintes. Je ne crois pas que nous avons des preuves là-dessus.

2 **Me LANI ROUILLARD** : Non, je veux juste m'assurer
3 que les manifestants ont agi équitablement en essayant de
4 résoudre leurs plaintes d'abord avec le maire, avec la ville,
5 avant de commencer les manifestations.

6 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il faudrait que vous
7 établissiez que c'était les mêmes manifestants qui faisaient
8 cela, enfin je pense que ça ne sera pas le cas.

9 **Me LANI ROUILLARD** : Alors les groupes qui
10 participaient à ces manifestations, trois dont nous avons
11 discuté, il y avait Chris Sky, les répondants silencieux et By
12 the Flag, est-ce qu'ils faisaient partie du même groupe ? Est-ce
13 qu'ils ne faisaient qu'augmenter ? Est-ce que c'était la
14 communauté de Windsor ?

15 **M. PAUL LESCHIED** : Il y avait divers groupes qui
16 participaient à l'organisation de ces événements et qui
17 fournissaient des intervenants, des conférenciers. Oui, je crois
18 que c'était sensiblement les mêmes groupes.

19 **Me LANI ROUILLARD** : Allons à la nuit du
20 7 février, qui était, je crois, la première nuit du barrage au
21 pont Ambassadeur, exact ?

22 **M. PAUL LESCHIED** : Exact.

23 **Me LANI ROUILLARD** : Alors quand vous dites que
24 c'était un groupe qui grandissait avec le temps et qu'il y avait
25 des visages familiers, est-ce que vous avez reconnu n'importe
26 laquelle de ces personnes qui avaient initialement bloqué la
27 route où vous étiez...

28 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je n'ai jamais...

1 Me LANI ROUILLARD : ...jusqu'au pont Ambassadeur ?

2 M. PAUL LESCHIED : Je ne les avais jamais vus
3 auparavant.

4 Me LANI ROUILLARD : Est-ce qu'il y avait des
5 voies d'urgences laissées ouvertes ?

6 M. PAUL LESCHIED : Pendant toute la semaine ou ce
7 soir en particulier ?

8 Me LANI ROUILLARD : Seulement cette nuit. Est-ce
9 qu'il y avait des voies d'urgence lorsque le barrage a été
10 établi à l'origine ?

11 M. PAUL LESCHIED : Le premier barrage que j'ai vu
12 c'était sur Girardot où les véhicules refoulaient sur Huron
13 Church. Je ne dirais pas qu'il y avait des voies en particulier
14 qui étaient ouvertes. J'ai vu un camionneur qui avait dit à des
15 manifestants qu'il était diabétique, qu'il devait avancer pour
16 prendre ses médicaments et les manifestants ont déplacé leurs
17 véhicules pour lui permettre d'avancer.

18 Me LANI ROUILLARD : Pendant la première nuit de
19 la manifestation, avez-vous vu la police mettre des barrières
20 Jersey, comme des blocs de ciment, ou obstruer les voies ?

21 M. PAUL LESCHIED : Il n'y avait pas de barrière
22 Jersey le premier soir.

23 Me LANI ROUILLARD : Et est-ce qu'ils ont obstrué
24 ou fermé des voies ?

25 M. PAUL LESCHIED : Ils ont certainement sécurisé
26 plusieurs voies sur le périmètre des véhicules de police.

27 Me LANI ROUILLARD : Que diriez-vous que le ratio
28 était entre la police et les manifestants la première nuit ?

1 M. PAUL LESCHIED : À la fin de la soirée, je
2 crois qu'il y avait sensiblement plus d'agents de police que de
3 manifestants.

4 Me LANI ROUILLARD : (aucune interprétation)

5 M. PAUL LESCHIED : Je crois que si la police
6 avait choisi, si c'était l'objectif la première nuit, les
7 quelques véhicules de Girardot et la douzaine de manifestants
8 qui étaient là à mon départ, je crois que la police aurait pu
9 mettre fin à cela si c'était leur intention.

10 Me LANI ROUILLARD : Et quand vous étiez au pont,
11 et je vais seulement parler de façon générale de cette semaine,
12 les jours où vous étiez là évidemment, quel genre
13 d'environnement c'était, comment vous vous sentiez ?

14 M. PAUL LESCHIED : C'était tout simplement un
15 rassemblement pacifique, avec de la musique, de la nourriture
16 qui se partageait, c'était très poli.

17 Me LANI ROUILLARD : Et vous avez dit que vous
18 n'étiez pas là pendant le jour, mais quand vous étiez là dans la
19 soirée, avez-vous vu des familles ?

20 M. PAUL LESCHIED : Pas en soirée non.

21 Me LANI ROUILLARD : Comment vous saviez qu'il y
22 avait des familles dans la journée ?

23 M. PAUL LESCHIED : J'avais d'autres amis qui
24 étaient allés le jour ou qui partageaient des photos ou des
25 vidéos d'enfants qui jouaient au soccer. Il y avait une ambiance
26 de fête avec des enfants le jour.

27 Me LANI ROUILLARD : Alors si vous étiez là
28 pendant la soirée quand les enfants n'y étaient pas, est-ce que

1 vous avez été témoin de quelqu'un qui a essayé d'utiliser un
2 enfant comme bouclier humain ?

3 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je n'ai pas vu ça.

4 **Me LANI ROUILLARD** : Avez-vous été témoin d'actes
5 de vandalisme, (aucune interprétation)

6 **M. PAUL LESCHIED** : Non, au contraire.

7 **Me LANI ROUILLARD** : Avez-vous vu des armes
8 illégales ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

10 **Me LANI ROUILLARD** : (aucune interprétation)

11 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

12 **Me LANI ROUILLARD** : Avez-vous été témoin d'actes
13 de violence ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

15 **Me LANI ROUILLARD** : Y a-t-il eu un moment où vous
16 vous êtes senti en sécurité pendant que vous étiez sur le pont ?

17 **M. PAUL LESCHIED** : Jamais.

18 **Me LANI ROUILLARD** : Vous êtes-vous senti comme si
19 vous étiez surveillé ?

20 **M. PAUL LESCHIED** : Bon c'était assez clair, il y
21 avait des drones qui circulaient par-dessus, il y avait des
22 agents de police qui avaient des caméras, des téléphones
23 intelligents qui balayaient la zone pour rassembler les
24 renseignements, n'est-ce pas.

25 **Me LANI ROUILLARD** : Avez-vous été une des
26 personnes impactées avec votre compte de banque ? Est-ce que
27 votre compte de banque a été gelé ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai perdu accès à mon compte

1 bancaire le 18 février.

2 **Me LANI ROUILLARD** : OK, parlez-moi de ça, que
3 s'est-il passé exactement ?

4 **M. PAUL LESCHIED** : Je me suis rendu à ma banque
5 pour faire un dépôt d'un chèque que j'avais fait moi-même pour
6 mon entreprise. J'ai essayé d'employer le guichet automatique,
7 j'ai vu un message qui m'interdisait l'accès à mon compte
8 bancaire. J'ai essayé un deuxième guichet avec le même message
9 qui indiquait une erreur. J'ai essayé le compte bancaire en
10 ligne avec mon ordinateur chez moi, j'ai toujours vu des
11 messages qui m'interdisaient l'accès à mon compte bancaire.

12 **Me LANI ROUILLARD** : Et quand est-ce que ça a
13 changé, combien de temps ça a duré ?

14 **M. PAUL LESCHIED** : J'ai pu avoir accès à mon
15 compte, je pense, le mardi suivant. Après le weekend de la fête
16 de la famille.

17 **Me LANI ROUILLARD** : Donc une période d'environ
18 cinq jours ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : C'était environ quatre jours
20 plus tard.

21 **Me LANI ROUILLARD** : Avez-vous fini par savoir
22 pourquoi ?

23 **M. PAUL LESCHIED** : Non.

24 **Me LANI ROUILLARD** : Merci. Et juste des questions
25 de suivi d'un avocat précédent. Avez-vous besoin de demander la
26 permission pour vous stationner à un centre commercial en
27 Ontario, dans le stationnement ?

28 **M. PAUL LESCHIED** : Pas à ma connaissance.

1 **Me LANI ROUILLARD** : Merci. Donc j'aimerais
2 revisiter un témoignage antérieur de l'inspecteur Dana Earley.
3 Et ce témoignage était plus tôt aujourd'hui ou hier, et nous
4 avons discuté d'une zone d'exclusion ou essentiellement une zone
5 qui était contrôlée par la police. Êtes-vous familier avec cette
6 zone ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : Oui.

8 **Me LANI ROUILLARD** : Et définissons-le simplement,
9 qu'est-ce qu'ils voulaient dire par ça ? Pour que nous l'ayons
10 au dossier. C'était quoi la zone d'exclusion, ou la zone
11 contrôlée ?

12 **M. PAUL LESCHIED** : Je crois que la zone contrôlée
13 était la frontière du sud où il y a Tecumseh road et Huron
14 Church avenue qui se croisent.

15 **Me LANI ROUILLARD** : Est-ce qu'on pourrait faire
16 passer une vidéo, la cote CFF6X014. C'est un fichier multimédia.

17 [PRÉSENTATION VIDÉO]

18 **Me JINIAN KUBURSI** : Excusez-moi Commissaire. Je
19 suis désolée d'interrompre. Jinian Kubursi, avocate de la police
20 provinciale de l'Ontario. Je vois que c'est CFF14, ceci est une
21 bande vidéo qui nous a été fournie à midi. Nous avons pu voir
22 cela que lorsque Monsieur Leschied avait déjà commencé son
23 témoignage. Il n'y avait pas de contexte pour cette vidéo. Dans
24 ce résumé il indique qu'il n'a pas assisté à la manifestation à
25 compter du 12 février avec l'action. Je me demande comment est-
26 ce que ce témoin a quelque lien avec cette vidéo ou peut en
27 parler ? Ça me préoccupe.

28 **INTERLOCUTEUR INCONNU** : (hors micro)

1 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous pouvez peut-être nous
2 aider, pourquoi est-ce qu'on montre cette vidéo pour ce témoin ?

3 **Me LANI ROUILLARD** : Parce que j'aimerais définir
4 où était située la zone d'exclusion et comment la foule se
5 comportait, comment les policiers interagissaient.

6 J'ai reçu 2000 pages de divulgation il y a 24h,
7 alors c'est la seule chose que nous avons demandée qui soit
8 soumise. Je l'ai fournie aux avocats.

9 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous pouvez peut-être
10 commencer en lui demandant comment il savait quelle était...
11 qu'est-ce que c'était que cette zone d'exclusion. Mais je ne
12 sais pas si montrer une vidéo nous aidera. Quelle est la date de
13 cette bande vidéo ? Nous ne savons pas qui a fait cet
14 enregistrement vidéo et c'est évident qu'il n'était pas là à ce
15 moment-là. Alors je ne suis pas certain de comment on peut faire
16 cela.

17 **Me LANI ROUILLARD** : Je pense que c'est
18 identifiable à cet incident et je crois que ça fournit des
19 informations géographiques qui pourraient contredire des
20 témoignages précédents.

21 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je ne suis pas sûr. Est-ce
22 que nous savons quand cette vidéo a été réalisée ? Quand est-ce
23 qu'on a fait cette vidéo ?

24 **Me LANI ROUILLARD** : Je crois qu'elle a été faite
25 le 13.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon, vous pouvez lui
27 demander s'il était présent le 13 quand cette vidéo a été
28 enregistrée.

1 **Me LANI ROUILLARD** : Non, il ne l'était pas.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Je crois qu'on aurait dû
3 montrer la vidéo à quelqu'un qui pourrait en parler.

4 **Me LANI ROUILLARD** : (Aucune interprétation)

5 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, mais vous êtes
6 l'avocate pour ce témoin, vous n'êtes pas une partie. J'ai
7 quelques difficultés avec ce que vous présentez, excusez-moi.
8 Vous pouvez demander comment il connaît la zone d'exclusion et
9 il peut vous expliquer ce que c'est cette zone d'exclusion, mais
10 je ne permets pas de montrer la vidéo.

11 **Me LANI ROUILLARD** : OK. Parlez-nous du périmètre.
12 Quand vous avez fait le tour du périmètre en marchant, dites-moi
13 ce que vous avez vu.

14 Plus tôt la police... Je vais clarifier ça d'abord.
15 Plus tôt la police a déclaré qu'ils avaient dégagé certaines
16 zones et qu'il y avait des zones qui étaient sous leur contrôle.
17 La question que j'ai, et la raison pour laquelle je veux cette
18 vidéo, est parce que je veux savoir, est-ce que le coin sud-est
19 de Tecumseh et Huron Church fait partie de la zone d'exclusion,
20 à votre connaissance ?

21 **M. PAUL LESCHIED** : Que je sache, la zone
22 d'exclusion finissait à Huron Church et Tecumseh Road Est.

23 **Me LANI ROUILLARD** : Et avez-vous vu la police, et
24 y avait-il des images dont vous avez connaissance, qui montrent
25 de la violence à l'extérieur, où la police faisait (inaudible)
26 des arrestations de gens à l'extérieur de la zone d'exclusion ?

27 **M. PAUL LESCHIED** : Encore une fois, je n'étais
28 pas présent samedi, dimanche, quand la police mettait fin à la

1 manifestation. Mais je crois qu'il y a des vidéos de ces
2 arrestations qui se déroulaient dans les alentours.

3 **Me LANI ROUILLARD** : OK et à votre connaissance,
4 le coin sud-est où se trouve la station-service, je crois que
5 c'est un Shell, ce n'est pas inclus dans la zone qu'ils disaient
6 avoir sous contrôle ?

7 **M. PAUL LESCHIED** : Non, je crois qu'ils
8 contrôlaient jusqu'à Tecumseh Road et poussaient les
9 manifestants sur l'autre côté de Tecumseh Road à l'extérieur de
10 la zone d'exclusion.

11 **Me LANI ROUILLARD** : C'était mes questions
12 Monsieur.

13 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Quelques réexamens ?

14 **Me ALLISON McMAHON** : Non, il n'y en a pas, merci.

15 **COMMISSAIRE ROULEAU** : J'essaie de comprendre,
16 vous dites que vous connaissez la zone d'exclusion, comment le
17 savez-vous ?

18 **M. PAUL LESCHIED** : Je dirais que je le sais
19 d'après les témoignages précédents donnés hier peut-être.

20 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous ne saviez pas, vous
21 avez seulement écouté le témoignage d'hier.

22 **M. PAUL LESCHIED** : La zone d'exclusion n'était
23 pas quelque chose qu'on m'a raconté quand j'étais présent, j'ai
24 vu la police qui avait des barricades dans la zone générale
25 autour de la manifestation.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors vous ne saviez pas
27 vraiment, vous spéculez.

28 **M. PAUL LESCHIED** : Je l'aurais découvert après la

1 fin de la manifestation.

2 **COMMISSAIRE ROULEAU** : En écoutant le témoignage
3 d'ici.

4 **M. PAUL LESCHIED** : En écoutant le témoignage
5 d'ici, j'ai vu des vidéos dans les réseaux sociaux après la fin
6 de ma participation.

7 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Il y avait des réseaux
8 sociaux qui vous renseignaient sur les zones d'exclusion ?

9 **M. PAUL LESCHIED** : Je crois que lorsque vous
10 voyez l'évaluation vidéo de la fin samedi, dimanche, en somme on
11 montrait vers où on poussait les manifestants à l'extérieur
12 d'une zone qui devait être protégée pour pouvoir ouvrir Huron
13 Church avenue aux camions qui allaient sur le pont.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Vous étiez présent pendant
15 quelques jours en soirée plutôt, est-ce que c'est nouveau pour
16 vous ou vous l'avez appris seulement aujourd'hui, qu'il y avait
17 des usines qui fermaient, des gens qui étaient mis à pied à
18 cause du pont ?

19 **M. PAUL LESCHIED** : Je savais qu'il y avait des
20 conséquences négatives sur les entreprises à Windsor et la
21 région de Windsor en conséquence du barrage au pont Ambassadeur.

22 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Ça ne vous inquiétait pas ?

23 **M. PAUL LESCHIED** : Depuis deux ans je
24 m'inquiétais au sujet des impacts sur les entreprises pour
25 plusieurs raisons.

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Alors plus d'impact ne vous
27 dérangeait pas.

28 **M. PAUL LESCHIED** : Je m'inquiète pour

1 l'entreprise de quiconque quand c'est négatif, mais pour mesure
2 si l'un est plus grave que l'autre ce n'est pas quelque chose
3 que j'examinais.

4 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci de votre témoignage,
5 vous pouvez partir.

6 Prenons la pause du matin (sic) maintenant. Merci
7 avocats de votre aide. Nous allons prendre la pause de l'après-
8 midi, j'ai dit le matin, excusez-moi c'est l'après-midi. Je ne
9 travaille que des demi-journées, c'est évident. Revenons dans un
10 quart d'heure.

11 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is in recess for 15
12 minutes. La Commission est levée pour 15 minutes.

13 --- L'audience est suspendue à 15h43

14 --- L'audience est reprise à 16h05

15 **LA GREFFIÈRE** : Order, à l'ordre. The Commission
16 is reconvened. La Commission reprend.

17 M. Van Huigenbos.

18 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Bon après-midi.

19 **LA GREFFIÈRE** : Monsieur Van Huigenbos vous voulez
20 vous assermenter sur la bible ou affirmer ?

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : La bible s'il
22 vous plait.

23 (COURTE PAUSE)

24 **LA GREFFIÈRE** : Pour le procès-verbal, veuillez
25 donner votre nom et l'épeler s'il vous plait.

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Marco Van
27 Huigenbos. M-A-R-C-O, V-A-N H-U-I-G-E-N-B-O-S.

28 **LA GREFFIÈRE** : Est-ce que vous jurez que votre

1 témoignage à la commission sera la vérité, toute la vérité et
2 seulement la vérité, que Dieu vous soit en aide ?

3 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

4 **LA GREFFIÈRE** : Merci.

5 **--- CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS, assermenté:**

6 **Me ALEXANDRA HEINE** : Pour le procès-verbal,
7 Alexandra Heine, avocate de la Commission. Monsieur le
8 Commissaire, tout d'abord je donne la parole à Martin Rejman qui
9 est l'avocat de Monsieur Van Huigenbos, il a une objection à
10 faire.

11 **--- DÉCLARATION PAR Me MARTIN REJMAN :**

12 **Me MARTIN REJMAN** : Bonjour Monsieur le
13 Commissaire, Martin Rejman. Monsieur Van Huigenbos a été accusé
14 pour des questions qui pourraient être soulevées ici. Les
15 événements de Coutts, Alberta, entre le 29 janvier et le
16 15 février 2022. Vendredi le 4 novembre 2022, Monsieur Van
17 Huigenbos, (inaudible)

18 Le témoin invoque la protection accordée par la
19 *Loi sur la preuve*, article 5.2 et les dispositions pertinentes
20 de la *Loi sur la preuve en Alberta* pour (inaudible)

21 Il veut la protection de l'article 13 de la
22 *Charte canadienne des droits et liberté* dans son témoignage.

23 Il ne veut pas répondre à chaque question si ses
24 réponses peuvent l'incriminer ou pourraient servir pour établir
25 quelque responsabilité en affaire civile ou pénale. (inaudible)

26 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Allez-y.

27 **--- INTERROGATOIRE EN CHEF PAR Me ALEXANDRA HEINE :**

28 **Me ALEXANDRA HEINE** : Monsieur le greffier,

1 veuillez présenter la déclaration de preuve de Monsieur Van
2 Huigenbos.

3 Voici l'intégration de preuve envoyée pour votre
4 révision des quelques mois n'est-ce pas ?

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

6 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que vous avez pu
7 passer en revue ces déclarations ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

9 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous voulez changer cela ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

11 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous venez des Pays-Bas,
12 n'est-ce pas ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Quand êtes-vous venu au
15 Canada ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Avril 96.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous habitez à Fort McLeod
18 en Alberta, est-ce exact ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

20 **Me ALEXANDRA HEINE** : Que faites-vous dans la
21 vie ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je suis dans la
23 vente. Je suis propriétaire de South Country Doors et mon rôle
24 est de mener la *business* et gérant de ventes.

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous étiez conseiller de
26 ville de Fort McLeod pendant la manifestation du Convoi de la
27 liberté en janvier et février 2022 ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, je le suis

1 encore.

2 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez participé à la
3 manifestation de Coutts, Alberta, n'est-ce pas ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Dans votre déclaration vous
6 dites qu'au début c'était un convoi qui roulait lentement le
7 29 janvier, que vous vous y êtes joint ce jour-là, n'est-ce
8 pas ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

10 **Me ALEXANDRA HEINE** : Pourquoi est-ce que vous
11 vous êtes joint à cela ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Les mandats
13 provinciaux des années antérieures et le mandat fédéral à la
14 frontière par-dessus le marché c'est la goutte qui a fait
15 déborder le vase pour les résidents d'Alberta et leurs opinions
16 sur la COVID. Il y avait tellement de frustrations et nous
17 l'avons exprimé en roulant lentement et par d'autres activités.

18 **Me ALEXANDRA HEINE** : Quand vous dites « les
19 exigences des frontières », vous parliez des exigences en vertu
20 de la vaccination ?

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

22 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et là, on parlait du
23 29 janvier, vous aviez l'intention de conduire jusqu'à Coutts.

24 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, il y avait
25 un point de rassemblement au Flying J et des plus petits convois
26 ou des convois individuels provenaient d'un peu partout dans le
27 sud de l'Alberta et d'ailleurs peut-être.

28 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous avez rencontré le

1 convoi dans votre propre véhicule ? C'est quelle sorte de
2 véhicule ?

3 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'était une
4 camionnette.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et vous avez dit que les
6 participants ont compris par les *posts* sur les médias sociaux
7 qu'il fallait converger sur l'autoroute 4 et ensuite aller à
8 Coutts. Vous parliez de quels médias sociaux ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : J'étais au
10 courant d'une page des médias sociaux qui était partagée sur
11 Facebook.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : J'aimerais exhiber
13 ALB00001677. Alors il s'agissait d'un échange de courriels datés
14 du 26 janvier entre un agent de l'ASFC et un membre du
15 gouvernement de l'Alberta. Alors M. McAuley du gouvernement de
16 l'Alberta a dit à l'officiel de l'ASFC qu'il y a une activité en
17 ligne par rapport à un convoi du 29 janvier vers Coutts qui
18 s'associe avec des manifestations des camionneurs, voulant dire
19 le convoi à Ottawa.

20 Et il fait des liens à « Freedom Fighter Nation »
21 et à « Freedom Central de Lethbridge ». Vous le voyez ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que vous avez appris
24 l'existence du convoi par ces sites web ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, j'avais
26 appris son existence par le biais des individus que je
27 connaissais qui le partageaient sur Facebook. C'est la première
28 fois que je vois « Freedom Fighter Nation », mais « Freedom

1 Convoy » et « Freedom Lethbridge », c'est quelque chose que
2 j'aurais peut-être pu voir ou que j'aurais vu quelqu'un d'autre
3 qui partageait l'information qui venait de là.

4 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce qu'on peut défiler
5 vers la page 2, je vais vous montrer un dépliant qui a été
6 partagé par Lethbridge Freedom Central. Vous voyiez des amis qui
7 partageaient des choses sur Facebook, est-ce qu'il s'agit de ce
8 dépliant ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, c'est la
10 première fois que je vois celui-ci, mais j'imagine qu'il y avait
11 plusieurs versions.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : D'après ce que vous avez
13 compris, est-ce qu'il s'agissait simplement de rouler lentement
14 jusqu'à Lethbridge et ensuite rentrer à la maison ou est-ce que
15 c'était toujours de faire un blocage ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : La circulation
17 ralentie c'était vraiment le point culminant, mais par
18 l'accumulation de ce qui était indiqué, je pense que l'autre
19 cliché indiquait quelque chose de 5000 véhicules, on savait que
20 ça allait être un cauchemar logistique et c'était peut-être
21 justement ça l'intention, de créer un inconfort.

22 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous saviez qu'il était
23 question de 5000 véhicules sur l'autoroute, comment vous le
24 saviez ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Mais c'était le
26 rapport de l'ASFC qui indiquait ce chiffre dans le rapport que
27 vous avez affiché.

28 **Me ALEXANDRA HEINE** : L'ASFC parlait de

1 1000 véhicules.

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Désolé,
3 1000 véhicules alors.

4 **Me ALEXANDRA HEINE** : Nous allons défiler à la
5 page 3 du même document. C'est un dépliant affiché sur un site
6 web dont faisait référence le fonctionnaire de l'ASFC. On parle
7 de confinement Coutts et un blocage au poste frontalier de
8 Coutts et d'y rester jusqu'à l'élimination de tous les mandats.
9 Vous le voyez ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

11 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et on fait appel à tous les
12 semi-remorques, les sports utilitaires, les autos et tout, on va
13 fermer la frontière à 5h le matin et on fait appel aux
14 albertains à ne pas bouger, à ne pas se livrer.

15 Est-ce que vous l'avez déjà vu ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est la
17 première fois que je le vois.

18 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que c'était votre
19 intention de bloquer la frontière et de ne pas céder jusqu'à ce
20 qu'on élimine tous les mandats ?

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ça n'a jamais
22 été mon intention de bloquer la frontière, mais c'était
23 l'intention de créer de l'inconvénient.

24 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais à la base de ce
25 dépliant, vous êtes d'accord que c'était l'intention de certains
26 de tout bloquer ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : En me basant sur
28 ce dépliant, je peux voir que c'était le cas pour certains.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous vous êtes déplacé
2 le 29 janvier, étant donné que vous êtes le premier témoin à
3 traiter de Coutts et ce n'est pas tout le monde qui vient de
4 l'Alberta ici, alors nous allons afficher la carte. C'est une
5 carte interactive et j'aimerais montrer au public et le
6 Commissaire, j'aimerais montrer la route de Lethbridge à Coutts
7 par l'autoroute 4. Vous le voyez ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

9 **Me ALEXANDRA HEINE** : C'était votre route ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Je serais
11 parti de Fort McLeod et pas de votre point « A ».

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous avez rejoint les
13 autres et ensuite tout le monde est parti vers Coutts.

14 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

15 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors on s'attend à ce la
16 preuve du maire de Coutts dise qu'il a vu la GRC qui escortait
17 le convoi jusqu'au site du blocage éventuel, de l'intersection à
18 1,3 kilomètre avant le poste frontalier. Est-ce que vous êtes
19 d'accord ?

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Moi je n'étais
21 pas devant le convoi, donc je ne voyais pas la GRC qui
22 accompagnait le convoi, donc je ne peux pas le dire.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous n'étiez pas au
24 courant de cela ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : J'étais au
26 courant de la présence de la GRC parce qu'ils étaient là. Le
27 trafic se dirigeait vers le sud et à l'occasion on voyait la GRC
28 passer ou qui allait vers le nord. Donc on a noté leur présence,

1 mais je n'étais pas au courant qu'on nous avait escortés jusqu'à
2 la frontière.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce qu'on peut voir
4 Coutts, et là on va faire un gros plan sur Coutts pour voir le
5 village et le port d'entrée. Donc je comprends que certains
6 véhicules une fois rendus à Coutts on fait demi-tour au point en
7 bleu, au coin de la route 500 et l'intersection avec
8 l'autoroute 4, est-ce exact ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Oui, c'est
10 l'intersection qui permet l'accès du village de Coutts, ou du
11 hameau de Coutts, et c'est la dernière intersection principale
12 avant l'ASFC. Et c'est là que le convoi s'est reemplacé pour se
13 repositionner vers le nord.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc il y a des véhicules
15 qui ont fait demi-tour et d'autres qui sont restés à Coutts et
16 qui se sont stationnés là-bas ? Est-ce exact ?

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : L'intersection a
18 été très congestionnée, comme le convoi s'approchait à Coutts,
19 après le chemin de fer entre les deux autoroutes, il y a un
20 point de pesage, un centre d'inspection commercial.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous voulez dire pour peser
22 les camions ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Oui, les camions
24 qui se dirigent, soit vers le nord ou soit vers le sud. Alors on
25 a ouvert l'échelle qui a ralenti le trafic davantage, ce qui a
26 créé un gros bouchon. Mais après le point de pesée, les
27 individus pouvaient changer de bord et rejoindre le convoi à
28 nouveau. Il y a aussi un point de rassemblement, ou qui est

1 devenu un point de rassemblement, qui consistait en gens qui
2 regardaient l'événement. Il y avait plein de monde dans ce site,
3 il n'y avait pas de zone désignée, mais il y avait plein de
4 véhicules, pleins de camions.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez parlé d'un point
6 de rassemblement, est-ce que c'est le ou vers le point en
7 jaune ? C'est là où se situaient la plupart des manifestants ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, ce serait
9 le point vert.

10 **Me ALEXANDRA HEINE** : Smuggler's Saloon ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Derrière
12 Smuggler's, il y a un poste routier officieux. C'est un
13 stationnement en gravier.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et est-ce que vous pouvez
15 nous dire où étaient les semi-remorques par rapport aux points
16 jaune et vert, il y avait la voie vers le nord et il y avait le
17 Smuggler's Saloon ?

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Vous parlez à
19 quel moment ?

20 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le 29 janvier.

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Pendant le
22 mouvement, la circulation de trafic ou après ?

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Une fois que le trafic est
24 arrivé.

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Mais je pense
26 que le blocage, le bouchon allait jusqu'à la moitié du chemin
27 vers Milk River. Le samedi soir bon nombre des mille ne sont pas
28 partis et c'était des semi-remorques et ils sont restés pour la

1 nuit. Étant donné le bouchon qui avait été créé par... pas la
2 frontière, mais l'intersection et tout ce qui était autour de
3 l'intersection.

4 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc il y avait des semi-
5 remorques, des camions qui causait ce gros bouchon, ça avait
6 l'air de quoi ?

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ben ça avait
8 l'air de semi-remorques qui étaient stationnées dans
9 l'intersection, qui empêchaient la circulation.

10 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et où étiez-vous à ce
11 moment-là ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je dirais que
13 j'étais autour des points bleu, vert, jaune. J'étais dans ce
14 coin-là.

15 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous vous êtes
16 stationné et vous circuliez à pied ou vous étiez dans votre
17 véhicule ?

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Mes camionnettes
19 étaient au stationnement derrière le point vert au début.

20 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors passons au 31 janvier.
21 Je comprends qu'à cette date, il y a des véhicules qui ont
22 quitté Coutts ou qui sont soit rentrés chez eux ou qui ont
23 continué le long de l'autoroute 4. J'obtiens l'information du
24 rapport de l'ASFC qui disait qu'il y avait 176 véhicules qui
25 sont partis le ou vers cette date. Est-ce que vous vous rappelez
26 de ça ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est possible,
28 oui.

1 Me ALEXANDRA HEINE : Et le reste des

2 1000 véhicules sont rentrés chez eux ?

3 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui. Ce n'était
4 jamais l'intention de rester.

5 Me ALEXANDRA HEINE : Mais on avait établi que
6 c'était peut-être l'intention de certains des membres des
7 176 véhicules.

8 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui.

9 Me ALEXANDRA HEINE : J'aimerais voir CAN00002473.

10 (COURTE PAUSE)

11 Me ALEXANDRA HEINE : C'est un courriel de la part
12 de la Commissaire de la GRC, Brenda Lucki, à Marco Mendicino et
13 Rob Stewart son sous-ministre et John Ossowski de l'ASFC.

14 COMMISSAIRE ROULEAU : Pourriez-vous ralentir s'il
15 vous plait ?

16 Me ALEXANDRA HEINE : Merci, Monsieur le
17 Commissaire. Je m'excuse.

18 Il s'agit du 31 janvier, vous le voyez ?

19 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui.

20 Me ALEXANDRA HEINE : Et si on défile vers le bas,
21 au bas de la page on voit que c'est écrit, le troisième point :

22 « L'autoroute 4, le ou vers le côté
23 canadien de la frontière du poste
24 frontalier à Coutts, Alberta, reste
25 complètement bouché. Le blocage,
26 surtout des semi-remorques qui bloquent
27 la voie vers le nord avec des plus
28 petits camions aussi est contrôlée par

1 plusieurs petits groupes. Les
2 organisateurs de la manifestation se
3 distancient de ces petits groupes. »

4 Ensuite on dit que :

5 « Le groupe de consultation de la GRC
6 pour la gestion des conflits, c'est
7 l'équivalent de l'équipe de liaison,
8 continue d'essayer de dialoguer avec
9 les participants, mais l'engagement des
10 organisateurs a diminué et les groupes
11 dissidents n'ont pas été ouverts. »

12 Vous voyez ça ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que vous vous êtes
15 établi comme porte-parole des manifestants ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Savez-vous de qui elle parle
18 lorsqu'elle parle des organisateurs ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois que les
20 individus des deux pages précédentes, ceux qui ont organisé le
21 mouvement de circulation au ralenti.

22 **Me ALEXANDRA HEINE** : Quand vous parlez des pages
23 précédentes, vous voulez dire le courriel avec les deux liens au
24 site web et au groupe Facebook ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

26 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors Lethbridge Freedom
27 Central et l'autre site.

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc vous aviez des
2 communications avec la police et les officiers des groupes de
3 gestion communautaires, les CCMG, mais est-ce que vous aviez eu
4 des contacts avec les agents de la GRC de ces groupes à ces
5 dates ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Pas à ma
7 connaissance, mais ça aurait pu être en passant, sans objectif
8 officiel. On ne cachait rien, la GRC avait toujours la capacité
9 de passer parmi nous et de circuler, on ne bloquait pas la GRC
10 de... on ne les empêchait pas de dialoguer avec nous.

11 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais vous ne dialoguez pas
12 avec la GRC au nom des manifestants ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il y avait peu
14 de structure, c'était vraiment une protestation organique. On
15 est arrivés ensemble comme de petits groupes ou comme individus
16 de municipalités dites « variées ». On est arrivés à cet
17 endroit. On parle de groupes dissidents ici, mais il n'y avait
18 pas vraiment de groupe qui avait été engagé précédemment. Quand
19 je parle de groupe, ce serait six personnes qui provenaient de
20 Coaldale et qui se connaissaient, alors ils sont arrivés
21 ensemble. Donc si tout d'un coup ils voient des inconnus, bien
22 ils restent avec les gens qu'ils connaissent.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Comme c'était donc une
24 espèce de manifestation organique avec plein de personnes de
25 partout dans la province de l'Alberta, quand elle parle de
26 groupes dissidents, vous ne savez pas à quoi elle fait
27 référence.

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je pense qu'il

1 s'agit de points de vues différents à ce moment-là, par rapport
2 à la frontière où il y avait de multiples camions qui bloquaient
3 la frontière, non seulement un camion. Ils avaient peut-être la
4 perception que si un camion qui se déplaçait on pourrait
5 circuler, mais c'était la combinaison des éléments qui a créé
6 l'inconvénient à l'intersection.

7 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors passons au lendemain,
8 le 1er février et aussi le 2 février. Est-ce que la GRC avait
9 prévu des points de contrôle à ce moment-là le long de
10 l'autoroute 4 et l'autoroute 500, qu'on avait vus plus tôt avec
11 la carte ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je ne crois pas
13 que les points de contrôles étaient prévus à ce moment-là.
14 Savez-vous à quel moment la GRC a fait ces points de contrôles ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois que
16 c'était plus tard dans la journée du 1^{er} février.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Plus tard dans la journée du
18 1^{er} février.

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Le trafic
20 pouvait circuler librement, les gens arrivaient, les gens
21 repartaient le dimanche qui est le 30... le 31. Désolé, je pense
22 qu'ils ont prévu des points de contrôle plus tard dans la
23 journée du 31 et pas le 1^{er}, c'était le lundi.

24 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce qu'on peut voir à la
25 carte, quand on parle de points de contrôle, on fait référence
26 aux points en rouge ? Monsieur Van Huigenbos, est-ce que ça
27 correspond à votre souvenir ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il y en avait

1 davantage que ça. Chaque petit chemin de terre avait un point de
2 contrôle si ça partait de l'autoroute 4. Il y avait d'autres
3 entrées et sorties qui étaient contrôlées par la GRC ou par des
4 intervenants.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc il y avait des
6 manifestants qui sont restés à Coutts, pouvons-nous regarder
7 Milk River où on voit un point jaune et un point rouge. Ça,
8 c'est un point de contrôle de la GRC, en rouge, étiez-vous au
9 courant de son existence ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ces points de
11 contrôles avaient été établis quand ce point rouge sur
12 l'autoroute a été créé. La façon la plus facile d'arriver à
13 Coutts, c'était de rouler sur l'autoroute à 110 kilomètres à
14 l'heure, mais une fois arrivé à ce point de contrôle, un
15 Albertain normal prendrait cinq minutes pour prendre d'autres
16 petits chemins pour arriver à Coutts. Voilà pourquoi tous les
17 autres points de contrôles avaient été établis. L'objectif du
18 point de contrôle en rouge, c'était d'empêcher le blocage de
19 Coutts de se faire augmenter de la présence de davantage de
20 camionneurs.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors est-ce vous pensez que
22 ça, c'était un des principaux points de contrôle établis ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je pense qu'ils
24 ont été établis en même temps, la GRC voulait empêcher qu'on ait
25 facilement accès à Coutts.

26 **Me ALEXANDRA HEINE** : C'est le principal point de
27 contrôle ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et ce point de contrôle a eu
2 pour effet de congestionner la circulation qui a entraîné un
3 deuxième rassemblement des manifestants. Est-ce que vous pouvez
4 nous expliquer comment ça s'est passé et à quoi ça ressemblait
5 selon vous ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Comme je l'ai
7 déjà dit, le ralentissement et l'intention le sous-tendant, ont
8 entraîné un blocage et lorsque la fin de semaine s'est terminée
9 et qu'il existait encore, à travers les plateformes sociales,
10 les MSM et d'autres médias, c'est quelque chose qui a attiré
11 l'attention et qui a attiré des gens. Ces gens se sont rendus à
12 Coutts pour grossir les rangs des manifestants et leur nombre a
13 beaucoup augmenté.

14 La GRC voulait empêcher cela, par conséquent le
15 barrage de Milk River où la manifestation de Milk River a été
16 formée, le nombre de personnes qui ont convergé vers ce site,
17 c'était à l'origine des véhicules de la région, des gens qui ont
18 stationné leurs véhicules, leurs voitures, leurs camions pour se
19 rendre à Coutts et qui ont été empêchés par la GRC. Donc un
20 campement a été organisé et c'est devenu quelque chose qui
21 ressemblait au rassemblement de Coutts, et c'était pour soutenir
22 ce qui se passait à Coutts.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc il y avait la
24 manifestation de Milk River, le barrage de Milk River à
25 proximité du point de contrôle 10 et il y avait un lieu
26 secondaire à Coutts, mais les manifestants de Milk River étaient
27 là parce qu'ils voulaient se rendre à Coutts.

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est exact.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et vous, vous étiez
2 personnellement à Coutts.

3 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non. À ce
4 moment-là, jusqu'à ce que ce soit établi, oui j'étais à Coutts,
5 c'est exact.

6 **Me ALEXANDRA HEINE** : Donc on est toujours le
7 1^{er} février et le 2 février. Je crois comprendre que certains
8 manifestants ont contourné le point de contrôle 10 pour se
9 rendre à Coutts et cela a entraîné une intervention de la GRC.
10 Est-ce que vous pouvez nous expliquer à quoi ça ressemblait
11 selon vous ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Donc il y a eu
13 une intervention de la police qui a commencé le 1^{er}, le mardi à
14 Coutts. Les camions se trouvaient sur la route et ils allaient
15 vers le nord et vers le sud. Si vous voulez remonter la
16 diapositive, je peux vous expliquer.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Oui, est-ce qu'on peut
18 montrer Coutts ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Alors c'était
20 autour du site d'inspection commercial, vous voyez qu'en fait la
21 route va d'est en ouest à partir du carrefour, à partir du point
22 jaune jusqu'à la pancarte « Bienvenue en Alberta ». À ce moment-
23 là, la route dans les deux sens était occupée par des véhicules
24 motorisés, des camions, des camions-remorques, tout ce qu'il y
25 avait sur la route et la GRC, je dirais, avait posté je dirais
26 une centaine d'agents et a commencé à intervenir en frappant aux
27 camions, en demandant à leurs occupants de partir ou de
28 s'exposer à des arrestations un par un.

1 C'était une décision assez évidente pour la
2 plupart, qu'il était temps de partir. Ils ont pu se mettre en
3 une seule file, alors que nous on n'a pas eu l'occasion de
4 réagir. On observait cela de nos véhicules, on a vu la GRC se
5 rapprocher et ceci a été montré par toutes sortes de
6 plateformes, Tik Tok, Telegram, Facebook, etc.

7 Donc vous aviez ces individus au barrage de Milk
8 River qui voulaient se rendre à Coutts, c'était une fin de
9 semaine où il faisait bon, il faisait 10 degrés en janvier, mais
10 ensuite la température a chuté à -30. Donc il s'agissait de
11 personnes qui voulaient se rendre à Coutts, qui campaient dans
12 leurs véhicules dans des températures extrêmes. Ils assistaient
13 à des interventions et c'était des agriculteurs, c'était des
14 voisins, c'était des personnes que nous connaissions, qui
15 voulaient se rendre à Coutts. Donc ils voient que ça se produit
16 sur leurs écrans et sans qu'on en ait conscience, on a vu la
17 vidéo par la suite, ils ont essayé de contourner le barrage de
18 police et les gens avaient obéi au barrage, mais lorsqu'ils ont
19 vu l'intervention de la police à Coutts, ça a commencé par une
20 ou deux personnes et puis les autres ont suivi.

21 La plupart des partisans ont réussi à traverser
22 le barrage et se sont rendus vers Coutts en empruntant la route.
23 Et je ne sais pas s'il y a des vidéos, mais il y a eu des vidéos
24 multiples.

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Quand vous disiez qu'on
26 voyait l'intervention de la police à Coutts, ce qui a amené les
27 gens à traverser le barrage, vous voulez dire par les médias
28 sociaux ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, ils sont
2 venus à notre secours.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et c'est parce que le
4 barrage de Milk River était à peu près à 20 kilomètres au nord
5 de Coutts.

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, c'est
7 exact.

8 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors le 2 février, il y a
9 eu je dirais une certaine confrontation entre les manifestants
10 et la police ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est exact.
12 J'étais dans mon camion, je conduisais dans cette zone, d'est en
13 ouest, j'observais la situation et je me disais « ça va se
14 terminer d'ici quelques heures. » Et brusquement, il y avait un
15 blizzard et on a vu ces camions qui sont arrivés dans la
16 tempête, de nulle part. Les manifestants ont coordonné un
17 barrage. On a formé un barrage, ce qui nous a donné la capacité
18 de former une ligne et d'avoir une confrontation avec la GRC. Ça
19 a été une confrontation pacifique, la GRC et les manifestants
20 ont toujours eu une distance de 50 mètres. Au début, lorsque les
21 camions sont arrivés, la GRC a reculé parce que les camions sont
22 apparus de nulle part, en traversant les fossés. Je suppose
23 qu'ils en ont entendu parler alors qu'ils ont fait sauter la
24 barricade à Milk River. Mais la GRC a reculé et 20 minutes plus
25 tard, il y a eu un effort qui a été renforcé. Lors de la
26 première tentative, il faisait froid et quelques personnes
27 surveillaient la situation. Lors de la deuxième tentative, les
28 manifestants sont sortis et on a formé une ligne et on a chanté

1 Ô Canada, et ça a été un moment où on allait tous être arrêtés
2 et systématiquement évacués, ou bien - et c'est-ce qui s'est
3 passé - la GRC a reculé lors de la deuxième tentative, et c'est
4 là où l'intervention policière s'est arrêtée.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Deux sergents de la GRC, les
6 sergents Tellock (phon.) et Switzer, qui étaient des agents du
7 groupe de gestion des conflits, ont essayé de négocier une
8 résolution, c'est exact ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Greg et
10 Troy, je vais les nommer par leurs prénoms, il y avait deux
11 groupes.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : Oui, quand vous dites Greg
13 et Troy, Greg Tellock et Troy Switzer.

14 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est exact. Je
15 crois qu'ils faisaient partie du premier ralentissement, la GRC
16 était au courant du ralentissement et avait envoyé du personnel
17 pour surveiller la situation. Donc ils étaient là depuis le
18 début de la manifestation.

19 Au début, la GRC a adopté une approche musclée,
20 elle a échoué. À ce moment-là, la GRC a adopté une position de
21 négociation et même la GRC nous a ordonné quand même de quitter
22 la route et tout le monde a dit non.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais vous aviez décidé de
24 laisser une file ouverte, c'est exact ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : À cause de la
26 situation sur le terrain et l'intervention, nous savions que la
27 GRC était là. Nous ne visions pas la GRC, nous voulions attirer
28 l'attention de la province et du gouvernement. Nous n'avions pas

1 réussi à le faire depuis 2 ans, ou plutôt 18 mois.

2 Nous savions que la GRC allait réagir et
3 intervenir, et peut-être aussi on utilisait la communication,
4 mais quand je parle de lutte, la GRC n'en a jamais fait partie.
5 La GRC intervenait automatiquement. La GRC est entrée dans le
6 Saloon, dans le bar, nous avons dû traiter avec la GRC à cause
7 de notre position. Il s'agissait d'évaluer notre force. Donc si
8 on avait une position qui n'était pas suffisamment forte, la GRC
9 risque d'intervenir, si on ouvre des voies, à ce moment-là, nous
10 sommes une manifestation légale vis-à-vis de la GRC et elle
11 pouvait nous laisser rester pour lutter. Et par « lutter », je
12 veux simplement dire qu'on était là pour lutter un autre jour.

13 Et c'est ce qui s'est passé. Je crois qu'à la fin
14 de la soirée du 1^{er}, ou le matin du 2, à travers des
15 communications avec la GRC et évidemment, étant donné la
16 préoccupation à l'égard de la restriction des accès de Coutts.
17 En fait, il y avait trois choses, quelque chose qui s'était
18 passé avant. Il y avait des camionneurs qui se sont retrouvés
19 bloqués par nous, qui voulaient aller vers le sud, ils avaient
20 passé la fin de semaine...

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Pardon, vous voulez dire pas
22 des manifestants, mais des véhicules commerciaux.

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Oui. Ils ont été
24 retenus sur cette route, ils étaient derrière les camions qui
25 bloquaient la circulation. Ils étaient là. Ce n'est pas comme
26 s'il y avait un panneau qui disait : « À Lethbridge, n'empruntez
27 pas cette route parce qu'elle sera bloquée. »

28 Il y a eu des camionneurs qui se sont trouvés

1 coincés, alors ça n'a jamais été notre intention, on les a
2 laissés rebrousser chemin ou aller vers le sud. C'était le
3 lundi, c'était avant l'intervention de la police.

4 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors le 31 janvier.

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, je voulais
6 indiquer cela. C'est important qu'on n'a jamais été là pour
7 nuire à d'autres... à des participants qui n'étaient pas là de
8 leur propre gré. Nous avons eu des discussions avec les
9 autorités, avec les commissions scolaires, pour permettre la
10 circulation des autobus scolaires, pour permettre aux résidents
11 de circuler et nous n'étions pas en mesure de fermer la route.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et je crois qu'à partir de
13 cela vous êtes devenu le principal point de contact pour la GRC,
14 est-ce exact ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ça n'a jamais
16 été officiellement « vous êtes le point de contact. » Cela
17 revient à ma réputation, mon poste de conseiller municipal, mon
18 caractère, ou je parlerais peut-être de compétences. Enfin, je
19 n'ai jamais été formé à cela, et dans ce cas, j'étais le plus
20 compétent pour traiter avec la GRC dans tout autre conflit.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et est-ce que vous diriez
22 que vous aviez de bons rapports avec la GRC ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : La GRC en
24 attestera, mais oui, nous avons une bonne relation de travail.
25 Nous étions d'accord sur beaucoup de choses et en désaccord avec
26 autre chose, mais nous n'avons jamais arrêté de communiquer.

27 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et comment est-ce que vous
28 communiquiez ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Par des appels
2 téléphoniques et des textos.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et d'autres agents sont
4 venus au bar des contrebandiers pour venir vous voir ?

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : La plupart des
6 interactions se sont faites en dehors du bar des contrebandiers
7 en général. Je les cherchais en dehors du bar et eux ils me
8 cherchaient toujours à l'intérieur du bar. Donc ils venaient me
9 parler, mais ils venaient aussi vérifier la situation à
10 l'intérieur du bar et on ne les a jamais empêchés de le faire,
11 ils étaient avec nous, ils étaient avec nous au coin du feu, on
12 leur a offert de manger, je ne sais pas s'ils ont accepté ou
13 non, mais il n'y avait pas de point de réunion officiel, c'était
14 très organique. Et les meilleures conversations se sont faites
15 au bord de la route dans les véhicules lorsqu'il faisait plus
16 froid et en dehors s'il faisait moins froid.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et je crois comprendre qu'il
18 y a eu seulement une fois où la communication entre vous et un
19 agent de la GRC a échoué, le 2 février, où on n'a pas réussi à
20 vous joindre, vous n'aviez pas de service de portable. Est-ce
21 que c'est exact ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Alors
23 maintenant là, on avance à la deuxième semaine. La première
24 semaine était vraiment un défi.

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et on reviendra à la
26 première semaine, mais pour établir la chronologie des
27 événements.

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Alors à propos

1 des événements, ça a toujours été notre position pour nous, pour
2 la GRC, on devait répondre à la GRC de façon à ce qu'elle
3 n'intervienne pas ou qu'elle ne croit pas que toutes les voies
4 de communication pour résoudre la situation avaient échoué. Mais
5 en même temps, il fallait maintenir une position suffisante pour
6 rester et pour attirer l'attention du gouvernement de l'Alberta.
7 C'était une situation délicate pour maintenir cette position.
8 D'un côté, on devait rester suffisamment sur cette route pour
9 arriver à entamer, peut-être pas une négociation, mais pour
10 ouvrir des voies de communication avec le gouvernement
11 provincial. Alors on a fait venir des camions, des tracteurs. Et
12 lorsque je dis « nous », les gens ont amené des tracteurs,
13 c'était très organique. On n'a jamais dit non à des gens qui
14 voulaient venir nous soutenir dans l'ouest du Canada.

15 Et évidemment, Ottawa c'était ce qui nous a
16 attirés en premier lieu, on voulait soutenir le mouvement
17 Ottawa, mais il y a eu un mouvement à Coutts, mais pour la
18 plupart des gens, c'était beaucoup plus accessible qu'Ottawa, y
19 compris pour moi-même. Alors les excavateurs pour nous étaient
20 quelque chose de très symbolique.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que vous pouvez
22 expliquer ce que c'est ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il s'agit d'un
24 véhicule qui est utilisé pour travailler la terre. Ça s'appelle
25 un excavateur. Alors j'imagine que la plupart des gens savent
26 qu'un excavateur a la capacité de creuser des tranchées et, Etc.

27 **Me ALEXANDRA HEINE** : Alors il y en avait
28 quelques-uns et vous aviez des drapeaux ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ces excavatrices
2 étaient à quelques miles de Coutts. C'était simplement une
3 distraction. L'intention était d'attirer l'attention de la GRC,
4 nous ne pouvions pas imaginer la réaction. On a dû tirer ces
5 machines une à la fois. Nous avons eu une permission de le faire
6 sur la propriété au bord de l'autoroute. Peu à peu, on a dû les
7 transporter à 2 kilomètres par heure. C'est de l'équipement très
8 lourd.

9 Le vendredi c'était donc... pardon... je crois que
10 c'était le 10 ? Est-ce que c'était vendredi le 10 ?

11 **Me ALEXANDRA HEINE** : Je pense que oui. Vu l'heure
12 qu'il est, peut-on avancer ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Nous avons amené
14 trois excavatrices, une à la fois. Quand il y a eu la deuxième
15 excavatrice, la GRC et la province ont des notes qui disent
16 qu'il n'y avait pas d'activité de construction dans les
17 alentours. On était très au courant des deux excavatrices au
18 bord de l'autoroute. « Pourquoi ? Qui le fait ? »

19 Quand il y a eu la troisième excavatrice, cela a
20 entraîné une réponse lourde. 40 officiers sont arrivés sur ce
21 terrain et sur les gens qui étaient aux commandes de ces
22 machines. On leur a dit de reculer. J'ai reçu un appel, j'étais
23 à une réunion avec des gens à Milk River. J'ai accepté l'appel
24 téléphonique, on m'a expliqué la situation et j'ai dit : « Oui,
25 reculez-les. » Il n'y avait pas d'intention mis à part causer
26 une distraction. Il y avait un malentendu qu'on les enlèverait
27 pleinement de la zone, malheureusement il a fallu trois jours
28 pour les apporter dans la zone. Les camionneurs n'avaient pas la

1 capacité de les enlever. J'avais prévu un weekend avec la
2 famille pendant des mois et j'ai pu m'évader pendant 10 heures
3 pour y aller. Je suis passé par ce qu'on appelle un « *Whiskey*
4 *gap* » sans service. Alors que j'arrivais de cette partie du
5 pays, à l'extérieur du barrage de Milk River, j'ai envoyé des
6 textos. Il y avait deux différents groupes de CCMG. C'était
7 frustrant, il y avait beaucoup de tension au sujet des
8 excavatrices, mais dans mon esprit c'était réglé.

9 J'ai dit « Ayez un bon weekend, on vous reverra
10 la semaine prochaine. » J'ai reçu un appel, on avait compris
11 qu'on devait sortir les excavatrices de la région, elles ne sont
12 pas parties. J'ai dit : « On peut les déplacer davantage, mais
13 on ne peut pas les sortir de la région tout de suite, c'est
14 impossible. » J'ai reçu quelques messages, nous avons dû
15 invalider ces excavatrices.

16 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et c'est parce que la GRC
17 pensait que...

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : C'était une trop
19 grosse responsabilité dans l'esprit de la GRC. Ils pensaient
20 peut-être que nous allions creuser dans l'autoroute. Je crois
21 que ces machines pourraient le faire, mais ce n'était pas notre
22 intention.

23 **Me ALEXANDRA HEINE** : Au cours de votre réponse,
24 vous avez parlé à quelques reprises de l'engagement de la
25 province. C'est ce que vous vouliez.

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : C'est quelque
27 chose que tout le monde voulait. Si nous voyons la situation, je
28 parle de l'Alberta, la plupart des mandats étaient provinciaux.

1 Chaque province avait des mesures différentes, mais à mon avis
2 l'Alberta a été assez lourde dans sa démarche face à des
3 Albertains qui aiment la liberté. Et le pire, c'était les
4 mensonges, les incohérences, la communication provinciale, qu'il
5 n'y aurait pas d'autre confinement, on était ouverts pour de bon
6 au cours de l'été.

7 En 2021, le Stampede de Calgary, Kenney a bien
8 dit : « Nous n'aurons jamais de passeport vaccinal. » Mais un
9 mois plus tard, c'est ce qu'on a vu. Le pire était les
10 mensonges. Les mensonges à des membres de l'UCP, à des
11 Albertains impliqués en politique. Nous étions gouvernés par un
12 comité d'urgence, nous étions gouvernés par l'autorité de la
13 santé. Nous n'avions pas de communications directes par notre
14 démocratie parlementaire de Westminster.

15 **Me ALEXANDRA HEINE** : Document COU0000016. Alors
16 que le greffier l'affiche, c'est un texte entre le maire de
17 Coutts et le ministère du Transport de l'Alberta. J'attends que
18 ce soit affiché, page 9.

19 (COURTE PAUSE)

20 **Me ALEXANDRA HEINE** : Un plus bas, vers le bas, on
21 dit « MP Motz député et maire » -caviardé -« et moi », c'est le
22 maire de Coutts :

23 « ...rencontrèrent le commandement de la
24 GRC... rendent visite aux camionneurs
25 pendant quelques minutes. »

26 Et puis il dit :

27 « Motz a vu Marco au barrage de Milk
28 River, nous disant tous de dégager la

1 route. Alors c'est important d'avoir un
2 message uniforme. Il manque toujours
3 une voix de la province. »

4 Vous avez rencontré le député Motz à Milk River à
5 un certain moment ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

7 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez parlé de mandats
8 fédéraux ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Nous aurions
10 parlé sûrement des mandats fédéraux. Et Glen Motz est le député
11 pour Medicine Hat et la région. Le message est « dégagez la
12 route... » Je ne veux pas attirer des ennuis pour Glen, je crois
13 qu'il aurait voulu dire « pour ne pas rompre la loi. »

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le 5 février :

15 « Il manque toujours une voix du
16 gouvernement provincial. »

17 Et puis la réponse par le ministère des
18 Transports, Rajan Sawhney dit :

19 « Salut Jim ! Est-ce qu'il y a des
20 députés provinciaux là ? »

21 Réponse :

22 « J'en ai vu, mais Grant dit qu'il
23 était là quelques fois pendant la
24 semaine. »

25 C'est Grant Hunter, député provincial ?

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Grant était là
27 le premier dimanche, on le sait. Je ne sais pas s'il était à des
28 manifs d'autres fois.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous l'avez rencontré ?

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je l'ai vu à
3 Milk River, officieusement bien sûr. Le texto précédent en
4 parle. Nous avons une communication avec des députés fédéraux
5 et provinciaux surtout de l'opposition.

6 **Me ALEXANDRA HEINE** : C'est aussi au sujet des
7 mandats ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Au niveau
9 provincial, c'est des mandats provinciaux pour les députés de la
10 province. Et bien sûr, le mandat au fédéral sur les voyages et
11 la frontière avec les députés fédéraux.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous parlez de mandat, vous
13 leur demandiez s'ils pouvaient faire quelque chose pour enlever
14 le mandat et la contestation pourrait finir ainsi ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Nous
16 cherchions une fin de mandat, nous cherchions une communication.
17 Beaucoup de gens voulaient que les mandats soient abrogés. Je le
18 savais toujours que ce ne serait pas possible. Il y aurait un
19 processus gouvernemental. Bien des choses doivent se produire
20 après la mise en place, communiquer au grand public, et parler
21 aux autorités de santé pour nous mettre sur la voie qui mettrait
22 fin aux mandats. Malheureusement, ces conversations n'ont même
23 pas commencé.

24 **Me ALEXANDRA HEINE** : N'ont jamais commencées avec
25 qui ?

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Avec n'importe
27 qui qui aurait une capacité officielle qui représenterait
28 n'importe quel niveau du gouvernement.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez parlé à des
2 membres de l'opposition, des députés provinciaux, mais vous
3 n'avez parlé à personne du cabinet du premier ministre
4 provincial.

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Exact. Il y a eu
6 une conversation entre le maire et le ministre des Transports.
7 Le maire demande si elle veut venir à Coutts et elle dit : « J'y
8 travaille, j'ai besoin de la permission de la GRC et du
9 patron. »

10 Quand elle dit « patron », c'est sans doute Jason
11 Kenney. Ça vous montre la situation en Alberta à l'époque. Nous
12 n'avions plus de voix comme Albertains. Nous traitions avec une
13 autorité de santé qui avait des pouvoirs d'urgence et un premier
14 ministre provincial qui manifestement menait son cabinet et son
15 caucus. C'était lui le patron.

16 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le ministre des Transports
17 n'est jamais allé là-bas, nous le savons. Passons à la page 11,
18 au bas de la page 11, le 6 février, le lendemain, et le maire de
19 Coutts dit à la ministre des Transports :

20 « J'essaie de savoir avec qui les
21 manifestants ont parlé. Grant dit que
22 ce n'est pas lui, c'est très clair
23 qu'il n'a pas de mandat, comme il le
24 précise qui lui permettrait de le
25 faire. »

26 Ça semble indiquer quelqu'un d'autre de la
27 province, autre que Grant Hunter, qui avait parlé aux
28 manifestants à titre officiel le 6 février. Et vous dites que ça

1 ne s'est pas produit ?

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il y avait bien
3 des gens là qui auraient participé à la politique, plus que
4 quelqu'un qui vote tous les quatre ans. Peut-être dans leur
5 conseil ou comme moi-même, dans la politique municipale ou
6 locale. Alors ces gens qui viennent de différents secteurs de la
7 province auraient des connexions directes à la députée
8 provinciale. Je ne suis pas au courant de ces conversations.

9 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais vous n'avez pas vous-
10 même...

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je n'avais pas
12 moi-même d'autre conversation, sauf un appel avec le ministre
13 des Transports. Un ou deux appels.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez parlé au téléphone
15 avec Rajan Sawhney ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, mais ce
17 n'est pas pertinent.

18 **Me ALEXANDRA HEINE** : C'est par rapport à quoi ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Elle voulait un
20 contact avec moi, et peut-être avec d'autres personnes, mais
21 j'ai fini par prendre l'appel.

22 **Me ALEXANDRA HEINE** : Par rapport aux
23 manifestations ?

24 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Par rapport au
25 barrage.

26 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous parliez de quoi ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ce que c'était
28 ce barrage, que pourrait-on faire. Et comme je l'ai dit, ce

1 n'était pas officiel. Évidemment, comme ministre des Transports,
2 elle a la possibilité de le faire. Mais j'avais cherché une
3 rencontre avec des responsables.

4 **Me ALEXANDRA HEINE** : Par les ministres ?

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Quand je dis
6 « je », ça veut dire « nous », les manifestants.

7 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais elle vous a rejoint ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois qu'elle
9 voulait me contacter. Je ne sais pas qui a transmis ce message à
10 moi, c'était peut-être le maire de Fort McLeod. La CBC a compris
11 que j'étais un conseiller municipal local, ça a impressionné et
12 très vite, ils s'adressaient à moi comme personne contact.

13 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez parlé environ deux
14 fois à la ministre ? Vous souvenez-vous des dates ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois qu'il y
16 avait seulement un appel, j'essaie de me souvenir de la date. Le
17 premier ou le deuxième jour au Saloon. Nous sommes arrivés au
18 Saloon le 1^{er}, c'était donc le 1^{er} ou le 2 février.

19 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous lui avez dit que vous
20 vouliez que le mandat provincial soit levé pour que les
21 manifestants se dispersent ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois que
23 oui. C'était un message assez évident. En général, voilà
24 pourquoi nous étions là.

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez communiqué ce
26 message, comment est-ce qu'elle a réagi ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Elle ne pouvait
28 pas me donner une réponse. Ceci était une réunion du comité

1 EMCC.

2 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce qu'elle a dit qu'elle
3 parlerait au premier ministre Kenney de façon officieuse ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je ne me
5 souviens pas des détails de la conversation, c'était surtout
6 pour se présenter. Je ne crois pas qu'il y aurait des appels de
7 suivi. Je ne crois pas qu'il y avait des appels de suivi, elle a
8 dit qui elle était, j'ai dit qui j'étais. On parlait du barrage
9 et le message que nous voulions partager avec la province. Des
10 revendications... pas des revendications, des frustrations en
11 général. Comment peut-on avancer ? Mais cela n'allait nulle
12 part. Peut-être qu'il y a eu une deuxième conversation, mais
13 cela n'allait nulle part.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous dites que ça n'allait
15 nulle part, mais le premier ministre Kenney a fait une
16 déclaration le 8 février que la province annonçait un plan pour
17 alléger les mesures de pandémie.

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. Vu notre
19 réaction à son message. Ce n'était pas le message que nous
20 voulions.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Quel était son message et
22 quel était le message que vous vouliez ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Le message donné
24 par Kenney était une démarche très incertaine par étape. Rien
25 n'était garanti dans son message. On parlait de bien des
26 aspects, il y avait bien des méthodes différentes pour s'en
27 sortir, c'était une démarche itérative. C'était quelque chose,
28 parce qu'il devait adresser... il avait les pressions. Même si

1 nous ne communiquions pas, il y avait la pression. Coutts a
2 appliqué la pression au gouvernement provincial.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous avez dit que vous
4 comprenez qu'il y a un processus gouvernemental nécessaire pour
5 que des mesures de santé soient abrogées. Ça prendrait du temps.
6 À votre avis, est-ce que c'était réaliste pour le premier
7 ministre Kenney d'annoncer le 8 février que tous les mandats
8 finiraient le lendemain ? Est-ce que c'était réaliste ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, ce n'est
10 pas réaliste, mais ça, c'est d'un côté. Et puis il y avait sa
11 réaction complètement l'autre côté. Quelque part au milieu, il y
12 avait la capacité. Ce n'était pas seulement Coutts, la preuve
13 indiquait au sujet des contestations de cinq à dix milles à
14 Calgary, rouler lentement, les dérangements dans les autoroutes
15 à travers la province. Bien sûr Coutts, Ottawa, Emerson,
16 Ambassadeur, Sarnia, Etc. Les Albertains étaient frustrés. Ils
17 disaient clairement à leur gouvernement qu'ils voulaient voir un
18 changement. Nous étions prêts à en parler, de travailler sur un
19 plan réaliste. Je ne peux pas parler au nom de tout le monde,
20 mais nous voulions... étant dans le gouvernement, pendant cinq,
21 six ans, je sais que notre message était « travaillons ensemble
22 pour faire ce que veulent les Albertains. » Malheureusement, ce
23 message n'a pas été communiqué et ça n'a pas produit de
24 résultat. À mon esprit, c'est pire.

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous vouliez un plus grand
26 engagement de Jason Kenney, le premier ministre Kenney et vous
27 ne l'avez pas eu ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Exact.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le temps nous manque, je
2 veux poser quelques questions rapidement sur les événements du
3 13 février et du 14 février. Je crois qu'une visite de l'unité
4 tactique de la GRC était en train le 13 février et qu'il y a eu
5 aussi quelques arrestations ce jour-là au sujet d'armes à feu et
6 de munitions saisies à Coutts.

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

8 **Me ALEXANDRA HEINE** : On a arrêté bien des gens,
9 connaissiez vous les gens arrêtés pour méfaits et possession
10 d'une arme ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je ne les
12 connais que comme des gens qui étaient à la manifestation.

13 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous ne les connaissiez pas
14 auparavant ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

16 **Me ALEXANDRA HEINE** : Et les personnes arrêtées
17 pour complot de meurtre ?

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Pareil, je les
19 ai rencontrés à Coutts.

20 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous connaissiez bien ces
21 personnes, vous leur parliez tous les jours ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Une des
23 personnes, il se levait tôt tous les jours, il était très
24 amical, un géant...

25 **Me ALEXANDRA HEINE** : Parlez-vous de Chris Lysak ?

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

27 **Me ALEXANDRA HEINE** : Saviez-vous que Chris Lysak
28 était dans un groupe, ou un suivant d'un groupe appelé

1 Diagolon ?

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous connaissez ce groupe ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

5 **Me ALEXANDRA HEINE** : Vous n'êtes pas un suivant
6 de Diagolon ?

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

8 **Me ALEXANDRA HEINE** : Avez-vous déjà parlé à
9 Jeremy MacKenzie, un fondateur de Diagolon ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

11 **Me ALEXANDRA HEINE** : Saviez-vous qu'il y avait
12 des armes à feu chez les manifestants ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

14 **Me ALEXANDRA HEINE** : Avez-vous entendu parler
15 d'un complot pour tirer sur des agents de la GRC, des plans ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

17 **Me ALEXANDRA HEINE** : Est-ce que vos comptes
18 bancaires ont été bloqués quand la *Loi des mesures d'urgence* a
19 été invoquée ?

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais je comprends que vous
22 avez été arrêté récemment ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : On ne m'a pas
24 arrêté à Coutts ou depuis. On m'a demandé de venir pour qu'on me
25 lise des accusations et de promettre de comparaître.

26 **Me ALEXANDRA HEINE** : Il y a donc accusations ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il y a
28 accusation, mais pas d'arrêt.

1 **Me ALEXANDRA HEINE** : Pour méfaits ?

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

3 **Me ALEXANDRA HEINE** : C'était par rapport aux
4 contestations à Coutts, mais c'était récent. Ce n'était pas une
5 mesure d'urgence.

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

7 **Me ALEXANDRA HEINE** : Il me reste une minute, je
8 vous invite à dire au Commissaire rapidement, ce qui s'est
9 produit le matin du 15 février. Comment est-ce que la
10 manifestation a arrêté après les arrestations ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : On a décidé le
12 matin du 14 de partir. J'ai eu un contact avec les médias, j'ai
13 reçu un appel téléphonique d'un journaliste. Il m'appelait à
14 propos des événements le soir du 13, les arrestations, ainsi de
15 suite. Donc nous parlions des événements et la démarche assez
16 lourde initiale de la GRC, et comment cela s'est adouci. Et la
17 question est arrivée : « à propos des armes ? » J'ai dit :
18 « Quelles armes ? »

19 Quelques minutes plus tard, je savais la réponse.
20 Pour moi, c'était très clair que ce n'était plus... que tout
21 objectif que nous voulions obtenir n'était plus possible, que
22 notre message était perdu.

23 Afin d'établir une distance entre nous-mêmes et...
24 ça, ça reste à déterminer, les accusations n'ont pas été devant
25 les tribunaux pour les individuels qui ont été accusés de
26 complot par rapport aux armes à feu, donc je ne vais pas en
27 parler. Mais pour établir une distance entre nous et la
28 perception même à ce moment, et tout ce qu'il y avait à faire à

1 cela, nous avons décidé de partir.

2 Je me souviens d'avoir convoqué la réunion et
3 d'en avoir parlé et c'était vraiment malheureux évidemment. Ce
4 n'était pas nous, c'était des individus parmi nous qui avaient
5 des différentes... bien là, ça reste à prouver, donc je ne peux
6 rien dire, mais on allègue qu'ils avaient des points de vue
7 différents des nôtres. Je me souviens avoir eu la conversation,
8 il y avait de la résistance au début, mais moi j'ai dit : « Moi
9 je pars et la plupart des individus vont partir avec moi, mais
10 j'aimerais bien qu'on parte ensemble. »

11 Je me souviens j'avais dit « Googlez Coutts », je
12 vérifiais ce qui se faisait sur les médias conventionnels, je
13 savais ce qui se passait à Ottawa, mais je me souviens avoir dit
14 « Google Coutts ».

15 Et les messages positifs par rapport à ce qu'on
16 faisait avaient été perdus d'après moi. Il s'agissait de « les
17 armes à feu, les armes à feu, les armes à feu. »

18 Pour ne pas être associés à cela et à ce point de
19 vue, nous avons prévu de partir, je pense, le 12 à midi. Non, le
20 14.

21 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le 15 plutôt ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Non, on avait
23 demandé, on avait dit qu'on allait dégager tout de suite, mais
24 de quitter même si on n'avait jamais eu de présence, on avait
25 pleins de bois de feu, par exemple. De bois d'allumage. On avait
26 de la nourriture. Mais il y avait de la nourriture, il fallait
27 tout nettoyer. On avait négocié qu'on allait quitter à 9h le 15,
28 mais la GRC peut dire qu'avant midi ou autour de midi le 14, il

1 n'y avait plus de blocage sur l'autoroute.

2 **Me ALEXANDRA HEINE** : Le moment est important,
3 donc j'aimerais être claire. Donc à midi, pour le 14 à midi,
4 vous avez dit à la GRC que vous étiez prêts à partir.

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : On avait parlé
6 le matin.

7 **Me ALEXANDRA HEINE** : Mais là vous disiez ça nous
8 prend plus de temps pour tout nettoyer puis partir en groupe et
9 on va quitter demain matin.

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. On a été à
11 la GRC, après avoir communiqué au ministère de la Justice, on
12 avait demandé un Zoom avec eux. Et après cela, bien écoute, ce
13 n'était jamais ma décision à moi, c'était toujours une décision
14 de groupe de rester ou de partir. Je me souviens avoir eu à en
15 parler au groupe et en se basant sur les renseignements actuels,
16 je n'avais besoin d'avertir les gens quand j'ai commencé à
17 adresser la foule. Il y avait une certaine opposition. On avait
18 encore des individus qui arrivaient et qui étaient très
19 enthousiastes, ils voulaient faire partie de la chose et ils
20 venaient d'arriver.

21 Mais nous, ça faisait 18 jours qu'on était là, on
22 était assez fatigués et c'était une façon de mettre fin à cela.
23 Il n'y avait jamais eu de plan pour terminer le tout. Pour nous,
24 c'était un retrait stratégique, appelez-le comme vous voulez,
25 c'est ce que c'était. Mais on avait négocié, on avait parlé à la
26 GRC, on a dit : « Il y a le souper qui se cuisine, on va inviter
27 les gens à venir légalement à faire ce qu'on faisait. On va
28 dégager l'autoroute des tracteurs tout de suite et ensuite on va

1 nettoyer. » Alors au début, leur réponse était très sévère :
2 « On veut que vous quittiez tout de suite et dans l'heure. » Et
3 moi, je m'étais dit c'est fou et je suis parti. Ensuite ils sont
4 partis à leurs véhicules, après cinq minutes ils sont revenus
5 pour dire « bon d'accord, 9h. » Il y avait une certaine lutte de
6 pouvoir peut-être, mais je me suis dit : « Bon correct, on va
7 faire les tracteurs en dernier. » Moi, ça m'importait peu.

8 La décision de partir était prise avant midi le
9 14, et je crois que c'était à 9h45 le 15, on décampait.

10 **Me ALEXANDRA HEINE** : Merci, je n'ai plus de
11 questions. Est-ce qu'il y a autre chose que vous souhaitez dire
12 à la Commission, que nous n'avons pas encore couvert ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Nous avons
14 couvert pleins de choses. J'aimerais parler de Coutts. Coutts,
15 c'était vraiment le rassemblement de camionneurs, des
16 agriculteurs surtout, un groupe. La perception de Coutts,
17 malheureusement, à cause de la découverte des armes à feu, ça a
18 teinté ce que Coutts était. Parce que pour moi, ça a contaminé
19 ce que Coutts était, parce que nous on était là jusqu'à la fin,
20 nous on était là, on voulait que les représentants, nos
21 représentants communiquent avec nous comme ils se sont engagés à
22 le faire et ça ne se faisait pas.

23 Il y avait plein d'événements lors de ces jours,
24 c'était quasiment comme un match d'échecs entre la GRC et les
25 manifestants. Malheureusement, nous n'avons jamais pu établir
26 une communication officielle avec le gouvernement, mais étant
27 donné ce qui se passait en politique en Alberta, ça aurait peut-
28 être été mieux pour le gouvernement Kenney de l'avoir fait.

1 Parce qu'en bout de compte, on est tous des Albertains et des
2 Canadiens.

3 Les restrictions de la COVID et les mandats ont
4 vraiment dérangé notre vie, on voit des incohérences de la part
5 des experts et je ne pointe pas du doigt, les renseignements
6 offerts étaient des choses sur laquelle ils avaient besoin de se
7 baser à l'époque, mais ce n'est plus les faits qu'on connaît
8 aujourd'hui. Nous, au début on nous parlait de deux semaines
9 pour aplanir la courbe de la contagion. Je ne vais pas traiter
10 de la COVID, mais même les experts avaient tort au niveau de la
11 COVID. Donc pour regagner la confiance du public, pour ravoir la
12 confiance des Albertains, ça prend une imputabilité. Merci.

13 **Me ALEXANDRA HEINE** : Merci de votre temps et
14 merci d'avoir répondu à mes questions. Je cède maintenant la
15 parole.

16 (COURTE PAUSE)

17 **COMMISSAIRE ROULEAU** : OK, premièrement, c'est le
18 gouvernement de l'Alberta.

19 **--- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me STEPHANIE BOWES :**

20 **Me STEPHANIE BOWES** : Bonjour, je suis Stephanie
21 Bowes, au nom du gouvernement de l'Alberta. La plupart de mes
22 questions ont déjà trouvé réponse, j'aimerais quand même traiter
23 de certaines choses avec vous aujourd'hui.

24 Vous avez parlé de votre rôle comme porte-parole
25 officieux des manifestants de Coutts. Est-ce qu'il y avait
26 d'autres porte-parole officieux en même temps que vous agissiez
27 en tant que tel ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Il y avait des

1 individus au début, une fois qu'il y avait une certaine
2 organisation. L'événement était organique, mais une fois qu'il y
3 avait une organisation qui s'était établie pour la logistique,
4 la bouffe... il faut établir une certaine structure, et une fois
5 que ça a été établi, une fois que c'est devenu... une fois qu'on
6 m'a poussé à devenir celui qui traitait avec les médias, c'est
7 moi qui communiquais avec les médias. Il y avait certains médias
8 qui me suivaient ou qui suivaient d'autres individus, qui
9 cherchaient des observations.

10 Je me souviens d'un journaliste en particulier
11 qui était frustré et qui a dit : « Comment est-ce qu'on peut
12 raconter au monde ce qui se passe si vous refusez de nous
13 parler ? » Alors je ne parlais pas au nom de l'organisme, mais
14 mon point de vue à leur sujet était « pourquoi on se retrouvait
15 dans cette situation ? » Alors moi, je me suis reviré de bord et
16 j'ai dit d'accord, je vais faire une entrevue et je vais
17 regarder ce soir et ça va déterminer si vous allez obtenir une
18 autre entrevue demain.

19 Et j'aurais pu dire que mon opinion de
20 l'organisme n'a pas changé, mais j'ai eu une relation très
21 positive avec ce journaliste. Depuis lors, ça m'a permis d'avoir
22 de la discrétion pour entendre d'autres journalistes. Mais on
23 avait dit aux manifestants qu'il valait mieux ne pas parler aux
24 médias, qu'on essayait d'organiser une communication générale
25 par rapport à ce qui se passait au niveau de Coutts. Mais des
26 individus auraient pu quand même... écoutez, ce n'est pas comme si
27 la GRC où il y a une telle structure, qu'on ne pouvait pas
28 prendre un pas à gauche ni à droite sans instruction, on était

1 là pour les fins de la liberté, donc ce n'était pas à nous de
2 donner des ordres aux gens de faire ou de ne pas faire quoi que
3 ce soit.

4 **Me STEPHANIE BOWES** : Je comprends de votre
5 déposition anticipée que vous auriez décrit la manifestation de
6 Milk River comme étant moins organisée que la manifestation à
7 Coutts.

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. La GRC
9 avait leur blocage original, ça c'était le 1^{er} janvier et les
10 manifestants ont pu le contourner. Donc ça a été renforcé pour
11 rendre impossible l'évitement des barricades sans détruire les
12 barricades. Et si on avait essayé de percer les barricades, ça
13 aurait créé de la violence. Ça n'a jamais été l'intention.

14 Étant donné les chiffres qui changeaient, les
15 deux premières fins de semaine étaient assez phénoménales, avec
16 l'arrivée de milliers de personnes. Je pense qu'on en avait plus
17 de 10 000 le samedi. Là, je parle du samedi le 6, je pense.
18 C'était le samedi 6. Mais les gens devaient s'occuper de soi-
19 même, où est-ce qu'ils allaient loger, comment se nourrir. Il y
20 avait des individus pour s'assurer qu'on n'avait pas de
21 problèmes.

22 On était à l'affut de gens qui voulaient
23 provoquer des choses, pour créer des problèmes. Et il y avait
24 aussi des feux, on voulait s'assurer que les feux étaient
25 contenus quand même. Il y avait quelques individus à Milk River
26 qui vérifiaient ce qui se passait et si jamais les choses
27 dérapaient, ils allaient communiquer avec la GRC pour
28 désescalader ou pour régler le problème. La chose la plus

1 importante c'était, et je me souviens d'y avoir pensé, on ne
2 voulait pas avoir quelqu'un qui posait problème. Étant donné que
3 je suis un personnage public, bien il y avait des menaces à moi,
4 à ma famille. Et quand je me rendais à Milk River plusieurs fois
5 par jour, ou comme c'était nécessaire, un moment donné je me
6 faisais accompagner par une ou deux personnes à cause des
7 préoccupations pour mon bien-être. Donc c'était moins bien
8 organisé, mais il y avait beaucoup de structure là-bas aussi au
9 front, mais les fins de semaine il fallait s'occuper de soi-
10 même. On les appelait les guerriers de fin de semaine, qui
11 arrivaient en grand nombre, c'était la place où il fallait être.
12 La place « m'as-tu vu ».

13 **Me STEPHANIE BOWES** : Et j'avais une autre
14 question là-dessus. Quelle était la composition des
15 manifestations, ça changeait selon le jour de la semaine et les
16 gens présents, est-ce exact ?

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

18 **Me STEPHANIE BOWES** : Dans votre déclaration de
19 témoignage anticipé, vous dites que si le gouvernement de
20 l'Alberta avait accepté de négocier avec les porte-parole, on
21 aurait pu disperser la manifestation de Coutts. Je présume que
22 vous croyez toujours la même chose ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Tout à fait.

24 **Me STEPHANIE BOWES** : Vous parlez que de la
25 manifestation à Coutts ou est-ce que vous parlez des autres
26 manifs, par exemple au point de contrôle 10 près de Milk River ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Quand nous on
28 est parti, eux sont partis. Eux étaient là pour nous, quand nous

1 on est parti, leur objectif n'était plus réalisable.

2 **Me STEPHANIE BOWES** : Mais vous avez reconnu que
3 vous n'aviez pas la maîtrise sur quelque groupe que ce soit à la
4 manifestation.

5 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Il y avait moins
6 de contrôle sur Milk River, mais il y avait quand même des
7 individus qui veillaient sur la situation. C'est surtout les
8 fins de semaine qui étaient les plus préoccupantes pour la
9 sécurité publique.

10 Et là, je passais des heures à collaborer avec la
11 GRC. Tous les jours je collaborais avec la GRC pour assurer la
12 sécurité du public, c'était quelque chose que nous on ne voulait
13 pas... des deux côtés, on ne voulait pas de blessés.

14 **Me STEPHANIE BOWES** : Il y avait des gens qui
15 manifestaient contre les restrictions de santé provinciale, il y
16 en avait d'autres qui protestaient contre les mandats fédéraux ?

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je pense que
18 tout le monde était là contre les restrictions provinciales,
19 mais quelques-uns auraient pu aussi s'objecter aux restrictions
20 fédérales.

21 **Me STEPHANIE BOWES** : Je demanderais à la
22 greffière de montrer le document PB.CAN.00001333.

23 (COURTE PAUSE)

24 **Me STEPHANIE BOWES** : Je vous demande de passer à
25 la deuxième page. C'est un courriel de Lisa Laurencelle-Peace,
26 le 30 janvier 2022. Il faut défiler encore plus loin. Voilà.
27 L'ASFC et le service de renseignement a indiqué les choses
28 suivantes, entre autres, les voix qui courent alors qu'il y a

1 800 manifestants qui viennent avec de l'équipement lourd parce
2 qu'ils veulent voir Trudeau.

3 Est-ce que vous êtes d'accord qu'il y a des gens
4 qui cherchaient à s'adresser au premier ministre Trudeau par le
5 biais de cette manifestation ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je pourrais voir
7 que ce serait quelque chose que des individus voulaient. Trudeau
8 n'est pas bien aimé en Alberta.

9 **Me STEPHANIE BOWES** : Avez-vous vu des drapeaux
10 qui disaient « Fuck Trudeau » ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, il y aurait
12 eu de tels drapeaux et de telles pancartes, mais je ne sais pas
13 combien.

14 **Me STEPHANIE BOWES** : Vous avez parlé à Western
15 Standard News lors de la manifestation ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

17 **Me STEPHANIE BOWES** : Et le 3 février, vous leur
18 avez dit que les manifestants au blocage de Coutts quitteraient
19 à 7h le matin du vendredi 4 février pour circuler en lenteur
20 vers Edmonton pour rencontrer le premier ministre Kenney.

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

22 **Me STEPHANIE BOWES** : Mais ce n'était pas une
23 entente que vous aviez avec le premier ministre Kenney, le plan
24 c'était de se rendre à Edmonton pour essayer de rencontrer
25 Kenney.

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ça aurait été
27 une réussite ultime si on avait pu le rencontrer, mais c'était
28 une manchette. C'était un peu sarcastique pour dire qu'on se

1 rendait à Edmonton. Ce n'était pas quelque chose avec lequel
2 j'étais d'accord... ben j'étais d'accord pour aller à Edmonton,
3 mais pas avec Coutts. Mais l'article traitait de ces événements,
4 et il y avait des individus de partout de la province qui sont
5 venus et qui ont provoqué des défis logistiques au centre-ville,
6 Etc.

7 **Me STEPHANIE BOWES** : Avez-vous dit la même chose
8 à la GRC, que les manifestants de Coutts quitteraient et
9 conduiraient au ralenti jusqu'à Edmonton ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

11 **Me STEPHANIE BOWES** : Oui, allez-y.

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Cette
13 publication médiatique est sortie avant que je n'aille parler
14 aux manifestants en général. J'ai dit que la décision de partir
15 ou de rester, c'était une décision collective, mais
16 malheureusement nous, on n'avait pas de plan à cause des
17 pressions venant des entreprises et des associations des gens
18 d'affaires pour qu'on quitte Coutts. Désolé. Et dès que cette
19 décision a été prise, en tant que sous-groupe, un petit groupe
20 de plusieurs représentants, Etc., la décision est parvenue à la
21 foule et la foule, à l'unanimité... je me rappelle ce moment-là,
22 la foule à l'unanimité, et avec beaucoup d'émotions a dit
23 « non ! »

24 Je me suis dit ah bien ça y est, mais
25 heureusement les choses ont été réglées rapidement et ceux qui
26 voulaient se rendre à Edmonton étaient libre de partir à
27 n'importe quel moment. On a déterminé que l'objectif, ce n'est
28 pas de quitter Coutts, c'était l'objectif des représentants de

1 l'association de cattelmen's, parce que nous on était un
2 inconvéniéent et il fallait influencer les individus qui étaient
3 présents aux protestations, qui ont convoqué une rencontre à
4 laquelle je n'ai pas participé au début. Et après j'ai eu un
5 coup de fil, moi, j'étais en train de coordonner à Milk River
6 avec la GRC et on m'a téléphoné et je suis revenu à Coutts, très
7 frustré. Parce que c'était déjà arrivé qu'il y avait presque un
8 coup de sabotage, d'après moi, par rapport à quitter Coutts, par
9 des gens qui n'avaient pas d'incidence sur Coutts, mais qui sont
10 venus. Mais nous en sommes venus à une décision éventuellement,
11 indépendamment de mon opinion parce que, comme je l'ai dit, ce
12 n'était pas mon affaire, moi je ne jouais que le rôle de porte-
13 parole et j'ai dû livrer ce message à la foule et ça a été mal
14 reçu et on devait quitter pour Edmonton.

15 **Me STEPHANIE BOWES** : Donc pour paraphraser votre
16 témoignage, un groupe a décidé ainsi que les manifestants
17 quitteraient pour aller à Edmonton et vous avez parlé à Western
18 Standard News pour leur dire la même chose, et ensuite, vous
19 avez parlé au groupe de manifestants et eux, ils ont refusé la
20 décision, rejeté la décision d'aller à Edmonton. C'est ça ?

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Exact. À mon
22 avis, on devait annoncer la décision à la foule. La majorité de
23 personnes, lors de ces discussions initiales, avaient décidées
24 que ça allait se produire ainsi, quoi qu'en pense la foule, ce
25 qui était naïf de leur part parce que les manifestants étaient
26 là avec leurs camions et de l'équipement, Etc.

27 Et nous, on avait préparé une déclaration et
28 éventuellement je me suis dit : « bon, voici ce que nous allons

1 faire, mais il faut en discuter d'abord avec les manifestants,
2 avec le groupe. » Et alors que j'allais faire cela, parce que
3 c'était dans un autre édifice, le communiqué de presse est sorti
4 avant que je ne parle au groupe. Ça, ça a mené à deux heures
5 très mouvementées pour nous avec la GRC. C'était mêlant, parce
6 qu'on disait qu'on quittait et puis mon nom était partout. Je me
7 rappelle avoir entendu la foule et quelqu'un est venu me montrer
8 la photo et je me suis dit : « Vraiment ? Qui a publié cela ? »
9 Et ça m'a choqué, de voir que cette personne, ou que ces
10 personnes, avaient publiées cette déclaration, et je pense que
11 ça faisait partie de leur tactique de pression pour dire que
12 bon, maintenant le public savait qu'on allait quitter.

13 **Me STEPHANIE BOWES** : Bon, parlons de l'annonce
14 faite par le gouvernement de l'Alberta le 8 février, et je
15 demande au greffier d'aller au document ALB00001768. Et vous
16 avez parlé un peu de cela déjà avec mon collègue. Alors,
17 descendons jusqu'en bas de la page 2, et nous voyons ici,
18 commençant par le mot : « *beginning* » :

19 « À partir du 8 février à 11h59 le
20 soir, l'Alberta va passer à la première
21 étape qui comprend en fait
22 l'élimination du programme des
23 exemptions. »

24 Et d'autres restrictions seront également levées
25 dans ce même paragraphe. Et ensuite, le plan décrit différents
26 moments auxquels différentes restrictions reliées à la COVID-19
27 seront donc éliminées.

28 Vous avez parlé du fait que le gouvernement n'a

1 pas agi suffisamment rapidement pour vous en termes de
2 suppression des restrictions. Bon, ça, c'était une annonce faite
3 le 8 février que plus tard ce soir-là les restrictions allaient
4 disparaître. Bon, allons à Alberta Institutional Report,
5 document ALB.IR00000001.

6 (COURTE PAUSE)

7 **Me STEPHANIE BOWES** : Au paragraphe 19, page 7 on
8 voit ici que :

9 « Le 8 février, l'Alberta a annoncé un
10 plan visant à réduire progressivement
11 les ordres de la Santé publique, et
12 plus tard ce jour-là, les manifestants
13 ont repris les barrages à Coutts. »

14 Et vous avez reconnu ça plus tard, n'est-ce pas ?

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

16 **Me STEPHANIE BOWES** : Et toujours au
17 paragraphe 19, je voudrais parler du site de protestation légal
18 fourni par le gouvernement albertain. Est-ce que vous étiez au
19 courant du site alternatif pour les manifs ?

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

21 **Me STEPHANIE BOWES** : Est-ce que vous avez
22 encouragé les manifestants à aller là-bas au lieu de bloquer en
23 fait, l'autoroute ?

24 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Ça, ça a été la
25 plus grande discussion que j'ai eu avec la GRC, la plus longue
26 discussion en tout cas cette semaine-là. Et je pense que la
27 partie qui était tout à fait inacceptable, c'était le fait qu'il
28 y avait le wifi gouvernemental là-bas.

1 --- CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me RYANN ATKINS :

2 **Me RYANN ATKINS :** Bon après-midi, je suis Ryann
3 Atkins, je fais partie de l'équipe juridique du gouvernement du
4 Canada. Nous avons appris que vous êtes conseiller municipal
5 pour la ville de Fort McLeod dans le sud de l'Alberta ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Exact.

7 **Me RYANN ATKINS :** Et vous avez reçu une lettre de
8 réprimande du maire, n'est-ce pas ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Oui.

10 **Me RYANN ATKINS :** À cause de votre participation
11 aux événements à Coutts.

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Oui.

13 **Me RYANN ATKINS :** On a également entendu parler
14 des accusations au criminel portées contre vous, est-ce que
15 c'est toujours en vigueur ?

16 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Oui.

17 **Me RYANN ATKINS :** Et on a appris qu'il y a deux
18 sites de manifestations distinctes. Il y avait à Coutts et
19 l'autre juste au sud de Milk River, près du barrage routier ?

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Oui.

21 **Me RYANN ATKINS :** Je voudrais juste comprendre où
22 vous étiez à différents moments, vous avez dit que vous avez
23 rencontré Emily Motz à Milk River. Est-ce que vous voulez dire
24 le site de la manifestation ou la ville ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Glenn Motz en
26 fait. On s'est rencontré au barrage de Milk River.

27 **Me RYANN ATKINS :** Est-ce que c'était plus au sud
28 du barrage routier de la police ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Sur le côté
2 nord. À titre individuel il n'avait pas le droit de participer,
3 il était là pour venir me parler. Il n'avait pas le droit
4 d'aller de l'autre côté des autobus.

5 **Me RYANN ATKINS** : Est-ce que c'était le samedi le
6 5 ?

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je pense que
8 oui. C'était en fait assez fou.

9 **Me RYANN ATKINS** : Est-ce que c'était la même fin
10 de semaine où vous avez pu sortir du site de manifestation pour
11 une fin de semaine en famille ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non. Quant à ma
13 capacité de traverser, le fait d'être le porte-parole auprès des
14 médias me permettait d'aller et de venir au besoin.

15 **Me RYANN ATKINS** : Donc la police permettait
16 d'aller et de venir ?

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

18 **Me RYANN ATKINS** : Je pense que vous avez dit que
19 vous êtes allé à Milk River, le site de manifestation, deux fois
20 par jour ?

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

22 **Me RYANN ATKINS** : Et vous êtes également allé au
23 salon de Coutts ?

24 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

25 **Me RYANN ATKINS** : Et vous avez dit que vous avez
26 amené votre camion pick-up à la manifestation et
27 qu'initialement, ça a été stationné dans le stationnement près
28 du Saloon. Est-ce votre preuve ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Mon camion a été
2 possiblement stationné à une centaine d'endroits dans Milk River
3 et dans Coutts.

4 **Me RYANN ATKINS** : Et dans la période en question,
5 du 29 janvier au 15 février, est-ce que c'est resté dans ce
6 stationnement ?

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : non.

8 **Me RYANN ATKINS** : Est-ce que ça a jamais été
9 stationné sur l'autoroute ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

11 **Me RYANN ATKINS** : D'accord. Donc y compris au
12 moment où toutes les voies de l'autoroute étaient bloquées.

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

14 **Me RYANN ATKINS** : Et au début du barrage, le
15 29 janvier, la GRC a demandé à ce que les manifestants libèrent
16 toutes les voies de l'autoroute, est-ce que vous êtes au courant
17 de ça ?

18 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je n'ai pas
19 suivi cette communication, mais je peux comprendre cette
20 demande.

21 **Me RYANN ATKINS** : Vous comprenez cette demande,
22 parce que bloquer toutes les voies, ça pourrait créer une
23 situation dangereuse pour les résidents de Coutts ?

24 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

25 **Me RYANN ATKINS** : Parce que bloquer toutes les
26 voies, ça pourrait restreindre ou entraver le passage des
27 véhicules d'urgence ?

28 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui. En fait, il

1 y a eu une intervention d'urgence et les voies ont été libérées
2 pour qu'on puisse passer.

3 **Me RYANN ATKINS** : Éventuellement ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, au moment
5 même où le véhicule d'urgence arrivait.

6 **Me RYANN ATKINS** : Vous avez indiqué que ce
7 n'était pas votre intention de bloquer complètement l'autoroute,
8 vous personnellement ?

9 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

10 **Me RYANN ATKINS** : Et en fait, je pense que le
11 31 janvier, vous avez fait une déclaration dans les médias
12 disant que vous avez dû changer de vitesse parce que vous étiez
13 en train de nuire à ceux qui vous appuyaient ?

14 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Le 31 janvier,
15 pouvez-vous contextualiser davantage ce commentaire ?

16 **Me RYANN ATKINS** : On vous cite le 31 janvier
17 comme ayant dit que « on doit arrêter de nuire à ceux qui nous
18 appuient. » Est-ce que vous vous rappelez de cette déclaration ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je crois oui.

20 **Me RYANN ATKINS** : Je demande tout simplement au
21 témoin s'il se rappelle avoir fait cette déclaration.

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je me rappelle
23 avoir fait cette déclaration et la réflexion derrière cette
24 déclaration c'était que bon, moi je vis dans le sud de l'Alberta
25 et les barrages n'affectaient pas tant Edmonton que le sud de
26 l'Alberta. Ça n'affectait pas autant Ottawa que le sud de
27 l'Alberta. Donc nous, les manifestants, on amenait les résidents
28 de l'Alberta au point où on était prêts à sacrifier notre propre

1 gagne-pain et notre mode de vie et plus, pour pouvoir entrer en
2 contact avec les élus.

3 **Me RYANN ATKINS** : Êtes-vous d'accord avec moi que
4 ce n'est pas tout le monde à qui on imposait ces sacrifices, qui
5 appuyaient votre manœuvre, n'est-ce pas ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

7 **Me RYANN ATKINS** : Allons à une vidéo, numéro
8 PB.CAN.00001792.

9 (COURTE PAUSE)

10 **Me RYANN ATKINS** : Et commençons la vidéo à
11 5 minutes, 18 secondes, s'il vous plait.

12 [PRÉSENTATION VIDÉO]

13 « Je me représente moi-même, je ne
14 représente pas les camionneurs, je ne
15 suis pas d'accord avec cela du tout. »

16 **Me RYANN ATKINS** : Arrêtons là. Vous étiez au
17 courant que le convoi dans lequel vous étiez participant avait
18 cet effet sur les camionneurs ?

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, on était
20 conscient de cet effet sur certains camionneurs.

21 **Me RYANN ATKINS** : Et c'était prévisible comme
22 conséquence du blocage de l'autoroute.

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'était une
24 conséquence imprévue et une conséquence involontaire, mais pas
25 imprévisible.

26 **Me RYANN ATKINS** : Alors d'après votre preuve,
27 bloquer toutes les voies de l'autoroute n'aurait pas de
28 conséquences pour les camionneurs qui circulaient dessus ?

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Les camionneurs
2 qui étaient en fait, stationnés de l'autre côté de la frontière,
3 pouvaient chercher une autre route. C'était en fait, un
4 problème, un inconvénient pour les résidents de Coutts, mais
5 nous, on n'a pas bloqué toutes les frontières.

6 **Me RYANN ATKINS** : Je voudrais vous parler un peu
7 de ce que vous appelez un inconvénient. Le 31 janvier, on peut y
8 aller si vous voulez, le ministre du Transport de l'Alberta a
9 envoyé un gazouillis disant qu'il y avait 50 à 100 camionneurs,
10 en fait, bloqués du côté américain depuis samedi, donc plusieurs
11 jours. Et il y en avait qui n'avaient pas encore mangé et qui
12 avait des problèmes de santé. Étiez-vous au courant de ce
13 gazouillis ?

14 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

15 **Me RYANN ATKINS** : Est-ce que vous saviez qu'il y
16 avait des camionneurs bloqués ?

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je savais qu'il
18 y avait des camionneurs du côté américain, mais ces camionneurs
19 attendaient un règlement rapide, ce qui était faisable de la
20 part du ministère du Transport de l'Alberta et le gouvernement
21 en général. Mais malheureusement, ça n'a jamais eu lieu et ces
22 camionneurs ont été bloqués. Mais c'était leur décision.

23 **Me RYANN ATKINS** : Alors je vais m'arrêter là pour
24 cela. Êtes-vous d'accord avec moi également sur le fait que
25 l'autoroute 4 c'est un corridor important pour les résidents de
26 Coutts ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

28 **Me RYANN ATKINS** : Et qu'ils circulent là-dessus

1 pour avoir accès aux services essentiels à Milk River ?

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

3 **Me RYANN ATKINS** : Alors est-ce qu'on peut rejouer
4 la vidéo à la marque de 6 minutes et 2 secondes, s'il vous
5 plait ?

6 [PRÉSENTATION VIDÉO]

7 **Me RYANN ATKINS** : Alors en regardant cette vidéo,
8 je pense que vous serez d'accord avec moi que ce convoi
9 représentait un risque considérable pour la sécurité des
10 résidents de Coutts.

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Cette
12 interaction, c'est le seul moment où il y a eu des véhicules qui
13 circulaient entre le barrage de Milk River et de Coutts. Et on
14 l'a déjà examiné du point de vue du contournement du barrage
15 érigé par la GRC, et à cause de cela... et je n'y étais pas, mais
16 à cause de cela, les deux voies allaient vers le sud, comme l'a
17 dit la vidéo.

18 La personne qui allait vers le nord a eu un
19 accident avec une personne qui allait vers le sud. La personne
20 qui allait vers le sud était résidente de Coutts. Je pense
21 qu'ils se connaissaient en fait. Et je pense qu'il y a eu une
22 dispute à ce moment-là, c'est dommage. Donc il y avait des
23 dommages aux véhicules et c'était un inconvénient. Et il y avait
24 les manifestants, nous leur avons loué une voiture pendant que
25 la voiture se faisait réparer.

26 **Me RYANN ATKINS** : Mais ma question, c'est que
27 vous êtes d'accord avec moi que ce n'était pas sécuritaire cette
28 situation.

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est ça, c'est
2 vrai.

3 **Me RYANN ATKINS** : Document PB.CAN.00001803 et si
4 vous pouvez le mettre à 3 minutes, 18 secondes et l'arrêter là,
5 s'il vous plait.

6 Alors je voudrais parler des actions de la GRC
7 pour appliquer la loi, le 14 février de bonne heure le matin. Et
8 je pense que ça, c'est une photo que vous avez déjà vue, n'est-
9 ce pas ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : J'ai vu la
11 photo, oui.

12 **Me RYANN ATKINS** : Et on vous a posé une question
13 sur cette photo dans une entrevue pour les nouvelles.

14 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est possible.
15 Si vous me montrez l'entrevue, je pourrais me rappeler.

16 **Me RYANN ATKINS** : Mais vous avez vu cette photo.

17 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

18 **Me RYANN ATKINS** : Et vous êtes d'accord avec moi
19 qu'on montre toute une quantité de munitions et d'armes à feu, y
20 compris des magazines à haute capacité.

21 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, c'est des
22 magazines à haute capacité légales.

23 **Me RYANN ATKINS** : Oui, mais c'est tout de même
24 des magazines de haute capacité.

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

26 **Me RYANN ATKINS** : Alors je n'ai pas besoin de
27 vous le montrer, mais je pense que vous avez peut-être indiqué
28 que vous pensiez qu'il y avait davantage d'armes qui ont été

1 saisies à Coutts que ce que vous voyez.

2 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, je ne me
3 rappelle pas d'avoir dit ça.

4 **Me RYANN ATKINS** : Ça va. Est-ce que vous étiez au
5 courant qu'il y avait des armes ?

6 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

7 **Me RYANN ATKINS** : À Coutts.

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

9 **Me RYANN ATKINS** : Vous avez dit aux médias que la
10 décision de partir a été prise suite aux arrestations le 14.

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

12 **Me RYANN ATKINS** : Et vous avez aussi dit que
13 c'était suite à l'infiltration des extrémistes dans le groupe de
14 manifestants.

15 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, c'était ce
16 que j'ai dit à l'époque, basé sur ce que je savais à l'époque.

17 **Me RYANN ATKINS** : On vous a présenté de
18 l'information à l'époque qui indiquait la présence de
19 supporteurs de Diagon.

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Exact.

21 **Me RYANN ATKINS** : Et vous ne saviez pas ce que
22 c'était, Diagon, à l'époque.

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, j'ai appris
24 par la suite. Je ne les connais pas. C'est basé sur
25 l'information qu'on m'a présentée.

26 **Me RYANN ATKINS** : Et vous ne vouliez pas rester
27 par la suite, car vous ne vouliez pas être associé avec des
28 extrémistes.

1 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : C'est ça.

2 **Me RYANN ATKINS** : Est-ce que vous étiez au bar
3 Smuggler's quand il y a eu un discours ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, il est
5 rentré quand j'ai quitté.

6 **Me RYANN ATKINS** : Mais vous n'êtes pas resté pour
7 son discours.

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Moi, je parlais
9 au groupe par rapport à cette décision, la décision des
10 personnes qui étaient rentrées, qui allaient partir à Edmonton
11 pour parler avec Kenney.

12 Ça été juste avant que Artur Pawlowski est
13 rentré. Et il était peut-être même parmi le groupe pendant que
14 j'ai expliqué les motivations, Etc. Mais l'accord unanime
15 c'était de rester, et ça n'a jamais... Artur a des accusations à
16 ce sujet, comme quoi il nous a incités de rester, parce qu'un
17 café avec Kenney était vu comme partir.

18 Et avant que Artur soit arrivé, que ce soit au
19 podium, ou je ne suis pas tout à fait sûr, ou au bâtiment, les
20 manifestants avaient décidé qu'ils allaient rester.

21 **Me RYANN ATKINS** : Ce n'était pas ma question,
22 c'était à savoir si vous avez entendu le discours.

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, je ne l'ai
24 pas entendu.

25 **Me RYANN ATKINS** : Vous n'en avez pas entendu
26 parler sur les médias sociaux ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Peut-être que je
28 l'ai écouté par la suite ou après son arrestation.

1 **Me RYANN ATKINS** : Mais avant que ce soit la fin
2 du convoi ?

3 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, je ne pense
4 pas.

5 **Me RYANN ATKINS** : Donc vous n'avez pas entendu le
6 fond, le message.

7 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Je l'aurais
8 entendu par les messages des manifestants qui venaient m'en
9 parler.

10 **Me RYANN ATKINS** : Et quand vous avez entendu les
11 détails, vous n'avez pas décidé de partir ?

12 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : De quels détails
13 vous parlez ? Non, nous ne sommes pas partis avec le discours de
14 Artur. Son discours n'avait pas d'impact avec rester ou partir
15 pour nous.

16 **Me RYANN ATKINS** : Merci, c'était mes questions.

17 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Ensuite, les
18 organisateurs du Convoi.

19 **Me BATH-SHÉBA Van den BERG** : Bonsoir, Monsieur le
20 Commissaire. Bath-Shéba Van den Berg, avocate pour Freedom Corp
21 et les manifestants. Nous n'avons pas de question pour M. Van
22 Huigenbos. Merci.

23 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci. Avocat de l'ex-chef
24 Sloly ?

25 **Me NIKOLAS DE STEFANO** : Merci, Monsieur le
26 Commissaire. Nous n'avons pas de question pour le témoin.

27 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Monsieur Rejman, est-ce que
28 vous avez des questions de suivi ?

1 ---CONTRE-INTERROGATOIRE PAR Me MARTIN REJMAN :

2 **Me MARTIN REJMAN :** Monsieur Van Huigenbos,
3 l'avocat qui représente le Canada, il vous a montré là où le
4 véhicule a été frappé, ce n'était pas le seul accident. La GRC
5 aussi ont eu un accident, parce qu'ils n'ont pas respecté un
6 arrêt. Et du fait de cet accident, est-ce que vous savez si
7 quelqu'un a été arrêté ?

8 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Non.

9 **Me MARTIN REJMAN :** Dans votre opinion, les
10 décisions politiques qui ont été faites par rapport à la
11 pandémie et les virus de la COVID, les mesures et les réponses,
12 est-ce que c'était proportionnel au virus lui-même ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Les mandats et
14 les mesures sanitaires, non. Ce n'était pas des réponses
15 mesurées.

16 **Me MARTIN REJMAN :** Donc vous êtes d'accord avec
17 moi que ça affectait les droits, ça violait des droits et ça a
18 causé des dommages économiques.

19 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Absolument.

20 **Me MARTIN REJMAN :** Qu'il y avait des problèmes
21 psychologiques et des problèmes de santé associés à ça ?

22 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Oui et c'est
23 encore le cas.

24 **Me MARTIN REJMAN :** Est-ce qu'il y avait, à votre
25 connaissance, est-ce qu'il y avait une injonction qui était
26 demandée pour cette manifestation à Coutts ?

27 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS :** Je n'étais pas
28 au courant.

1 Me MARTIN REJMAN : Et pendant la manifestation à
2 Coutts, est-ce qu'il y avait de la violence ?

3 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Non.

4 Me MARTIN REJMAN : Est-ce que c'était paisible ?

5 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui, absolument.

6 Me MARTIN REJMAN : Est-ce qu'il y avait des
7 familles ?

8 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui.

9 Me MARTIN REJMAN : Est-ce que vous avez vu les
10 enfants jouer au hockey sur la route ?

11 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui.

12 Me MARTIN REJMAN : Alors vous pouvez dire que
13 c'était une manifestation bien canadienne.

14 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Oui,
15 effectivement.

16 Me MARTIN REJMAN : Par rapport à cette équipe de
17 sécurité alléguée, à ce que vous sachiez, est-ce qu'il y avait
18 une équipe de sécurité officielle ?

19 CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS : Non, il n'y
20 avait pas de discussion, ou de détails sur la sécurité. Il n'y
21 avait personne qui avait le rôle de la sécurité, à part ma
22 sécurité, car il y avait des menaces pendant que j'étais au
23 barrage de Milk River. Donc ça, ce n'était pas officiel, pour me
24 protéger.

25 Il y avait de l'équipement et des véhicules, des
26 camions garés sur l'autoroute, mais la GRC, quiconque qui
27 voulait, avait la possibilité de nous parler, de communiquer
28 avec nous, ils avaient accès à nous, à nos installations, manger

1 avec nous. Il n'y avait pas besoin de sécurité.

2 **Me MARTIN REJMAN** : Quelles menaces ont été faites
3 contre votre famille ?

4 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : Moi, c'était
5 extrêmement froid, moi j'ai porté un chapeau et un manteau avec
6 le logo de mon entreprise, et il y avait des demandes qui ont
7 été soumises par des personnes et ça, ça a été utilisé de façon
8 anonyme pour mettre des faux noms, des faux courriels et tout ça
9 basé sur leur opinion de ce à quoi je participais. Mais ce qui
10 était vraiment trop, c'est un appel téléphonique qui est arrivé
11 à la fin de la première semaine et ça a pris un moment pour
12 comprendre, mais ils ont parlé de mon adresse et ils ont dit
13 « on va venir attaquer votre famille ».

14 J'ai reçu ce message à 5h30 le vendredi, c'est-à-
15 dire une demi-heure plus tard. Et ça m'a pris un petit moment
16 pour être capable de le comprendre, mais ça ne m'est jamais
17 arrivé, jamais de ma vie, je n'ai jamais eu affaire, à composer
18 avec des menaces, mais j'avais déjà eu des courriels un peu
19 méchants, mais bon, je comprends que c'était égal puisque je
20 sais que des gens ont différentes opinions, mais là, il y avait
21 mon adresse, ma famille, qui était impliquée. Alors je me
22 rappelle d'avoir appelé mon père et mon beau-père et on a pris
23 ça très au sérieux. Et ma famille, à partir de ce jour-là, ils
24 ne sont pas restés à notre résidence principale, jusqu'à ce que
25 ça se termine, le barrage.

26 **Me MARTIN REJMAN** : Par rapport au moment entre le
27 9 janvier et le 15 février, pendant la manifestation, il y avait
28 des arrestations le 13 février et au début de la journée le

1 14 février, mais il n'y avait pas d'autres arrestations à Coutts
2 que vous sachiez ?

3 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, je ne pense
4 pas, mais je pense qu'il y a quelqu'un qui a été enlevé de la
5 manifestation. Mais nous, on avait demandé à ce que cette
6 personne soit enlevée, car il perturbait la situation et nous,
7 puisqu'on était une manifestation on voulait, on était très
8 stricts par rapport à certaines choses. Et à Coutts, et bien
9 nous on a pu le faire, il n'y avait pas de boissons alcoolisées
10 en public, il n'y avait pas de vitesse, on a essayé de faire en
11 sorte que tout soit très ordonné à cette époque-là. Ces jours-
12 là.

13 **Me MARTIN REJMAN** : Document PB.NSC.CAN.00009207.

14 (COURTE PAUSE)

15 **Me MARTIN REJMAN** : Merci beaucoup. Monsieur Van
16 Huigenbos, ici c'est un courriel. Je ne sais pas qui est John
17 Ferguson, mais c'est par rapport à Coutts. Et à un moment donné
18 il dit :

19 « À peu près 22h un tracteur a essayé
20 de faire sortir un véhicule de la GRC
21 avec l'aide d'un camion. »

22 Est-ce que c'est ce que vous vous rappelez ?

23 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non.

24 **Me MARTIN REJMAN** : Qu'est-ce qui s'est passé ?

25 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Vu qu'il faisait
26 très froid, et avec l'équipement, si vous connaissez les camions
27 et l'équipement de façon générale, les batteries, s'ils ne sont
28 pas utilisés de façon régulière, les batteries vont s'épuiser.

1 Donc pour l'éviter, on faisait marcher tout l'équipement pour
2 que ça puisse fonctionner, et ça, ça s'est passé la nuit, le
3 dimanche soir, le 13. Et ensuite, Chris et Mark, deux CCMG, je
4 ne me rappelle pas de leurs noms de famille, en tout cas ils
5 étaient du deuxième quart dans l'équipe. En tout cas, ils
6 étaient devant le bar pour interagir et ils prenaient des notes
7 par rapport à ce qu'on faisait, mais je pense qu'il y avait un
8 gars qui jouait du gospel dans le bar et donc les familles et
9 les gens qui ne pouvaient pas être là la semaine, ils étaient là
10 le dimanche soir et c'était une soirée tranquille. Et la
11 décision, enfin c'était mineur, de faire démarrer tous les
12 tracteurs. On essayait de coordonner donc tous les tracteurs ont
13 démarré. Malheureusement un de ces tracteurs, une de ces
14 personnes a décidé d'aller faire un petit tour avec le tracteur
15 en question. Et ça, ça a attiré l'attention de la GRC. Et je
16 vais dire précisément quand j'y repense avec du recul, il y
17 avait les équipes tactiques qui étaient là pour exécuter ces
18 mandats, ils étaient là donc vu qu'il était... il faisait noir,
19 ils attendaient pour exercer leur mandat par rapport aux armes.

20 Cette personne avec ce tracteur, ça a déclenché
21 une réaction de l'équipe tactique, des équipes tactiques, mais
22 le premier véhicule, c'était un véhicule administratif. C'était
23 un véhicule de la GRC qui n'était pas marqué avec une personne
24 qui travaille dans l'administration qui a peut-être eu une
25 formation pour être sur le terrain auparavant, mais en tout cas,
26 il manquait d'agents et c'était... on a demandé du personnel d'à
27 travers le pays, donc il y avait des gens qui venaient pour les
28 points de barricades. Donc cette personne était là pour réagir à

1 ce tracteur qui se baladait pour voir ce qui se passait.

2 Ce tracteur, je ne peux pas expliquer ce que
3 faisait cette personne, mais de ce que j'ai pu voir, cet énorme
4 tracteur, et si vous ne connaissez pas les tracteurs, ça peut
5 vraiment être très intimidant, même si c'est juste garé. Et
6 maintenant, ce tracteur était en train de rouler, et donc il y
7 avait une confrontation non voulue avec un petit véhicule, avec
8 un agent de la GRC, qui était très intimidé par cet équipement.
9 Et donc, ça a fait en sorte qu'il y a eu une altercation et donc
10 le tracteur a été saisi.

11 **Me MARTIN REJMAN** : Est-ce que vous avez vu, vous,
12 qu'on a essayé de pousser le véhicule de la GRC ?

13 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Non, on n'a pas
14 fait exprès. Ça n'aurait pas été satisfaisant pour ce véhicule
15 si ça avait eu lieu.

16 **Me MARTIN REJMAN** : Après les annonces du
17 8 février, du premier ministre de la province, le gouvernement
18 aurait pu reculer. Ils n'avaient pas un plan solide et il y
19 avait tout un tas de possibilités.

20 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui, si je
21 reprends les documents qui nous ont été présentés. La différence
22 entre ces documents, des documents qui sont très solides
23 montraient un plan très clair par rapport à une approche par
24 phase que le gouvernement présentait. Nous ne réagissions pas au
25 document, c'était plutôt, notre réaction c'était plutôt au
26 discours du premier ministre. Le document n'était pas disponible
27 à l'époque, mais le premier ministre a fait un discours et ce
28 discours n'a même pas mentionné la situation à Coutts. Ce n'est

1 pas qu'on cherchait une reconnaissance, mais ils n'ont pas du
2 tout mentionné. Ils ont mentionné qu'il y avait beaucoup de
3 « peut-être », si on avait le discours, on pourrait vous le
4 faire entendre. Mais nous, on a réagi au premier ministre, le
5 ton, ce qu'il disait. On n'a pas réagi à un document qui a
6 montré une approche par phase. Ce document en fait, c'était un
7 document assez raisonnable, mais ça n'est pas du tout ce à quoi
8 on réagissait.

9 **Me MARTIN REJMAN** : Est-ce que je manque de
10 temps ?

11 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Oui, oui, vous n'avez plus
12 de temps, il va falloir terminer.

13 **Me MARTIN REJMAN** : J'ai deux questions. Les
14 camionneurs, on a dit que c'était des héros pendant deux ans et
15 ensuite, ils risquaient leur vie et là, avec ceux qui étaient
16 non vaccinés, les camionneurs non vaccinés, étaient *persona non*
17 *grata*. Ils ne pouvaient plus... certains d'entre eux ne pouvaient
18 pas traverser...

19 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Est-ce qu'il y a une
20 question ici ?

21 **Me MARTIN REJMAN** : Oui, oui. Est-ce que vous êtes
22 d'accord avec la déclaration comme quoi d'un seul coup, les
23 camionneurs pendant presque deux ans, les camionneurs on a dit
24 que c'était des héros et d'un seul coup ils ne pouvaient plus
25 travailler.

26 **CONSEILLER MARCO Van HUIIGENBOS** : C'est exactement
27 ça. C'était les héros de la pandémie. Quand tout était fermé,
28 ils ne pouvaient plus utiliser les toilettes, ils n'avaient pas

1 accès aux restaurants et ces camionneurs étaient des héros
2 pendant la pandémie. Et ensuite, d'un seul coup, on a signé un
3 papier et on en a discuté, les camionneurs ont décidé, il
4 fallait prendre une décision..

5 **Me MARTIN REJMAN** : Et ma dernière question. À
6 propos de l'application de la *Loi sur les mesures d'urgence*,
7 suite à la décision gouvernementale, croyez-vous que c'était
8 parce qu'ils étaient gênés ou embarrassés par les différentes
9 manifestations ?

10 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Absolument. Et
11 pas particulièrement à cause de Coutts. Si c'était juste la
12 manifestation de Coutts, ça aurait reçu l'attention du
13 gouvernement, mais à Ottawa et au pont Ambassadeur et en Alberta
14 et la façon dont Coutts a affecté l'Alberta, le gouvernement
15 albertain en était conscient, mais dans la preuve fournie on
16 voit un échange entre Ric McIver et Bill Blair et il y a six ou
17 sept jours où il n'y avait pas de réponse à une demande faite
18 par Ric McIver demandant de l'aide du fédéral, pour aider à
19 mettre fin au barrage. Jusqu'à ce que le ministre envoie un
20 texto à Ric McIver pour dire « en fait, on a invoqué la *Loi sur*
21 *les mesures d'urgence*. » Et ça, ça amené à un échange ou deux
22 entre les deux.

23 Pendant six ou sept jours, il n'y avait pas de
24 communication entre le fédéral et la province. Donc ça montrait
25 que Coutts concernait peu le fédéral. Ce n'était pas au même
26 niveau que la situation à Ottawa ou au pont Ambassadeur, et je
27 comprends cela. Alors la *Loi sur les mesures d'urgence* a été en
28 fait invoquée, pour moi, du point de vue politique plutôt que du

1 point de vue du maintien de l'ordre.

2 **Me MARTIN REJMAN** : Merci.

3 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Y a-t-il d'autres
4 réexamens ?

5 **--- RÉ-INTERROGATOIRE PAR Me ALEXANDRA HEINE :**

6 **Me ALEXANDRA HEINE** : Juste une question rapide.
7 Je vous ai montré au début votre déclaration anticipée de
8 preuve, FAE00000003, et j'ai oublié de vous demander si vous
9 avez en fait adopté cette déclaration. Monsieur Van Huigenbos,
10 adoptez-vous cette déclaration telle qu'elle est ?

11 **CONSEILLER MARCO Van HUIGENBOS** : Oui.

12 **Me ALEXANDRA HEINE** : Merci. Voilà toutes mes
13 questions.

14 **COMMISSAIRE ROULEAU** : Merci, voilà qui met fin à
15 nos délibérations d'aujourd'hui. On peut ajourner jusqu'à demain
16 matin à 9h30. Je pense que demain, ce sera une journée plus
17 longue alors préparez-vous en conséquence, parce qu'on va siéger
18 plus longtemps que d'habitude. À demain, merci.

19 **LA GREFFIÈRE** : The Commission is adjourned. La
20 Commission est ajournée.

21 --- L'audience est ajournée à 18h11

22

23

24

25

26

27

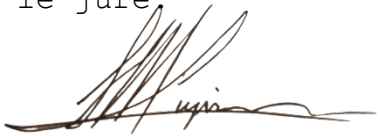
28

C E R T I F I C A T I O N

1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

I, Sandrine Martineau-Lupien, a certified court reporter, hereby certify the foregoing pages to be an accurate transcription of the French interpretation to the best of my skill and ability, and I so swear.

Je, Sandrine Martineau-Lupien, une sténographe officiel, certifie que les pages ci-hauts sont une transcription conforme de l'interprétation française au meilleur de mes capacités, et je le jure.



Sandrine Martineau-Lupien